

UCL

Université
catholique
de Louvain

Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de communication
(ESPO)

TFE - Programme M60

Les nouveaux enjeux de la communication des partis politiques belges francophones



DÉFI

ecolo

MR

PS



Travail réalisé par :
Guy Dellicour

Promoteur :
Benoît Rihoux
Année académique 2019-2020

« La démocratie est le gouvernement du peuple, par le peuple, pour le peuple »

Abraham Lincoln

« Comme un homme politique ne croit jamais ce qu'il dit, il est étonné quand il est cru sur parole »

De Gaulle

« Je déclare sur l'honneur que ce TFE a été écrit de ma plume, sans avoir sollicité d'aide extérieure illicite, qu'il n'est pas la reprise d'un travail présenté dans une autre institution pour évaluation, et qu'il n'a jamais été publié, en tout ou en partie. Toutes les informations (idées, phrases, graphes, cartes, tableaux, ...) empruntées ou faisant référence à des sources primaires ou secondaires sont référencées adéquatement selon la méthode universitaire en vigueur. Je déclare avoir pris connaissance et adhérer au Code de déontologie pour les étudiants en matière d'emprunts, de citations et d'exploitation de sources diverses et savoir que le plagiat constitue une faute grave. »

Plan

Résumé	p.06
Chapitre 1. L'Introduction	p.07
Chapitre 2. Le Contexte	p.09
Section 2.1. Le double défi des pays occidentaux	p.09
2.1.1. Notre concept de démocratie a vieilli	p.09
2.1.2. L'éloignement croissant entre l'État et les citoyens	p.10
Section 2.2. Les conséquences multiples	p.10
Chapitre 3. Les constats	p.12
Section 3.1. La crise de légitimité s'approfondit	p.12
Section 3.2. La crise de représentation est plus forte de nos jours	p.13
Chapitre 4. Les indispensables partis politiques	p.16
Section 4.1. Le débat démocratique a besoin des partis	p.16
Section 4.2. La mission principale des partis	p.17
Chapitre 5. L'échange d'idées avec les membres	p.20
Section 5.1. Le nombre d'adhérents et les conditions d'adhésion	p.20
5.1.1. Le nombre d'adhérent	p.20
5.1.2. Les modalités d'adhésion	p.23
Section 5.2. L'importance financière et électorale des adhérents	p.27
5.2.1. Le poids financier	p.27
5.2.2. Le poids électoral	p.30
Section 5.3. L'interactivité avec les membres	p.31
Chapitre 6. Les partis et les électeurs	p.37
Section 6.1. Le CDH	p.37
Section 6.2. Défi	p.39
Section 6.3. Écolo	p.39
Section 6.4. MR	p.40
Section 6.5. PS	p.41

Section 6.6. PTB	p.43
Chapitre 7. La communication des partis	p.50
Section 7.1. Le programme des partis	p.50
Section 7.2. Les sites internet	p.51
Section 7.3. Les réseaux sociaux	p.55
Chapitre 8. Les atouts du numérique	p.57
Section 8.1. La gestion	p.57
Section 8.2. La communication	p.58
Section 8.3. La participation citoyenne	p.58
Chapitre 9. Les propositions et la conclusion	p.61
Section 9.1. La synthèse	p.61
Section 9.2. Les propositions	p.63
9.2.1 Les partis doivent bien présenter leur programme	p.63
9.2.2 Les partis doivent faire du marketing politique	p.63
9.2.3 Les partis doivent éduquer	p.64
9.2.4 Les partis doivent oser le dialogue	p.65
9.2.5 Les partis doivent rendre compte de leurs actions	p.65
9.2.6 Les partis doivent cibler un groupe d'électeurs ou d'adhérents	p.66
9.2.7 Les partis doivent mettre en évidence la quote-part de leur programme reprise dans les déclarations de gouvernement	p.67
9.2.8 Les partis doivent être contrôlés	p.67
Section 9.3. La conclusion générale	p.69
Bibliographie	p.71
Sitographie	p.74
Annexes	p.75
Annexe 1 : Inscriptions aux partis	p. 75
Annexe 2 : Enquête d'Écolo « On prend de vos nouvelles »	p. 82
Annexe 3 : Propositions de mandats – Écolo	p. 86
Annexe 4 : Réponses des partis à l'enquête de communication	p. 94
Annexe 5 : Emails attestant de la proactivité avec les membres	p. 98
Annexe 6 : Brand social report par parti politique	p. 101
Annexe 7 : Enquête auprès des responsables de communication des partis	p. 120

Graphiques, tableaux et illustrations

Graphique 01 : Évolution du nombre d'adhérents en Belgique entre 1946-2010	p. 21
Graphique 24 : Activités du député Dassault	p. 66
Tableau 03 : Rapport entre le total des cotisations encaissées et le coût d'adhésion	p. 22
Tableau 04 : Critères et conditions d'adhésion aux partis belges en 2012	p. 23
Tableau 09 : Ratio entre le total des prod. des partis et les apports fin. des adhérents	p. 28
Tableau 10 : Évolution des donations aux partis entre 1999 et 2016	p. 30
Tableau 11 : Rapport entre le nbre de voix obtenues au fédéral en 2019 et les adhérents	p. 31
Tableau 12 : Droits et obligations des adhérents en Belgique en 2012	p. 33
Tableau 18 : Synthèse par parti des propositions de participation des citoyens	p. 45
Tableau 19 : Relevé par parti des documents disponibles sur les sites	p. 52
Tableau 20 : Relevé par parti des incitants à une mobilisation	p. 53
Tableau 21 : Relevé par parti de l'interactivité des sites	p. 53
Tableau 22 : Relevé par parti de la sophistication des sites	p. 53
Tableau 23 : Activités sur les réseaux sociaux, suiveurs et trafic sur internet	p. 55
Illustration 5 : Modes d'adhésion au parti Écolo	p. 26
Illustration 6 : Définition de son niveau d'engagement chez Écolo	p. 26
Illustration 7 : La boutique du PS	p. 27
Illustration 8 : Proposition de donation du PTB	p. 27
Illustration 13 : Programme du CDH	p. 37
Illustration 14 : Programme d'Écolo	p. 39
Illustration 15 : Programme du MR	p. 40
Illustration 16 : Programme du PS	p. 41
Illustration 17 : Programme du PTB	p. 44

Résumé

Le système démocratique et la légitimité des politiques sont remis en question. S'il ne s'agit pas d'une problématique récente, cette dernière est aujourd'hui plus vive. Les réponses envisagées grâce à un renouveau démocratique qu'il s'agisse de démocratie participative, délibérative ou directe, ne peuvent venir qu'en complément à la démocratie représentative, à une information/éducation des citoyens et à l'action plus affirmée des partis politiques.

Ces derniers sont devenus des acteurs incontournables de notre démocratie. Ils devraient traduire ce rôle clé notamment dans une relation de proximité avec leurs adhérents et dans un dialogue en profondeur avec les citoyens. Sur ces deux aspects, ce travail montre que la réponse des partis n'est pas satisfaisante.

C'est pourquoi, il est nécessaire d'exiger des partis des améliorations dans la transparence et le débat interne en contrepartie de l'ampleur du financement octroyé par les institutions publiques. Le poids des adhérents aux niveaux financier et politique doit conduire à une prise en considération plus professionnelle et plus adaptée aux attentes de ces personnes. De même, une communication plus efficace pourrait rapprocher les citoyens de la politique.

Les partis politiques belges francophones disposent des moyens adéquats pour répondre aux investissements financiers et intellectuels nécessaires. C'est la volonté de partager le système démocratique qui doit désormais animer les partis politiques.

Mots clés : adhérents des partis politiques, démocratie participative, démocratie représentative, démocratie directe, enjeux de communication, renouveau démocratique.

Chapitre 1. L'introduction

Il ne se passe pas un jour sans qu'une personnalité -plus ou moins experte - ne critique notre démocratie et nos politiques dans les médias ou dans des écrits plus scientifiques. Cette quasi-unanimité est interpellante. Selon le sociologue Edgar Morin, nous serions entrés depuis une dizaine d'années au moins, dans une « période de régression générale sur la planète, c'est-à-dire partout une crise de la démocratie »¹.

Les politologues détiennent un sujet inépuisable. « Le modèle actuel ne fonctionne plus. Qui ignore qu'il faut tout remettre à plat ? Nous devons repartir d'une page blanche. Pour les responsables politiques de ce pays, faire voter les gens revient à leur infliger une punition. Et les citoyens ont la même image, c'est gravissime » (M. Uyttendale, 2020)².

« Aujourd'hui, la politique se limite à la vision des partis. Les partis politiques sont devenus si importants que leur propre finalité supplante l'intérêt général. J'appelle cela de l'onanisme politique » (M. Destatte, 202)³.

Les entrepreneurs se convertissent également en donneur de leçon: « les politiciens doivent cesser de faire uniquement du micro management et de s'occuper avant tout de leur réputation » (B. Delvaux, 2020)⁴. Les sources de notre mal seraient multiples : « la partitocratie qui tue notre démocratie » (B. Delvaux, 2020)⁵ ou « l'incompétence des politiques » (Fr. Chombar, 2020)⁶.

Le citoyen est aussi coupable : « On n'a jamais que les responsables politiques qu'on mérite. Ce pays manque de citoyens au sens le plus noble du terme. Il y a une responsabilité profonde de la population dans son ensemble qui casse son jouet sans s'en rendre compte » (M. Uyttendale, 2020)⁷. Les politiques se sont naturellement appropriés le sujet. Ainsi, le Président français Emmanuel Macron déclarait -en octobre 2019- qu'il n'aimait pas le mot démocratie au motif que cela donnait faussement le sentiment que le peuple détenait le pouvoir. Il considère même qu'un débat serait utile pour modifier voire supprimer ce mot car il « créé des malentendus, des gens pensent détenir un pouvoir, nous demander des comptes. Il faut remettre à plat ce système » estime-t-il (Le Gorafi, 2019).⁸

Sans être aussi excessif que le président français, certains politiques considèrent au contraire qu'il faut renforcer la démocratie par un contrôle accru. « Nous devons tourner nos regards vers un modèle de démocratie renforcé par des mécanismes neutres d'évaluation des politiques menées et

¹ Edgar Morin, interview dans le Soir du 20/04/2020

² Marc Uyttendale, interview dans L'Echo du 13/03/2020

³ Marc Destatte, interview dans L'Echo du 31/03/2020

⁴ Benard Delvaux, interview dans L'Echo du 30/03/2020

⁵ Op cit.

⁶ Françoise Chombar, interview dans L'Echo du 30/03/2020

⁷ Marc Uyttendale, interview dans L'Echo du 13/03/2020

⁸ La rédaction, Le Gorafi, 7/10/2019, [http:// http://www.legorafi.fr/](http://www.legorafi.fr/)

par des outils nouveaux de participation citoyenne et ce, afin d'encadrer une économie de marché soumise désormais aux seules exigences d'équilibre sociétal. Une démocratie renforcée veillera à mettre en place des structures indépendantes et permanentes et officielles d'analyse et d'évaluation des politiques publiques engagées afin d'accroître le contrôle démocratique d'efficacité» (D. Gosuin, 2020)⁹.

En résumé, « on peut classer les analyses divergentes du syndrome de fatigue démocratique en fonction de quatre diagnostics différents : c'est la faute des politiciens, c'est la faute de la démocratie, c'est la faute de la démocratie représentative et, variante spécifique, c'est la faute de la démocratie représentative élective » (D. Van Reybrouck, 2014).¹⁰

Bref, face à ce déluge de commentaires, positions et propositions, il nous semble utile de recentrer le débat. L'objectif de ce travail n'est pas de proposer de repartir d'une page blanche en philosophant sur les meilleurs modèles de démocratie. Cette approche est très largement couverte par des études et des expériences de terrain diverses. Au contraire, notre ambition est de partir d'une analyse de la communication mise en œuvre par les partis vis-à-vis des électeurs et plus spécifiquement de leurs adhérents. Ensuite, nous pourrions envisager des pistes éventuelles d'amélioration de l'existant.

C'est pourquoi, notre question de recherche portent sur les mécanismes qui permettraient aux partis politiques d'améliorer leur légitimité et leurs rôles auprès des électeurs.

Dans un premier temps (chapitres 2 et 3), nous avons déterminé le contexte de ce travail et constaté que les partis politiques étaient indispensables dans une démocratie.

Dans un deuxième temps (chapitres 5 à 7), nous nous sommes centrés sur la qualité de la communication des partis vis-à-vis de deux publics: les adhérents des partis et les citoyens en général. Dans ce but, nous avons mis en œuvre plusieurs démarches : une inscription comme adhérent à 6 partis politiques francophones (CDH, Écolo, Défi, MR, PS et PTB), l'analyse des sites et des réseaux sociaux et enfin une enquête adressée aux responsables de communication.

Dans un troisième temps (chapitres 8 et 9), nous analyserons brièvement l'apport du numérique à un élargissement du débat démocratique en dehors des partis politiques. Nous tenterons de démontrer que les différents projets de démocratie participative ou directe ne constituent pas une solution de remplacement des partis mais qu'au contraire, la structure organisationnelle des partis est indispensable à une démocratie.

En conclusion, nous verrons que c'est l'organisation interne des partis qui doit se professionnaliser tant à l'égard des adhérents que vis-à-vis de l'ensemble des électeurs. Enfin, nous émettrons une dizaine de propositions.

⁹ Didier Gosuin, « Le temps de l'indignation est dépassé », Luc Pire, 2020

¹⁰ David Van Reybrouck, « Contre les élections », Acte Sud, 2014

Chapitre 2 Le contexte

Les pays occidentaux font face à un double défis : un vieillissement du concept de démocratie et à un éloignement croissant entre l'État et les citoyens.

Section 2.1. Le double défi des pays occidentaux

2.1.1. Notre concept de démocratie a vieilli.

A la base, selon l'Encyclopédie Universalis¹¹ : « La démocratie est une forme d'organisation politique traditionnellement définie, selon la formule d'Abraham Lincoln, comme le « gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple ».... La spécificité d'un système démocratique est que « les gouvernés sont censés être en même temps des gouvernants, associés aux principales décisions engageant la vie de la cité. Et c'est parce que le peuple est à la fois sujet (c'est-à-dire soumis au pouvoir politique) et souverain (détenteur de ce pouvoir) que les systèmes démocratiques sont supposés agir dans l'intérêt du peuple »¹².

Cette vision classique ou idéaliste de la démocratie est sévèrement critiquée notamment du fait de l'impossibilité de la définition du bien commun, voire de son caractère non spontané mais sciemment élaboré : « la méthode démocratique fait sienne des techniques de manipulation que l'on trouve dans le champ économique comme dans celui de la publicité » (J-A. Schumpeter, 2013)¹³.

Notre démocratie est basée sur une différenciation fondamentale entre représentants et représentés. « D'un côté, le peuple est la source de toute légitimité du pouvoir, l'incarnation de l'universalité des droits de l'homme et du citoyen mais de l'autre, dans les faits, l'association des citoyens aux grandes décisions est limitée et leur influence est discutée. En réalité, les questions dont dépend le sort du peuple sont normalement soulevées et décidées en dehors de lui » (D. Dannequin, 2003)¹⁴. De même, Vincent de Coorebyter notait : « la démocratie ne permet pas à une quelconque souveraineté populaire de s'exercer réellement, et encore moins aux aspirations individuelles des citoyens de se traduire en choix politiques » (V. de Coorebyter, 2015)¹⁵.

Avec le suffrage universel, la société ne serait plus composée que « de voix identiques, totalement substituables, réduites dans le moment fondateur du vote à des unités de compte qui s'amassent dans l'urne. Le peuple se résume du même coup à un pur fait arithmétique » (C. Van Wynsberghe, 2018)¹⁶.

¹¹ Encyclopédie Universalis, www.universalis.fr

¹² Op cit.

¹³ Joseph A. Schumpeter, « Capitalisme, socialisme et démocratie », Routledge, mai 2013

¹⁴ Fabrice Dannequin, « La place du politique chez Schumpeter », l'Économie politique, vol. n° 17, no. 1, 2003

¹⁵ Vincent de Coorebyter, « Des pratiques démocratiques de crise », Crisp, 2015

¹⁶ Caroline Van Wynsberghe, « Impasses de la démocratie, bis », Revue Politique, n° 105, septembre 2018

La condamnation du système est vive : « La citoyenneté est un terme vide si le citoyen ne dispose d'aucun pouvoir réel, même ténu, pour influencer son environnement politique » (J. Pitseys, 2017)¹⁷.

2.1.2. L'éloignement croissant entre l'État et ses citoyens.

Ce constat amer s'est jusqu'à présent traduit par **un désengagement des électeurs** mais aussi par « un phénomène de fermeture sur lui-même de l'univers de l' élu politique et, par-là, à son appartenance de fait à la sphère institutionnelle publique plutôt qu'à la société civile qu'il représente » (J-P Worms, 2005)¹⁸.

Il y a donc un double isolement.

« Les politiques ont réduit le citoyen au seul statut d'électeur et d'administré. Les effets pervers de cette coupure entre représentants et représentés et de cette neutralisation de l'espace public ont été longtemps masqués par la perfection théorique du modèle ; ils sont devenus intolérables ces dernières années au point de menacer la légitimité même des mécanismes démocratiques de la régulation politique» (J-P Worms, 2005)¹⁹.

Il est reproché au gouvernement représentatif « de couper les mandataires des préférences et du vécu de la population, de produire des processus de décision opaques et peu compréhensibles pour les citoyens, de permettre la défense des intérêts privés ou partiels des représentants, et de décourager les citoyennes et les citoyens de s'investir dans la vie de la cité » (J. Pitseys, 2019)²⁰.

Section 2.2. Les conséquences sont multiples.

Les conséquences de ce retrait civique sont connues : la baisse de la participation électorale, la chute de la considération accordée aux institutions, aux politiques et à la politique, la succession de séismes électoraux ou encore l'absence prolongée de gouvernement sans que cela n'émeuve guère les citoyens.

Ainsi, selon l'enquête annuelle sur la confiance et le bien-être des Belges de Solidaris²¹, le citoyen belge est de plus en plus méfiant à l'égard de ses institutions, et plus particulièrement en ce qui concerne les actions du politique. D'après la même enquête, « moins de la moitié des personnes

¹⁷ John Pitseys, « Démocratie et citoyenneté », Crisp, n°88, 2017

¹⁸ Jean-Pierre Worms, « Crise de légitimité des élites gouvernementales et politiques françaises, et conditions d'une refondation de la république », Revue du MAUSS, vol. n° 26, no. 2, 2005

¹⁹ Op cit.

²⁰ John Pitseys, « Des vieilles casseroles qui font les meilleures soupes : le retour de la démocratie directe », Crisp, 2019

²¹ Solidaris (2019). Baromètre confiance & bien-être 2019. Présentation des résultats pour la Belgique (données 2018). Bruxelles, Belgique : Solidaris Institut

interrogées répondent positivement à l'affirmation « le monde politique a encore les moyens de faire bouger les choses ».

Le sujet est important. « Les partis comme les institutions publiques seraient en perte de légitimité, les mouvements sociaux erratiques se multiplient tout comme la montée des populismes... » (J-P Worms, 2005)²².

La perte de légitimité s'accompagne d'un sentiment d'impuissance. « La crise du lien civique est d'abord une crise du lien « politique », une perte de crédibilité et de légitimité de la politique, voire de la démocratie » (J-P Worms, 2005)²³.

Les excuses sont nombreuses. « La faiblesse du politique face à ces enjeux (l'urgence climatique, l'urgence migratoire, l'urgence technologique et l'urgence budgétaire) accentue la méfiance du citoyen vis-à-vis du système démocratique et souligne l'impuissance de la sphère politique face à la mondialisation et à la dérégulation financière » (D. Gosuin, 2020)²⁴.

²² Jean-Pierre Worms, « Crise de légitimité des élites gouvernementales et politiques françaises, et conditions d'une refondation de la république », *Revue du MAUSS*, vol. n° 26, no. 2, 2005

²³ Jean-Pierre Worms, « Crise de légitimité des élites gouvernementales et politiques françaises, et conditions d'une refondation de la république », *Revue du MAUSS*, vol. n° 26, no. 2, 2005

²⁴ Didier Gosuin, « Le temps de l'indignation est dépassé », *Luc Pire*, 2020

Chapitre 3. Les constats

Pour répondre à notre question de recherche, quels sont les mécanismes qui permettraient aux partis politiques d'améliorer leur légitimité et leurs rôles auprès des électeurs, nous sommes partis de deux hypothèses qui posent le cadre de ce travail : la crise de légitimité des partis politiques s'approfondit et la crise de représentation est plus forte de nos jours.

Section 3.1 : La crise de légitimité des partis politiques s'approfondit (1^{ère} hypothèse)

Les partis politiques comme les institutions publiques sont en perte de légitimité et les électeurs ont une méfiance accrue. Il n'en demeure pas moins que ce constat n'est pas récent. Depuis plusieurs années, des dirigeants politiques et des politologues évoquent l'existence d'une crise de la démocratie représentative, qui toucherait non seulement l'Europe, mais plus globalement l'ensemble des démocraties occidentales.

Les crises de légitimité font partie de l'histoire de nos civilisations. De tels signes d'effondrement de la réputation politique se sont produits dans le passé et étaient généralement associés à de brusques ruptures économiques et sociales. « Autant que le mauvais fonctionnement de nos institutions publiques et de notre machine politique, ce qui retient l'attention c'est, plus gravement encore, leur impuissance, l'absence de réponses à des questions lourdes de menaces et l'absence d'intervention à cette échelle. La politique (la démocratie ?) n'est pas à la hauteur de la tâche. Certains s'empressent d'en conclure qu'elle ne peut s'y hisser » (J-P Worms, 2005)²⁵. D'autres parlent de « la nécessité de revenir à une démocratie réelle » (Albert Ogien, 2014)²⁶.

Cependant, il y a de nombreuses différences avec le passé. L'accumulation, l'ampleur et la globalisation des incertitudes qui obscurcissent notre horizon, posent question quant à notre aptitude à y faire face. « Il y aura toujours des problèmes associés notre vie quotidienne sur un territoire donné.... Mais il y a également et de plus en plus des problèmes plus globaux/mondiaux où se joue probablement la survie de l'humanité (la santé publique, l'environnement, la pollution et le réchauffement de l'atmosphère, la gestion des ressources naturelles, de l'eau, des sources d'énergie, la mondialisation et les déséquilibres de développement, les famines, les migrations massives et les génocides, les violences ethniques et la montée des intégrismes ...). Les débats politiques semblent délaisser ces derniers ou ne parviennent pas à établir une vision qui soient partagées par le plus grand nombre. Notre société réussira à trouver des remèdes aux maux dont elle souffre, à dégager des

²⁵ Jean-Pierre Worms, « Crise de légitimité des élites gouvernementales et politiques françaises, et conditions d'une refondation de la république », Revue du MAUSS, vol. n° 26, no. 2, 2005, pp. 105-120.

²⁶ Albert Ogien et Sandra Laugier, « Le principe de démocratie : enquête sur les nouvelles formes du politique », La découverte, 2014.

solutions aux problèmes qui l'assaillent que si elle réforme radicalement ses modes de fonctionnement politiques et administratifs » (J-P Worms, 2005)²⁷.

Section 3.2. : La crise de représentation est plus forte de nos jours (2^{ème} hypothèse)

Selon Vincent de Coorebyter, il existe **7 symptômes** de la crise de la représentation : « la montée de l'absentéisme, les succès électoraux des partis d'extrême droite ou de gauche, des résultats inattendus ou aberrants, une volatilité électorale de grande ampleur, une diminution du nombre d'adhérents et de la militance au sein des partis politiques, une perte de légitimité des partis et une diminution de l'intérêt pour la vie politique » (V. de Coorebyter, 2005) ²⁸.

Au-delà de ces symptômes, pour J-P. Charbonneau, la mesure de la participation citoyenne implique aussi de se pencher sur l'efficacité des différentes méthodes de participation publique et sur le niveau de l'éthique sociale des citoyens. « On peut se demander si l'espace décisionnel accordé aux citoyens est suffisant et de jeter un regard attentif aux nouvelles formes de participation citoyenne » (J-P. Charbonneau, 2005)²⁹.

La participation citoyenne n'est pas à dédaigner car elle permet « d'éveiller les consciences aux problèmes de la communauté et de développer la compétence civique en faisant reculer davantage les frontières de l'ignorance. Cela favorise également l'esprit communautaire lequel exige confiance, coopération et compromis entre les individus. Cela améliore enfin la prise de décision, la rendant plus juste, plus rationnelle, plus adéquate, plus acceptable et mieux acceptée » (J-P. Charbonneau, 2005)³⁰.

Aujourd'hui, tous les indices reflètent la profondeur inégalée de cette crise de représentation

- Le taux d'abstention ne cesse d'augmenter à chaque élection, les élections du 26 mai 2019 n'étant que la dernière expression en date. L'analyse du taux de participation nette (celui qui correspond à la proportion d'électeurs inscrits qui ont émis un vote valable, c'est-à-dire un vote qui n'est ni blanc ni nul) indique une baisse assez légère sur la période allant de 1946 à 2019 (de 86,8% à 83,0%) (Cedric Istasse, 2019)³¹.

Il n'empêche, en terme absolu, ceux qui ne vont pas voter et ceux qui votent blanc ou nul (soit 1,39 million d'électeurs) pèsent près de 17 % de l'électorat et constituent le deuxième « parti » du pays.

²⁷ Op cit.

²⁸ Vincent de Coorebyter , « Les partis et la démocratie », *Dossiers du CRISP*, 2005/2 (N° 64)

²⁹ Jean-Pierre Charbonneau, « De la démocratie sans le peuple à la démocratie avec le peuple », *Nouvelles formes de démocratie*, vol 7, n°1, 2005

³⁰ Op cit.

³¹ Cédric Istasse, « Les évolutions électorales des partis politiques (1944-2019), II analyse nationale », *CRISP*, 2019/13

- De même, le taux de volatilité des électeurs n'a jamais été aussi élevé. « La volatilité électorale, définie comme la part des électeurs qui votent pour deux partis différents à deux élections successives, est en croissance constante. Les enquêtes électorales montrent que jusque dans les années 1980, moins de 15% des électeurs changeaient de parti d'un scrutin à l'autre. Ce chiffre est monté à 30% dans les années 1990, pour atteindre 40% des électeurs à la fin de la décennie 2000 » (R. Dassonneville et P. Baudewyns, 2014)³².

Le consortium universitaire RepResent a mené une enquête sur le transfert des voix entre les élections fédérales de 2014 et 2019. Deux constats ont été établis : Un sondé sur cinq a changé d'avis³³ et un électeur sur trois a changé de partis. "Si l'on considère le pays dans son ensemble, ces élections ont été historiquement les élections les plus instables en Belgique." Concrètement, "un tiers des électeurs flamands et un tiers des électeurs wallons ont changé de parti" entre les élections fédérales de 2014 et celles de 2019 (RepResent, 2019)³⁴.

- L'intérêt pour la politique ne diminue pas mais prend une forme différente. Les citoyens développent des espaces publics en dehors de canaux institutionnels. En réalité, l'engagement civique des citoyens n'a jamais été aussi élevé. Ces derniers sont mieux formés, mieux informés, mieux armés pour communiquer entre eux et ils sont capables et souvent désireux d'intervenir directement dans l'espace public hors des institutions établies de la vie publique, plus précisément hors des institutions de la politique.

C'est à partir de communautés d'intérêts, de problèmes et d'identités spécifiques que les gens se retrouvent pour faire entendre leur parole, construire eux-mêmes des éléments de réponse à leurs problèmes et créer les conditions de leur présence dans l'espace public commun.

« Ce n'est plus la politique comme propriété exclusive des partis, porteurs d'un programme global, avec leurs élus déroulant les conséquences législatives et réglementaires. C'est une politique qui se construit pragmatiquement, secteur par secteur, en fonction ou au gré des problèmes à résoudre et des acteurs sociaux qui se mobilisent à leur sujet. C'est une politique, en définitive, qui se légitime par ses résultats plutôt que par le sens que ceux qui l'initient ont voulu lui donner. D'une certaine manière, la réalité politique se situe hors les murs de la vie politique» (J-P Worms, 2005)³⁵.

- Le niveau des adhérents aux partis politiques n'a jamais été aussi bas pour les partis traditionnels. "Between 1987 and 2007, Belgian parties lost about one quarter of a million members (from 654,762 to 388,148), which represents a loss of 40.7% of the absolute number

³² R. Dassonneville et P. Baudewyns, « Transferts de voix, flux électoraux et électeurs mobiles », CRISP, n° 2225, 2014

³³ RepResent (2019), <http://cevipol.ulb.ac.be>

³⁴ idem op. cit.

³⁵ Jean-Pierre Worms, « Crise de légitimité des élites gouvernementales et politiques françaises, et conditions d'une refondation de la république », Revue du MAUSS, vol. n° 26, no. 2, 2005, pp. 105-120

of members despite the development of new parties (Greens, Extreme Right)” (E. van Haute, 2016)³⁶.

Parmi les explications avancées à ce déclin, l’image d’un parti « de masse » n’a plus la cote. Les partis ne seraient donc plus tentés de gonfler leurs nombres de membres. Il existe peut-être aussi une meilleure gestion et mise à jour des bases de données. Les deux partis les plus touchés par la réduction de membres seraient le PS et le CDH. La perte de proximité entre les partis et les électeurs peut également jouer. Parfois, les adhérents entraînent en politique pour faire de la politique. Les mesures de gouvernance au niveau de l’État et des partis ont peut-être réduit l’attrait d’avoir la carte d’un parti pour les personnes qui désiraient faire de la politique une profession.

Une analyse potentiellement intéressante mais difficile à mesurer.

³⁶ Emilie van Haute et Anita Gauja, « Party members and activities », Routledge, 2015

Chapitre 4. Les indispensables partis politiques

Notre démocratie et le système politique belge reposent pour l'essentiel sur les partis politiques qui occupent une place centrale. Quelques soient les solutions démocratiques envisagées (démocratie participative, démocratie directe ou démocratie fluide, cyberdémocratie..), un dialogue ou une inclusion des partis politiques semblent indispensables.

Section 4.1. Le débat démocratique a besoin d'une structure organisée comme les partis (3^{ème} hypothèse).

En théorie, le rôle des partis consiste à intégrer les citoyens à la vie politique. Les partis permettent aux électeurs de concrètement mettre en œuvre leur droit de vote. Ils agrègent les demandes émanant de la Société et ils élaborent les programmes à partir desquels ils se présentent devant les électeurs. Dans son étude, Thibault Gaudin met en exergue la fonction de clarification du débat politique, et donc de formation de l'opinion publique des partis politiques belges (Th. Gaudin, 2018)³⁷.

« C'est une illusion ou hypocrisie que soutenir que la démocratie est possible sans partis politiques. Car il est trop clair que l'individu isolé, ne pouvant acquérir aucune influence réelle sur la formation de la volonté générale, n'a pas, du point de vue politique, d'existence véritable » (H. Kelsen, 1920)³⁸.

« On peut douter que, sans organisation intermédiaire, les électeurs soient capables de s'organiser de manière efficace, en particulier dans un contexte d'internationalisation. Historiquement, la structuration des électeurs autour de partis puissants a été la seule manière d'imposer la volonté politique d'une majorité face aux intérêts économiques d'une minorité » (A-E Bourgaux, 2018)³⁹.

« Côté pile, on peut saluer le rôle essentiel des partis lorsqu'ils garantissent la stabilité du système politique ou la prise en compte d'intérêts variés, minoritaires parfois, par des acteurs rôdés, mais côté face, la difficulté d'accès dans l'arène politique, ainsi que politisation et ses dérives creusent le déficit démocratique » (C. Van Wynsberghe, 2013)⁴⁰.

« Sans surprise, le dispositif est doué d'une grande inertie et les acteurs politiques et institutionnels sont, au mieux, frileux ou, au pire, conservateurs » (C. Van Wynsberghe, 2018)⁴¹.

³⁷ Thibault Gaudin, « Partis politiques et élections démocratiques : du mariage forcé au divorce impossible ? », ULB, 2018

³⁸ Hans Kelsen, « La démocratie. Sa nature, sa valeur », Sirey, 1932

³⁹ Anne-Emmanuelle Bourgaux, « Le paradoxe partidair », Politique, n° 105, sept 2018

⁴⁰ Caroline Van Wynsberghe, « La participatie, pour le meilleur ou le pire », Revue Politique, n° 79, 2013

⁴¹ Caroline Van Wynsberghe, « Impasses de la démocratie bis », Politique, Revue Belge d'analyse et de Débat, n° 105, 2018

« Parties are also central social and political actors, to the point that Belgium has been described as an ideal-type of pillarization and partitocracy » (Deschouwer, 2013)⁴².

« L'élection d'Emmanuel Macron en France en 2017 a d'ailleurs mis en évidence ce qui pourrait passer pour un paradoxe, mais qui n'est sans doute que la révélation du problème démocratique contemporain : un candidat porteur d'un mouvement qui n'est issu d'aucun parti établi est élu président de la République, mais ce mouvement doit se transformer en parti pour gouverner » (C. Van Wynsberghe, 2018)⁴³.

Section 4. 2. La mission principale des partis

La mission principale des partis seraient donc de fédérer les attentes des acteurs de la société. Selon le principe de la démocratie représentative, les parlementaires se doivent de représenter les préférences politiques de leurs électeurs. « Dans la réalité, le parlementaire est plus vu comme un représentant ou un agent de son parti qu'un représentant du peuple. Ainsi, peu de lois votées le sont à l'initiative de parlementaires ; le gouvernement a clairement la main en la matière » (C. Van Wynsberghe, 2013)⁴⁴

« Les partis et leurs centres d'études disposent la plupart du temps d'une expertise large et variée, ce qui leur permet d'avoir une vision complète et cohérente sur les principaux enjeux qui traversent notre société » (C. Van Wynsberghe, 2018)⁴⁵.

Cette vision un peu idyllique n'est pas partagée par tous.

« Les services d'études servent avant tout de cellule de soutien à l'activité proprement politique du parti. Ils ne sont pas des think tanks mais des cellules internes au service de l'organisation des partis. Ils font de l'animation politique en période électorale, ils contribuent à la production de notes techniques en période de négociation et ils soutiennent le travail parlementaire en fonction des circonstances...De manière générale, ils contribuent à la cohérence de l'action du parti. Ce travail de mise en cohérence culmine dans le travail de rédaction programmatique que ces services d'études assurent. Ils empêchent de penser l'action politique hors de l'exercice du pouvoir ou de la coordination du parti. L'idéologie n'est considérée ni comme un sujet ni comme un problème » (John Pitseys, 2018)⁴⁶.

⁴² M. Deschouwer, "Party members in a pillarised partitocracy. An empirical overview of party membership figures", *Acta Politica*, 2013

⁴³ Caroline Van Wynsberghe, « Impasses de la démocratie », *Politique*, n° 79, 2013

⁴⁴ Caroline Van Wynsberghe, « La partitocratie, pour le meilleur ou pour le pire », *Politique*, 2013

⁴⁵ Caroline Van Wynsberghe, « Impasses de la démocratie », *Politique*, n° 79, 2013

⁴⁶ John Pitseys, « Cinq partis en quête d'auteur », *Politique*, n° 105, septembre 2018

Lors d'une interview que nous avons réalisée en mai 2020 de l'ancien Président de la Fédération des entreprises de Belgique, Bernard Gilliot, il apparaît que l'amplitude et l'ouverture au dialogue des partis politiques étaient étroitement liés aux idéologies prédominantes des partis. Pour caricaturer, il est toujours plus facile de parler des problèmes des entreprises au MR qu'avec les socialistes ou les écologistes. L'existence des piliers n'est pas neutre.

A cet égard, les statuts du parti socialiste sont très clairs sur l'encadrement idéologique de leur centre d'étude: « Le Centre d'études du Parti est une association d'éducation permanente et un centre d'archives qui se consacre à l'étude des problèmes économiques, sociaux, financiers, administratifs, politiques et juridiques qui se posent au Parti et à ses organisations. En particulier, dans le contexte de l'article 1er des présents statuts, il participe à une réflexion sociétale au service des forces progressistes » (article 51)⁴⁷. De même, « l'ouverture à la société civile se limite pour l'essentiel aux organisations constitutives des piliers auxquels appartiennent les partis. Par ailleurs, le dialogue avec le citoyen se réduit souvent à l'animation locale du parti » (John Pitseys, 2018)⁴⁸.

Par contre, « Cette maîtrise des thématiques et de l'agenda politique peut être vue comme une confiscation de la réflexion politique, devenue un quasi-monopole des partis » (C. Van Wynsberghe, 2013)⁴⁹. Ainsi, les partis exercent un droit discrétionnaire de refuser à un citoyen l'exercice de son droit d'éligibilité en les empêchant de voter pour un candidat qu'ils soutiennent ou en plaçant ce dernier en ordre non utile.

« Il n'existerait aucun système démocratique sans partis politiques. L'enjeu démocratique se recentrerait donc sur l'organisation interne et externe des partis » (C. Van Wynsberghe, 2018)⁵⁰.

De nombreuses publications ont été faites sur l'absence de transparence dans l'organisation et la gestion des partis politiques. Qu'il s'agisse des méthodes de choix des candidats figurant sur les listes ou encore de l'absence de liberté des élus.

La Belgique serait une partocratie. C'est à dire un système où la décision politique revient aux partis plutôt qu'aux institutions. Un gouvernement par les partis en quelque sorte. « Le rôle de l'électeur belge se cantonne à fixer les rapports de force entre les partis. Ces derniers vont, en fonction des affinités personnelles, des programmes ou des circonstances, décider de qui gouvernera et procéder aux arbitrages nécessaires pour la rédaction d'un accord gouvernemental fixant les priorités et définissant les politiques à mener par la majorité » (C. Van Wynsberghe, 2018)⁵¹.

⁴⁷ Statuts du Parti Socialiste, version du 2 juillet 2017

⁴⁸ John Pitseys, « Cinq partis en quête d'auteur », Politique, n° 105, septembre 2018

⁴⁹ Caroline Van Wynsberghe, « La partocratie, pour le meilleur ou le pire, Politique », n° 79, 2013

⁵⁰ Caroline Van Wynsberghe, « Impasses de la démocratie bis », Politique, n° 105, 2018

⁵¹ Op cit.

Dans ce contexte, la marge de manœuvre des parlementaires, singulièrement ceux issus de la coalition, se voit considérablement réduite. En effet, seule la discipline de parti permet d'assurer le bon déroulement du vote d'une loi et, ainsi, le maintien de la coalition. Si l'on occulte cette « qualité » du système, le parlementaire est plus vu comme un représentant ou un agent de son parti qu'un représentant du peuple.

A titre d'exemple, l'article 49 des statuts du PS précise que : « Chaque groupe parlementaire est chargé de contrôler l'action du gouvernement correspondant. Au moins une fois par an, chaque groupe parlementaire fait rapport au Bureau sur son action. Si le P.S. participe au pouvoir, le groupe parlementaire fait également rapport sur la manière dont le gouvernement met en œuvre le projet politique du parti. »

Les élus sont aussi très contrôlés.

L'article 49 stipule :

- « Aucun membre ne peut introduire ou contresigner une proposition de loi ou de décret ou d'ordonnance (pour Bruxelles) sans approbation préalable du groupe »
- « Aucune proposition de loi ou de décret ou d'ordonnance (pour Bruxelles), ni aucun amendement à une loi ou à un décret ou à une ordonnance (pour Bruxelles) ne peut être déposé sans l'avis favorable du Bureau du parti si le projet a trait à des questions non prévues dans le programme du parti ou non couvertes par les décisions du Congrès. les groupes peuvent, chaque fois qu'ils le jugent utile, décider que tous les membres émettront un même vote ».
- « A la fin de chaque session parlementaire, la/le président(e) du groupe fait parvenir au Bureau du parti et aux fédérations un tableau des présences et des absences ainsi qu'un rapport d'activités des membres de son groupe aux séances de son assemblée; les groupes soumettent au Congrès du parti un rapport détaillé sur leur activité » ;
- « Le Bureau du parti peut être représenté aux séances des groupes. La/le président(e) du parti et les ministres socialistes peuvent assister aux réunions des groupes ainsi que le secrétaire général dans le cadre de sa mission. Il en est de même du directeur de l'Institut Émile Vandervelde qui se fait assister par les experts participant aux travaux des commissions parlementaires permanentes chaque fois que leur présence est estimée nécessaire ».

Chapitre 5. L'échange d'idées avec les membres

Aujourd'hui, le citoyen belge exprime ses opinions politiques essentiellement au travers des différentes élections (locales, provinciales, fédérales et européenne). Bien entendu, entre les périodes électorales, il peut être membre de différentes organisations (syndicat, ONG, groupes de pression,...) mais si l'on considère que le pouvoir politique se concentre au sein des partis politiques (cfr : chapitre 4), une adhésion semble être une solution pour être entendu.

« The profusion and centrality of political parties in Belgium makes it crucial to understand the nature of party membership in this country » (E. van Haute, 2016)⁵².

Pour analyser méthodiquement notre 4^{ème} hypothèse (un parti politique favorise l'échange des idées avec ses membres), nous avons divisé ce chapitre en trois sections. La première regroupe les éléments d'informations pratiques sur le nombre d'adhérents et les conditions d'adhésion. Une deuxième section porte sur l'importance financière et électorale des adhérents. La troisième section relève les interactions entre les partis et leurs membres.

En pratique, afin de vérifier concrètement la relation entre les partis et leurs membres, nous nous sommes inscrits à six d'entre eux (CDH, Défi, Écolo, MR, PS et PTB) à partir de leur site internet entre octobre 2019 et février 2020.

Avant toute chose, définissons la notion d'adhérent. « Lorsque l'on parle d'adhérent, techniquement, on désigne une personne qui, en termes formels, est membre de l'organisation et, pour cela, remplit des critères formels (verser une cotisation...) » (B. Rihoux, 2004)⁵³.

Il est important de noter la quasi absence de législation relative aux partis. "The criteria and conditions for Belgian party membership are set by parties and are not regulated by the institutional context. Belgium does not have a party law, and no conditions for establishing political parties are specified in the electoral law (van Biezen and Borz 2009; Pilet and van Haute 2012). The law only regulates parties once established, by organizing the state funding of parties and the control of their finances. It does not give a definition of parties, nor does it specify the conditions for the registration of a political party" (E. van Haute, 2016)⁵⁴.

Section 5.1. Le nombre d'adhérents et les conditions d'adhésion.

5.1.1. Le nombre d'adhérents

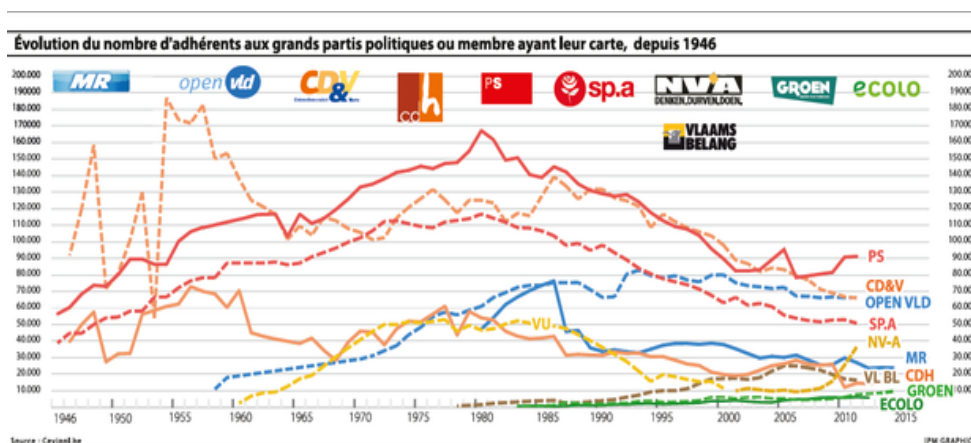
Il n'est pas aisé de connaître le nombre exact de membres des partis. Selon les statistiques récoltées par le Cevipol (Centre d'étude de la vie politique de l'ULB), il y avait 388 573 belges membres d'un parti en 2012. « Plus en détail, le FDF comptait 9.639 membres l'an passé, Écolo environ 6.515

⁵² Emilie van Haute et Anita Gauja, « Party members and activities », Routledge, 2015

⁵³ Benoît Rihoux, "Partis politiques et mouvements sociaux: d'où venons-nous, où allons-nous ? », La Revue Nouvelle, n°3, mars 2004

⁵⁴ Emilie van Haute et Anita Gauja, « Party members and activities », Routledge, 2015

membres (mais un peu plus de 13.00 sympathisants au total, membres compris), le MR affiche quant à lui 35.000 membres et sympathisants (mais 23.500 membres en ordre de cotisation en 2013) tandis qu'au PS, on tourne autour des 90.000, champion toutes catégories en Belgique. Chez les plus petits, le PTB GO ! affichait 9.922 membres au mois de février, contre 3.000 en 2005 (graphique 1)».



Graphique 01, source Cevipol

Nous avons voulu « vérifier » ces chiffres sur base de montants totaux des cotisations mentionnées par les partis dans leurs comptes. En effet depuis la loi du 4 juillet 1989, les partis doivent déposer leurs états financiers au Parlement⁵⁵. Logiquement, la division du montant total consolidé des cotisations par le montant unitaire réclamé pour être membre devrait nous donner le nombre de membre en ordre de cotisation.

Le montant de cotisation au parti est très variable. Suivant l'âge du candidat membre mais aussi parfois en fonction de sa situation géographique. Les plus gourmands sont le PS (24 euros/an, 12 euros si étudiant ou pensionné) et le MR (de 13 à 25 euros /an selon la fédération/régionale). Le PTB exige 20 euros/an et Défi 18 euros/an. Le meilleur marché est de loin le CDH avec une cotisation à 7,5 euros par an si on est étudiant ou pensionné. Écolo se caractérise par une démarche « marketing » en bradant la cotisation à 10 euros la première année pour monter à 30 euros l'année suivante. Pour ce parti, nous avons donc pris une moyenne de 20 euros/an.

Nous ne disposons pas d'une répartition des adhérents par tranche d'âge. C'est pourquoi, dans le tableau ci-dessous, nous avons pris en compte le montant maximal de la cotisation ou une moyenne pour Écolo et le MR. Nous sommes bien conscient que cette approche conduit à une sous-estimation du nombre d'adhérents.

⁵⁵ <https://www.dekamer.be/kvvcr/showpage.cfm?section=/flwb&language=nl&cfm=/site/wwwcfm/flwb/flwbn.cfm?lang=N&legislat=55&dossierID=0022>

Le montant total des cotisations remonte à l'année 2018. Dans le tableau 03 ci-dessous, il s'agit des données consolidées pour chaque parti. L'ensemble des rubriques mentionnées dans les comptes sont identiques pour tous les partis.

	Cotisations 2018 (en euro)	Coût max. (en euro)	Nombre de membres payants
CDH	87 125	20	4 356
Défi	47 593	18	2 644
Ecolo	114 760	20*	5 738
MR	360 600	19*	18 978
PS	451 735	24	18 822
PTB-PVDA	1 557 049	20	77 852

Tableau 03, * : moyenne

Les plus grandes incohérences de chiffres concernent le PS et le PVDA-PTB.

Le PS aurait quatre fois moins de membres que dans l'étude du Cevipol. Plusieurs sources citent déjà le chiffre de 90 000 membres pour le PS au début des années 2000 (J. Faniel, 2009)⁵⁶ et en 2011, P. Delwit estimait à 81 491 membres le chiffre exact⁵⁷.

Plusieurs éléments plaident pour une évolution du nombre de membre du PS entre l'étude du Cevipol de 2012 et 2020. Entre 2008 et 2013, le montant total des cotisations des membres du PS est passé de 845 810 à 602 723 euros (-30%) (J. Smulders, 2014)⁵⁸. La chute entre 2013 et 2018 s'élève à -25%. Une autre approche possible consiste à prendre en compte les résultats des élections des présidents du PS. Depuis 1999, le président du PS est élu au suffrage direct des adhérents. En 1999, E. Di Rupo aurait été élu à 71% des 40 000 voix de militants (F. Van Eeckhaut, 2019)⁵⁹.

En 2003, Elio Di Rupo est sans challenger et emporte l'élection avec 27 174 des 28 950 suffrages valablement exprimés. Le 11 juillet 2007, Elio Di Rupo décroche un troisième mandat avec 20 654 suffrages. Enfin, Elio Di Rupo a été réélu le 29 mai 2011, sans opposant, en recueillant 17 436 suffrages sur les 18 032 votes valables. (P. Delwit, 2011)⁶⁰. Pour l'élection de P. Magnette en 2019, 30% des militants en ordre de cotisation se sont déplacés pour l'élection sans concurrence du président (F. Van Eeckhout, 2019)⁶¹. Subtilement, le PS n'a pas donné le nombre de voix remportées. Si nous extrapolons le dernier taux de participation aux différentes élections, le nombre de militants en ordre de cotisation serait donc de proche de 60 000 personnes. Dans un e-mail du 3 juin dernier, E. van Haute nous confirme que sur base des données MAPP, en 2011, le PS avait 90 700 membres dont 64 820 en ordre de cotisation⁶².

⁵⁶ Jean Faniel, « Le parti socialiste est-il populaire ? », Politique, 2009

⁵⁷ Pascal Delwit, « Le parti socialiste », Janvier 2011

⁵⁸ Jef Smulders et Bart Maddens, « Les dons aux partis politiques et aux candidats (1999-2016) », Crisp, déc 2017

⁵⁹ Fabien Van Eeckhaut, « Le PS vote : élection du président, des présidents de fédérations et de sections », RTBF, 2019

⁶⁰ Pascal Delwit, « Le parti socialiste », Janvier 2011

⁶¹ Fabien Van Eeckhaut, « Paul Magnette, élu comme prévu nouveau président du PS », RTBF, 2019

⁶² <https://www.editions-lucpire.be/2014/10/06/pascal-delwit-ptb-nouvelle-gauche-vieille-recette-2/>

A l'inverse, le PVDA-PTB aurait six fois plus de membres que dans l'étude de Cevipol.

Une partie de l'explication provient peut-être de la distinction entre membre ayant payé sa cotisation et membre détenteur d'une carte sans contribution financière. Il y aurait lieu de parler de sympathisants.

Dans l'enquête que nous avons faite auprès des responsables de communication des partis (annexe7), Défi et Écolo ont confirmé avoir entre 5 et 10 000 membres et le MR entre 25 et 30 000 membres ⁶³. Dans un email, un cadre d'Écolo (Patrice Mathot, responsable adhésion), nous a affirmé que le parti comptait 6 000 membres soit un chiffre très proche de celui repris dans notre tableau. Sur son site internet, le MR revendique 30 000 membres et le PTB 19 000 adhérents.

5.1.2. les modalités pour devenir membre

« Jusqu'à la fin de la WW2, les adhésion aux partis s'effectuaient par l'intermédiaire des organisations sociales catholiques ou par le biais des organisations syndicales ou coopératives pour les partis de gauche » (P. Delwit, 2011)⁶⁴.

La volonté des partis de mettre en avant l'adhésion se traduit par une présence très visible sur la page d'entrée de leur site internet.

« As in most democracies, the first

condition to become a party member is to pay the membership fees (Tableau 04 ci-dessus). All parties have adopted an annual fee, which varies in terms of price depending on the party (from €5 to €25) and the member's familial and economic status. Some parties began making it much easier for their supporters to join, by reducing the required dues payments and by lowering the procedural barriers to entry. In many cases, party membership can now be purchased on the Internet in a single transaction, similar to other consumer goods. Partly as a result of these changes, contemporary

Table 3.1 Criteria and conditions for party membership – Belgium 2012

Party	Annual fee	Age	Exclusivity	Adherence to Principles*	Probationary period	Sponsor by other member	Level	Type**		
								I	C	S
Ecolo	€25 (€18 for each member living at the same address) €12 (< 23, student, on benefits, retired); €10 (first membership)	–	X	X	X	–	X	X	–	X
Groen	€10 (€30 max. for a family > 3) Free (first year); Free for Youth organization (< 33)	–	X	X	X	–	X	X	–	–
SPa	€12 €30 (support membership); €1 extra for Youth organization	15	–	X	X	–	X	X	–	X
PS	€24 €12 (retired, unemployed, student, on benefits, extra member)	16	–	X	X	–	X	X	–	–
CDH	€20 (€5 for each extra member of the same family); €7.50 (student, retired, unemployed, disabled); €40 (support membership)	16	X	X	X	–	X	X	X	–
CD&V	€5 (€4 per extra member); €25 (support membership); €2.50 (youth organization); €2.40 (women organization); €1 (retired organization)	17	X	X	–	–	–	X	–	–
MR	€15 (€23 per couple) €8 senior (€14 per couple); €6 (< 30, unemployed, disabled – €10 per couple) €12.50 (website); €10–15 (statutes)	–	X	X	–	–	X	X	–	X
Open VLD	Minimum €10	16	–	X	–	–	X	X	–	–
LDD	€15 (€20 per couple); €7 senior (10 per couple); €4 (26–35); €1 (< 25)	16	X	X	–	–	X	X	X	–
FDF	€12.50 (€2.50 per extra member) €5 (< 30)	(16)	X	X	X	–	X	X	–	–
N-VA	€12.50 (€2.50 per extra member) €5 (< 30)	–	–	X	–	–	–	X	–	–
VB	€6.50 (student); Free for Youth organization (< 36)	–	–	X	–	–	–	X	–	–

Source: Party Statutes as in www.politicalpartydb.com (PPDB) (accessed on 1 October 2014).

Note:

* Adherence to principles (Ecolo: principles, political strategy, statutes, internal rules; Groen: principles, goals; SPa: party's goals and means; PS: Charter; CDH: project, statutes; CD&V: project [manifestos], statutes, internal rules; OpenVLD: Declaration of principles; N-VA: principles, goals [statutes]; VB: statutes).

** Type of membership: I = Individual; C = Collective (corporate/indirect); S = Registered Sympathizer (supporter or friend of the party, with no full rights).

⁶³ Enquête réalisée entre le 27/04 et le 27/05 auprès des responsables de communication du CDH, Défi, Écolo, MR, PS et PTB. Outil utilisé : surveymonkey. Défi a répondu le 28/04, le MR le 5/05, Écolo le 7/05. Le CDH a refusé de répondre pour des raisons de confidentialité, le PTB n'avait pas le temps. Le PS n'a pas répondu.

⁶⁴ Pascal Delwit, « Partis et systèmes de partis en Belgique en perspective », in Les partis politiques en Belgique, Edition de l'Université de Bruxelles, 2011

political parties vary greatly in how they organize their membership, particularly in terms of the costs and benefits of affiliating as a full member” (Susan Achury, Karina Kosiara-Pedersen, Emilie van Haute, 2020)⁶⁵.

Selon Emilie van Haute : “The payment of a membership fee is not the only condition that must be met to become a party member in Belgium. Other criteria, such as age, exclusivity, subscription to the basic principles of the party, a probationary period, or sponsorship by one or more other members, are sometimes applied. Furthermore, parties also add specifications regarding the level at which the membership occurs (procedure)” (Susan Achury, Karina Kosiara-Pedersen, Emilie van Haute, 2020)⁶⁶.

En réalité, le plus souvent, il n’y a aucune demande de parrainage ou de période probatoire. Dès l’inscription au MR, un email d’accueil est envoyé par le président du parti (Annexe 1). Deux lettres sont envoyées simultanément pour l’affiliation. Elles sont toutes deux signées de G-L. Bouchez et très redondantes en termes de contenu. Le président propose utiliser 3 cartes de parrainage pour susciter l’entourage à rejoindre le parti. Le processus n’est pas très pratique. L’accent est également mis sur l’implication au niveau de la section locale malgré notre demande d’agir au niveau national.

Pour Écolo, il s’agissait d’un email de bienvenue (annexe : 1) assez complet signé par les deux coprésidents et on ne sait pourquoi par le coordonnateur du Bureau du Conseil de Fédération. Il mentionnait les informations disponibles, les droits du membre (être membre, ça consiste en quoi ?). Aucun envoi de ce type n’a été constaté pour le PS ou Défi.

L’inscription au CDH n’est pas automatique (annexe : 1). Outre l’absence de possibilité de payer en ligne (le système ne fonctionne pas), le candidat membre doit être accepté. Ce fut bien le cas après deux semaines d’attente. L’envoi d’une carte du parti est conditionnée au paiement de la cotisation mais nous l’attendons toujours soit 7 mois après cet engagement.

Dans un email en néerlandais, le PTB conditionne l’inscription à la confirmation de son adresse email (annexe : 1). Le candidat membre est ensuite renvoyé vers la partie néerlandophone du site. Seule originalité, lors de l’adhésion on peut informer des personnes de cette démarche. La lettre de bienvenue du PTB est signée par son président, Peter Mertens, qui s’engage « à rendre visite à tous ses membres » avec à la clé une proposition de rendez-vous qui semble personnelle. Plus d’un mois après ce courrier, il n’y a pas eu de concrétisation. Au PS, un responsable local est censé prendre contact avec le nouveau membre (annexe : 1). Ce fut le cas après un mois et demi. Deux mois après notre inscription, aucune demande de paiement de cotisation n’a été demandée. Aucune carte du parti n’a été envoyée.

⁶⁵ Susan Achury, Karina Kosiara-Pedersen, Emilie van Haute, « The consequences of membership incentives: Do greater political benefits attract different kinds of members? » *PartyPolitics*, vol 26 (I), Sage, 2020

⁶⁶ Op cit..

Par rapport à l'analyse d'Emilie van Haute, on constate effectivement un allègement des procédures d'inscription. Ainsi, Écolo a mis fin à sa procédure d'acceptation en deux étapes. « Only Ecolo implements a two-step procedure for affiliation: individuals must apply for membership, which is automatically granted 30 days after the payment of the membership fee provided that the Commission of members does not refuse the membership (in the case of refusal, the applicant can appeal) (Susan Achury, Karina Kosiara-Pedersen, Emilie van Haute, 2020)⁶⁷. » Écolo n'a pas respecté ses statuts qui prévoient aussi un avis préalable des groupes locaux et régionaux concernés avant la décision relative à une demande adhésion (Titre II article 11).

Les renseignements demandés sont peu nombreux : le prénom, le nom, l'adresse, l'âge et une adresse email. La mention de l'âge est utilisé pour calibrer le prix de la cotisation.

Il est intéressant de noter qu'à l'exception du MR, il n'y a aucun engagement de la part du candidat adhérent à ne pas être membre d'une autre organisation. Au MR, le membre accepte : « En complétant la présente demande d'affiliation : ... Je m'engage sur l'honneur à n'apporter d'aucune manière mon soutien à des personnes, mouvements, formations ou partis politiques dont les idéologies et programmes seraient contraires à ces principes et valeurs. »

Par contre, les statuts des partis (PS, PTB, Écolo..) stipulent quasiment toujours que l'adhésion à un autre parti est interdit et même une clause d'exclusion. Le connaissance de ce principe suppose donc la lecture souvent fastidieuse des statuts⁶⁸.

Plusieurs partis proposent un « statut » de membre ou de sympathisant et demandent aux candidats de déterminer leur niveau de collaboration. Ainsi, le PS ou Écolo demandent si l'on souhaite s'impliquer au niveau local ou au niveau national (illustration 5). Ce dernier étant présenté comme un lieu de réflexion et non d'élection. Être membre au PS c'est « pouvoir participer aux réunion de votre section, de voter dans les assemblées et de contribuer à la rédaction des programmes

⁶⁷ Op cit.

⁶⁸ Quelques exemples. L'article 5 des statuts du Ps précise : « Pour être admis, il faut être âgé de 16 ans accomplis et n'être membre d'aucun autre Parti, ni d'aucun groupe ou association dont l'objet social serait contraire aux principes démocratiques ». L'article 9 des statut du PTB « Peut devenir membre du PTB tout homme ou femme qui a atteint l'âge de 16 ans, n'est pas membre d'un autre parti politique, se reconnaît dans le parti et son action et paie une cotisation. ». Le chapitre 3 des statuts d'Écolo prévoit que le membre « n'est membre d'aucun autre parti politique, à l'exception de GROEN ou d'un autre parti adhérent au Parti Vert Européen, ni d'aucun groupe qui renierait les principes fondamentaux d'ECOLO. L'article 4 des statuts de Défi prévoit aussi que « Par leur affiliation, les membres s'engagent à respecter les présents statuts ainsi que la Charte de déontologie adoptée par le Bureau. Ils s'engagent également à ne pas s'affilier ni soutenir un autre parti politique belge, ni directement ni indirectement. »

électorales. D'une manière générale, vous participez aux processus de décisions du Parti, y compris l'élection de ses dirigeants ». Le sympathisant reçoit les infos, actualités et invitation du PS. Malgré notre choix du niveau national, le PS nous a inscrit au niveau de notre commune. De même, chez Écolo, nous n'avons perçu aucune distinction pratique quant au niveau d'engagement (local ou national). Le PTB offre aussi plusieurs variantes d'association au parti. S'engager à être actif sur les réseaux sociaux, contribuer aux campagnes ou être « simple » membre.

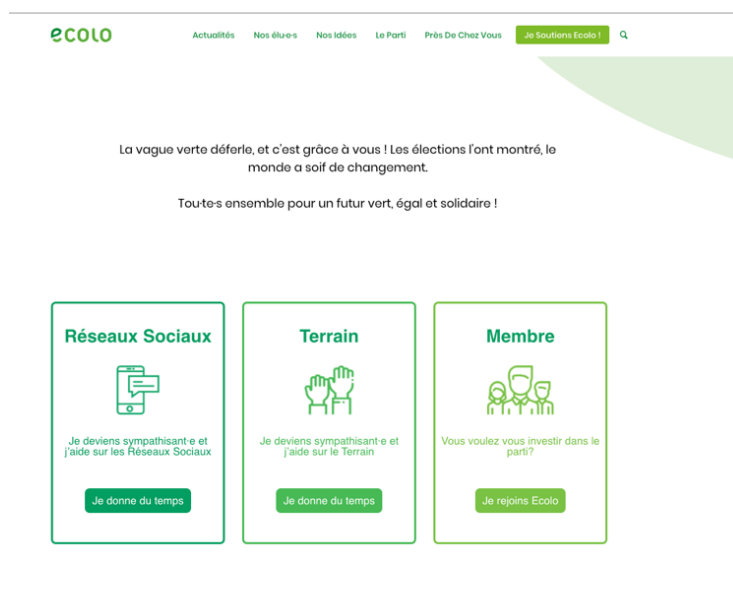


Illustration 5

Notons qu'aucun des partis ne tentent d'obtenir un profil étendu des candidats membres.

Tout au plus, il est demandé de préciser un choix quant au niveau d'interaction que le membre souhaite : une action au niveau local ou national. Écolo est le seul à proposer un choix parmi un nombre déterminé de centres d'intérêt (énergie, environnement, démocratie, économie, justice, enseignement, social et international) (illustration 6). Au PS, nous nous sommes inscrit à la fois comme sympathisant et comme adhérent sans conséquence particulière.

1 / 2 / 3 / 4

En devenant membre, j'ai l'occasion d'agir, de soutenir, de m'informer et donc de participer à la construction d'un monde plus vert et plus juste

Je suis intéressé par la politique et/ou les actions

- ☐ Au niveau local
- ☐ Au niveau national et européen
- ☐ J'ai moins de 35 ans et je souhaite être informé des activités d'EcoloJ

Plus d'information sur Ecolo J: <http://ecoloj.be>

Si j'ai du temps :

- ☐ Je participe à des réunions politiques/thématiques
- ☐ J'agis sur les réseaux sociaux (Facebook, WhatsApp, Twitter, Instagram...)
- ☐ Je prends part à des actions de terrain

Montants des cotisations : 10€ membre pour la première fois / 30€ membre isolé / 25€ membre avec d'autres membres à mon adresse / 15€ pour les moins de 23 ans, les étudiants, les bénéficiaires d'allocations sociales et les pensionnés.

Illustration 6

Section 5.2. L'importance financière et électorale des adhérents

5.2.1. *Il est intéressant de déterminer le poids financier des membres dans les recettes des partis politiques.*

Afin d'éviter que des entreprises ou des fonds privés n'influencent trop une campagne et donc les résultats des élections, ce sont les finances publiques qui octroient aux partis un budget de fonctionnement. Ce financement prend la forme d'une dotation annuelle versée mensuellement et d'un montant forfaitaire par vote recueilli.

« Le financement public des partis et le développement de campagnes électorales professionnalisées a rendu moins cruciales les ressources que procure l'adhésion de masse. Dès lors, il y a moins d'incitants à recruter des adhérents » (É. Van Haute & E. Paulis, 2018)⁶⁹.

Les membres ou sympathisants contribuent de quatre manières aux finances de leur parti. D'une part, au travers des cotisations. D'autre part, des dons et des recettes des manifestations, des publications et de la publicité. Enfin, les partis peuvent également tirer des revenus de la vente de « goodies » mais nous ne disposons pas de ces chiffres. Il existe une boutique bien visible au PS (illustration 7), au PTB et dans une moindre mesure au MR.

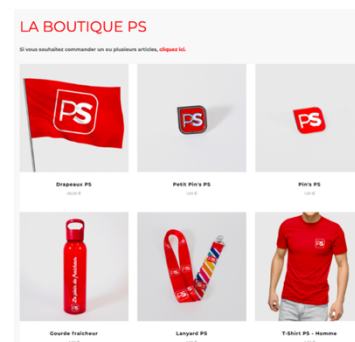


Illustration 7

Plusieurs partis se refusent à susciter des dons (ex : MR, CDH, PS, Écolo) alors que Défi et surtout le PTB l'affichent ouvertement en précisant que les dons sont limités à 500 euros par personne et par année civile. Si le PTB souligne -à juste titre- que « Les partis au pouvoir sont sous perfusion des subsides de l'État. Le PTB, lui, s'appuie sur l'engagement des gens et des multiples petites ou grandes contributions financières que ses membres et sympathisants peuvent apporter » (illustration 8)

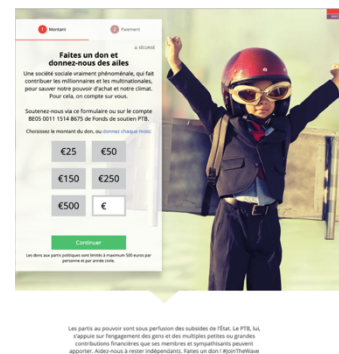


Illustration 8

⁶⁹ Émilie Van Haute et Emilien Paulis, « Le blues des adhérents », Politique, n°105, septembre 2018

Dans le tableau 09 ci-dessous, nous avons repris le total consolidé des produits sur activités courantes des différents partis (année 2018), la contribution des pouvoirs publics, le total des cotisations des membres, l'ensemble des dons et le produit des manifestations et publications. La dernière colonne donne le ratio entre l'ensemble des apports des adhérents/militants par rapport à l'ensemble des produits courants des partis.

Année 2018, en euro

	Produits des activ. Courantes (1)	Contrib. Publiques (2)	Cotisations (3)	Dons (4)	Manifest. (5)	(3+4+5/1) %
CDH	6 932 225	6 366 580	87 125	7 874	63 619	2,29
Défi	1 099 000	562 198	47 593	47 384	0	8,64
Écolo	4 437 540	2 883 741	114 760	7 462	163 735	6,44
MR	10 326 983	8 522 816	360 600	150	473 129	8,08
PS	13 259 491	10 176 399	451 735	0	12 106	3,5
PTB-PVDA	4 906 197	2 278 687	1 557 049	337 000	261 543	43,94
FRANCE						
PCF	26 579 255	2 008 429	6 062 152	4 719 812	3 023 765	35,9

(Tableau 09, source : le Parlement belge et Français)⁷⁰

Plusieurs enseignements peuvent être tiré de ce tableau.

Ce tableau confirme la dépendance des partis aux contributions publiques. Le coefficient de dépendance des partis varie de 92% pour le CDH à 46% pour le PTB. En d'autres termes, 92% du produits des activités courantes du CDH provient des contributions publiques. (Défi : 51%, Écolo : 65%, MR : 82%, PS : 77%). Il est de 7% pour le Parti communiste français.

« Beaucoup de partis sont devenus progressivement des partis de cartel, c.-à-d. des sortes d'agences semi-étatiques, des organisations spécialisées dans la gestion publique et qui tirent la plupart de leurs ressources de l'État. Ils se sont, d'une certaine manière, retirés de la société civile ; ils ont aussi moins besoin de militants et de membres » (B. Rihoux, 2004)⁷¹

⁷⁰<https://www.dekamer.be/kvvcr/showpage.cfm?section=/flwb&language=nl&cfm=/site/wwwcfm/flwb/flwbn.cfm?lang=N&legislat=55&dossierID=0022>

⁷¹ Benoît Rihoux, «Partis politiques et mouvements sociaux: d'où venons-nous, où allons-nous ? », La Revue Nouvelle, n° 3, mars 2004

Les partis francophones sont riches, à l'exception de Défi. Les liquidités et placements financiers représentent souvent une année de frais de campagne. Ainsi, par exemple, le PS dispose de 13 millions d'euros placements et disponible pour une dette totale de 3,2 millions d'euros. Le MR a 7 millions d'euros placements et disponible pour une dette totale de 4 millions d'euros. Et encore, ce n'est pas grand-chose face aux 19 millions d'euros de liquidité la NVA avec 8 millions de dette !

Les partis belges ne sont aucunement incités à récolter des fonds auprès de leur base alors que les partis allemands sont récompensés financièrement s'ils obtiennent plus de dons. Le système de « matching funds » utilisé en Allemagne prévoit qu'un parti reçoit davantage de subventions publiques à mesure qu'il reçoit plus de dons. « Dans un tel système, l'idée est d'encourager les partis à entretenir leurs relations avec leur base et, de manière plus générale, à rester en lien avec la société. Cette façon de faire pourrait peut-être renforcer, en Belgique aussi, la relation entre le citoyen et la politique » (J. Smulders et B. Maddens , 2017)⁷².

Pour trois partis (Défi, Écolo et MR), l'apport des membres ou sympathisants tournent autour de 6-8% de l'ensemble des produits sur activités courantes. Ce qui n'est pas négligeable. Cette contribution est bien moindre pour le PS et le CDH.

L'évolution du PS est la plus marquée. Entre 2008 et 2018, les cotisations se sont effondrées de plus de moitié (47%). Sur la même période, le total des cotisations du MR a baissé de 22% tandis que chez Écolo, elles ont été multiplié par 3. Le PS semble aussi être à la traine pour les dons. Les recettes issues des manifestations, de publications et de publicité du PS se sont effondrées pour atteindre quelques milliers d'euros (12 000 euros en 2018). C'est difficile à comprendre pour un parti qui bénéficie du plus grand nombre de membres et qui est le plus important parti francophone.

Le PVDA-PTB a clairement le vent en poupe et fait un carton plein en termes de cotisations, de dons et de revenus issus des manifestations. Ce parti a d'ailleurs pour objectif affiché de se distancier de la manne publique. L'impact financier des membres est donc majeur. Le PVDA-PTB représente à lui seul la moitié (53,99%) de l'ensemble des revenus issus des membres/sympathisants des partis politiques francophones.

Il est intéressant de noter que le Parti communiste français présente des caractéristiques assez identiques à celles du PTB. Ce sont des partis de masse qui exigent une implication plus importantes de leurs membres.

Notons que le PTB est le seul parti à avoir exigé une domiciliation bancaire pour le paiement de la cotisation au parti.

⁷² Jef Smulders et Bart Maddens, « Les dons aux partis politiques et aux candidats (1999-2016) », Crisp, déc 2017

Le montant des dons peut ponctuellement fortement varier de parti à parti (voir tableau 10). On notera cependant que le PVDA-PTB excelle dans leur attraction (ex : 105 741 euros en 2017 ou 282 118 euros en 2014). A l'exception d'une année (2003 et 2012), les donateurs sont très peu présents au PS et au MR.

	PS	Féd. PRL FDF MCC/ MR (*)	PSC/ CDH	Écolo	FDF/ Défi	PP	PTB
1999	22 208	21 161	103 795	6 838			
2000	0	3 521	29 778	1 455			
2001	0	1 991	17 866	0			
2002	142	2 314	18 342	5 786			
2003	385 706	1 098	34 153	6 851			
2004	29 301	4 772	40 142	10 500			
2005	0	6 193	32 944	3 721			
2006	5 653	15 901	36 384	3 336			
2007	0	9 338	35 009	6 698			
2008	0	4 406	15 476	2 870			
2009	1 839	6 785	26 110	1 979			
2010	1 694	20 567	11 389	1 694		50 843	
2011	1 293	963	9 218	33 572	9 737	5 020	
2012	1 882	418 159	20 327	1 136	19 644		
2013	525	445	12 743	877	16 900		
2014	633	300	22 321	3 505	18 227	15 857	282 118
2015	0	275	14 484	9 541	4 919	1 060	10 722
2016	0	219	10 818	8 559	3 595	509	25 162
Total	450 877	518 409	491 298	108 916	73 022	73 288	318 002

(Tableau 10, source : cahier du CRISP, 8 décembre 2017)

5.2.2. le poids électoral des membres

Nous sommes parti du principe que le membre d'un parti devrait assez logiquement voter pour le parti auquel il a adhéré.

Dans le tableau 11, nous avons repris le nombre de voix obtenues par les partis politiques francophones lors des dernières élections fédérales (2019). Il est frappant de constater que le nombre théorique de membres payant du PVDA-PTB représente plus de 13% du total de voix obtenues par le parti. C'est donc énorme. Les 3,7% du MR sont aussi très parlant et même pour tous les autres partis le pourcentage n'est pas négligeable. Nous avons également calculer un pourcentage « bis » suivant le nombre de membres revendiqués par Écolo, le MR et le PTB. Pour Défi, nous avons pris une moyenne de 7500.

D'expérience, nous pouvons affirmer que le MR ne sonde jamais ses membres quant à savoir s'ils vont effectivement voter pour leur parti lors des élections. C'est pourtant une information gratuite et éventuellement symptomatique des divergences possibles entre une partie « active » de la base de l'électorale et les cadres du parti.



	Voix obtenues (fédéral 2019)	Membres payant	%	% bis
CDH	250 861	4 356	1,74	-
Défi	150 394	2 644	1,76	4,99
Écolo	416 452	5 738	1,38	1,44
MR	512 825	18 978	3,70	5,85
PS	641 623	18 822	2,93	9,35
PTB-PVDA	584 621	77 852	13,32	3,25

(Tableau 11, source : ibz.be, service public fédéral intérieur)

Section 5.3. L'interactivité des partis politiques vis-à-vis de leurs membres

Nous avons vu que le poids financier des membres n'est pas négligeable. De même, le réservoir de voix que représente les membres est utile à un parti. En théorie, les partis devraient donc se montrer assez actif avec leurs membres afin de présenter un ratio coût/bénéfice intéressant pour ces derniers.

Selon E. van Haute, l'activisme des adhérents serait très faible. Près de la moitié d'entre eux sont passifs. « When looking at the level of activism via the average number of hours that party members declared to dedicate to party activities per month, the results show that more than 80% of the respondents spend very little (35%) or no time at all (45%) on party activities. This is in line with research findings in other countries » (E. van Haute, 2016)⁷³.

Pour comprendre cette passivité généralisée, il est utile d'analyser les raisons pour lesquelles des personnes se font membres d'un parti.

⁷³ Emilie van Haute et Anita Gauja, « Party members and activities », Routledge, 2015

Dans leur théorie des incitants, les auteurs Clark et Wilson distinguent deux catégories pour cerner le mécanisme d'adhésion⁷⁴. **Les incitants collectifs et les incitants sélectifs**. La première « cause » d'adhésion serait plus affective qu'idéologique et la seconde ferait référence à différentes formes de rémunération. Nous serions tenté d'ajouter une troisième catégorie tout aussi importante à nos yeux que les deux autres. Celle du sentiment des adhérents d'agir, de contribuer à solutionner des situations, de peser sur l'avenir de la Société.

« Some of the incentives over which parties have greatest control involve intraparty political processes. In this vein, one of the most important political benefits that parties can offer to potential members is the right to directly influence party decisions, such as choosing the party leader or deciding the party's position on policy issues” (Susan Achury, Karina Kosiara-Pedersen et Emilie van Haute, 2020)⁷⁵.

Pourtant, les partis ne semblent pas s'intéresser à la valeur ajoutée que pourrait apporter le nouveau membre. La simple question « en quoi pensez-vous être utile au parti » n'est jamais posée. Il existe bien une tentative étonnante d'Écolo de se renseigner à ce sujet (cfr : lors de la grande enquête en annexe 2) mais cela tombe comme un cheveu dans la soupe).

Les adhérents risquent de ne pas percevoir les bénéfices de leur démarche et de considérer qu'être membre ne fait aucune différence par rapport aux politiques menées. « Si les partis politiques cherchaient à recruter d'avantage d'adhérents, c'est bien sur les bénéfices de l'adhésion qu'il faudrait travailler davantage que sur les coûts » (É. Van Haute et E. Paulis, 2018).⁷⁶

Pour formaliser la capacité des membres à agir au sein de leur parti, nous nous sommes inspirés d'une étude faite par Susan Achury, Karina Kosiara-Pedersen et Emilie van Haute.⁷⁷

Sur base des informations disponibles dans les statuts de 2012 des principaux partis belges, ces auteurs ont analysé 5 domaines dans lesquels les membres d'un parti peuvent agir : la participation au congrès, la sélection des candidats, la nomination du président du parti, le vote du programme électoral et l'acceptation de la participation au pouvoir (tableau 12).

⁷⁴ P. B. Clark, J. Q. Wilson, “Incentive Systems: A Theory of Organizations”, *Administrative Science Quarterly* 6(2), 1961

⁷⁵ Susan Achury, Karina Kosiara-Pedersen, Emilie van Haute, « The consequences of membership incentives: Do greater political benefits attract different kinds of members? » *PartyPolitics*, vol 26 (I), Sage, 2020

⁷⁶ Emilie Van Haute et Emilien Paulis, « Le blues des adhérents », *Politique*, n°105, septembre 2018

⁷⁷ Susan Achury, Karina Kosiara-Pedersen, Emilie van Haute, « The consequences of membership incentives: Do greater political benefits attract different kinds of members? » *PartyPolitics*, vol 26 (I), Sage, 2020

Table 3.2 Rights and obligations of party members – Belgium 2012

Party	Participation to Congress	Candidate selection	Party leader selection	Election Manifesto	Participation to Power
Ecolo	X	2	2	3	2
Groen	X	2	2	2	2
SP.a	4	4	2	4	4
PS	4	4	2	4	4
CDH	X	0	2	2	2
CD&V	X	2	2	2	2
MR	X	0	2	0	0
Open VLD	X	2	2	2	2
N-VA	X	0	2	3	2
VB	X	0	0	0	0

Source: Party Statutes as in www.politicalpartydb.com/PPDB (accessed on 1 October 2014).

Note: 0 = No formal (in)direct active role and no voting rights; 1 = Formal active role; 2 = Right to vote; 3 = Both; 4 = Influence through delegation or representation.

(Tableau 12)

Les résultats décevants des partis belges ne font pas exception. « Among our sample of 57 parties, 43% give party members a direct vote on the election of the political leader, while only 17% grant members full rights (input and vote) on the formulation of the election manifesto, and 18% grant members full rights (input and vote) in the candidate selection process” (Susan Achury, Karina Kosiara-Pedersen et Emilie van Haute, 2020).⁷⁸

Nous avons actualisé cette recherche en y ajoutant également les deux autres partis faisant également parties de notre étude : Défi et le PTB.

A l’analyse, il y aurait essentiellement deux types de relation entre les partis politiques et leurs membres :

- Des partis donnant **un pouvoir de décision** relativement large à leurs membres comme Écolo. L’article 16 des statuts est consacré aux 3 droits des membres : 1. de vote dans les assemblées ; 2. d’être candidat aux élections ; 3. de désigner les candidats Écolo aux élections. L’article 20 stipule que « L’Assemblée générale est composée de l’ensemble des membres » et l’article 132 que « Le Congrès fédéral est composé de l’ensemble des membres d’ECOLO et de GROEN ».
- Des partis ne donnant pas **de pouvoir direct** aux membres comme le PS et le PTB ou **des pouvoirs limités** à l’élection du président du parti comme le Défi, le MR ou le PS ⁷⁹.

⁷⁸ Susan Achury, Karina Kosiara-Pedersen, Emilie van Haute, « The consequences of membership incentives: Do greater political benefits attract different kinds of members? » *PartyPolitics*, vol 26 (I), Sage, 2020

⁷⁹ L’article 22 des statuts du PS prévoit que « Tous les membres sont autorisés à participer à l’Assemblée fédérale, étant entendu que le droit de vote est réservé aux délégués des sections ». L’article 32 rejette le droit des membres à assister directement au congrès national : « Les délégué(e)s désigné(e)s et convoqué(e)s par leur fédération sont membres du Congrès avec voix délibérative. Les délégué(e)s sont désigné(e)s par l’Assemblée fédérale selon les modalités fixées par les statuts des fédérations. » Pour Défi, l’article 8 des statuts précise que le Congrès est l’assemblée générale de tous les membres du parti et l’article 21 que « Le Congrès élit, au suffrage universel des membres, le président et le secrétaire général du parti ». L’article 12 des statuts du MR indique que « Le/la Président(e) du Mouvement Réformateur est élu(e) au suffrage universel des membres » et l’article 8 : « Le Congrès se compose des délégations des formations politiques du Mouvement Réformateur ». Au PS aussi ce sont des délégués qui agissent au nom des membres. Au PTB, l’article 30 des statuts explique que « Le Congrès statutaire est constitué de délégués de tous les groupes de base et noyaux de militants du parti. Le Congrès statutaire élit le (la) président(e) du Conseil national parmi les élus au nouveau Conseil national. Le

Au-delà de cette intégration « formelle » des membres au sein des structures des partis, nous pouvons témoigner de la dynamique existant vis-à-vis des membres au cours des 6 mois écoulés depuis nos inscriptions.

Le MR, le PS ont pour point commun de ne s'être pas manifesté au-delà de l'inscription initiale. Les sections locales du MR proposent des réunions entre membres au cours de soirées payantes. Le PTB et Écolo figurent parmi les plus proactifs. Ce sont les deux seuls partis qui ont notamment envoyé un email de soutien durant la période de confinement. Le PTB nous a également téléphoné pour prendre de nos nouvelles et dialoguer sur la gestion de la crise sanitaire par la Première ministre. Nous avons effectivement reçu le magazine à domicile comme annoncé.

Autre particularité, à trois reprises, Écolo a envoyé un email proposant de se porter candidat pour des mandats (membre du conseil d'administration du Fonds du logement wallon, membre du conseil d'administration de la Gestion du Bois de St-Jean, membre du conseil d'administration de l'aéroport de Liège, voir annexe 3). L'email précisait les missions, le profil attendu des candidats et des infos relatives au mandat comme la rémunération et l'ampleur de la tâche. Le formulaire unique de candidature reprenait des rubriques classiques d'identité et un seul espace dédié aux motivations, enjeux (« ce qui fait de moi un candidat adéquat »). La procédure de sélection était précisée: « Une présélection sera effectuée sur base des informations reçues. Un comité de sélection composé d'un membre du BCF, d'un représentant de la Coprésidence et du/de la parlementaire de référence auditionnera par vidéoconférence les candidats retenus ». Écolo a aussi envoyé une lettre d'information sur la situation relative au Covid19 et a également lancé une « grande enquête » (annexe : 2 et 5).

Défi a envoyé par email une lettre d'information ainsi qu'une proposition de révision des statuts du parti.

Les conclusions que nous pouvons tirer sont les suivantes:

En général, les partis politiques accordent assez peu d'attention à leurs nouveaux membres. Cela se traduit de plusieurs façons. D'une part, la pauvreté des références aux membres dans les statuts des partis. Aucune référence aux membres n'existe dans les 12 pages des statuts du MR ou les 33 pages du texte de Défi.⁸⁰ Les statuts du PS tiennent dans 85 pages. Une demi page (la page 84) fait référence à la charte du militant. Il n'existe aucun article sur les droits et les devoirs du militant à l'exception de cette charte qui rappelle des comportements adéquats. Il est vrai que « La présence des délégués constitue la spécificité la plus marquante du modèle organisationnel socialiste » (Audrey Vandeleene, 2018)⁸¹. Seuls Écolo et le PTB consacrent un chapitre aux droits et devoirs des membres. D'autre part,

nouveau Conseil national propose un ou plusieurs candidats à la présidence. Le (la) président(e) du Conseil national est aussi président(e) du parti. »

⁸⁰ Tout au plus, l'article 6 des statuts fait référence à « la participation citoyenne Tout citoyen manifestant par écrit le souhait, renouvelable chaque année, de soutenir les orientations du Mouvement Réformateur est associé aux activités. Sa voix est consultative ».

⁸¹ Audrey Vandeleene, « la sélection des candidats aux élections par les partis politiques. L'exemple du scrutin du 25 mai 2014 », CRISP, 2018

à l'exception du MR, rien n'empêche d'adhérer plusieurs fois. Notons que le PTB est le seul parti à ne pas mettre en ligne ses statuts.

Dans notre enquête auprès des responsables de communication (annexe 7), la gestion des membres/adhérents est la dernière des priorités de la communication des partis.

« Certains partis politiques, tout comme certains mouvements sociaux, tels les syndicats, se sont transformés. Ils sont devenus des organisations de professionnels et d'experts, qui ont de moins en moins besoin de militants » (B. Rihoux, 2004)⁸².

La différence de prix des cotisations ne semble pas jouer auprès des candidats adhérents.

“ The results do not provide support for the idea that differences in membership costs affect the political complexion of parties' memberships. This could reflect the relatively low costs of party membership across the parties in our sample; we cannot rule out that potential members would be more price sensitive if there were greater variation in the minimum financial costs of joining” (Susan Achury, Karina Kosiara-Pedersen, Emilie van Haute, 2020)⁸³.

Le lien affectif n'est pas réellement mis en valeur. Aucun des partis ne veillent à « séduire » les membres en précisant leurs droits et leurs attentes vis-à-vis du parti. Le MR et le PS ont rédigé une charte du membre accessible sous forme de lien lors de l'adhésion. Rien de très sexy donc. Pourquoi ne pas développer un parrainage des nouveaux membres par les anciens comme cela se passe parfois en entreprise ? Pourquoi ne pas organiser la journée des nouveaux venus au parti ?

Écolo se démarque cependant des autres partis. Depuis trois mois, Il existe un nouveau département dénommé « Action-Mobilisation-Adhésion » regroupant 6 personnes. Selon son responsable (Patrice Mathot) que nous avons interrogé : « L'objectif est d'élargir la base militante afin de faire vivre nos locales, de faire circuler nos idées sur le terrain et d'être prêts pour les prochaines élections en terme de bénévoles et de personnes sur les listes. Au niveau stratégie, nous avons des groupes de travail qui réfléchissent actuellement sur l'accueil des nouveaux membres (comment bien les intégrer pour les fidéliser), sur la communication vers l'ensemble des membres (comment bien les informer pour là aussi, les fidéliser, et en plus les transformer en "porte-parole") et sur le recrutement (comment trouver de nouveaux membres par nos actions sur le terrain, notre soutien aux initiatives de transition, notre communication web, ...) »

Nous avons testé la réactivité des partis lors de l'envoi d'emails. Celle-ci est au mieux faible. Aux 6 emails de demande d'informations aux partis adressés à l'adresse de contact, seuls trois partis ont répondu positivement. La volonté d'animation existe peut-être chez Écolo mais la réflexion n'est pas globale et ne se traduit pas dans les faits. Obtenir une réponse à notre courte enquête a relevé du parcours du combattant pour Écolo, le CDH, le PS et le PTB (annexe 4). En plus sans succès en ce qui concernent les trois derniers partis. Lors du rejet de notre candidature à un mandat chez Écolo,

⁸² Benoît Rihoux, “Partis politiques et mouvements sociaux: d'où venons-nous, où allons-nous ? », La Revue Nouvelle, n° 3, mars 2004

⁸³ ⁸³ Susan Achury, Karina Kosiara-Pedersen, Emilie van Haute, « The consequences of membership incentives: Do greater political benefits attract different kinds of members? » PartyPolitics, vol 26 (I), Sage, 2020

nous avons demandé à l’auteur de l’email d’expliciter les critères de sélection. A ce stade, aucune réponse n’a été apportée.

« Lorsqu’une organisation n’est plus en mesure de distribuer suffisamment d’incitants, qu’ils soient collectifs ou sélectifs ou les deux à la fois, cette organisation est en danger et peut mourir » (B. Rihoux, 2004)⁸⁴. La chute brutale des cotisations du PS est une illustration du manque d’engouement de l’adhérent socialiste. « Dans ce contexte, c’est la création de nouveaux partis politiques qui, eux, ont une plus grande densité idéologique, et qui vont davantage valoriser le rôle du militant ou de l’adhérent » (B. Rihoux, 2004)⁸⁵. Le PTB joue pour partie ce rôle parce que le manque d’interaction avec l’adhérent pourrait aussi à termes générer des frustrations.

Le répertoire d’action des citoyens s’est aussi transformé. Ils tendent à « délaissier les modes de participation organisés et structurels, orientés sur des projets de société, en faveur de formes de participation plus atomisées et ponctuelles, sur des enjeux particuliers. En outre, avec la dé-polarisation progressive de la société belge, l’adhésion aux partis devient moins le reflet de structures sociologiques et davantage celui de choix idéologiques » (É. Van Haute et E. Paulis, 2018)⁸⁶.

Les études ont démontré que l’âge moyen des adhérents est supérieur à la population en général. Les membres ont également un niveau d’éducation supérieur. C’est plus spécifiquement le cas des partis de masse (E. van Haute, 2016, p 43).⁸⁷ On peut dès lors se poser la question de l’adaptation de ce type de structure aux attentes des populations plus jeunes.

“On average, those who join political parties tend to be better educated and more affluent than other citizens, and they may have more leisure time, because they tend to be in the later part of their working-age years or recently retired”(Susan Achury, Karina Kosiara-Pedersen et Emilie van Haute, 2020)⁸⁸.

A l’heure actuelle, il n’est presque plus question de démocratie directe au sein des partis ». Les listes des candidats sont principalement déterminées par le niveau central du parti. Le rôle des membres peut être considéré comme purement formel et semble n’avoir pas d’impact réel sur la décision finale » (Audrey Vandeleene, 2018).⁸⁹

⁸⁴ Benoît Rihoux, “Partis politiques et mouvements sociaux: d’où venons-nous, où allons-nous ? », La Revue Nouvelle, n° 3, mars 2004

⁸⁵ Idem op cit.

⁸⁶ Émilie Van Haute et Emilien Paulis, « Le blues des adhérents », Politique, n°105, septembre 2018

⁸⁷ Op cit.

⁸⁸ ⁸⁸ Susan Achury, Karina Kosiara-Pedersen, Emilie van Haute, « The consequences of membership incentives: Do greater political benefits attract different kinds of members? » PartyPolitics, vol 26 (I), Sage, 2020

⁸⁹ Audrey Vandeleene, « la sélection des candidats aux élections par les partis politiques. L’exemple du scrutin du 25 mai 2014 », CRISP, 2018

Chapitre 6. Les partis et les électeurs

Nous avons vu que les partis ne désirent généralement pas associer leurs adhérents aux principales décisions prises en leur sein. C'est pourquoi, notre 5^{ème} hypothèse est que les partis associent les électeurs aux décisions politiques. L'association du citoyen se présente comme un mécanisme correctif, permettant de compenser la crise de représentativité et de légitimité subie par les démocraties modernes. Qu'en est-il dans les programmes des partis politiques francophones ? Quelles sont les propositions ? Et au-delà des mots, existe-t-il une réelle ambition des partis ?

Section 6.1. le CDH

D'une manière assez originale, le CDH présente trois programmes complets : un premier programme regroupant le fédéral, la fédération Wallonie-Bruxelles et la Wallonie, un deuxième programme regroupant le fédéral, la fédération Wallonie-Bruxelles et Bruxelles et un troisième programme s'adresse à l'Europe. En réalité à l'exception de la page de couverture, les deux premiers programmes sont identiques et comportent pas moins de 343 pages. Une page est consacrée à l'implication active du citoyen dans la prise de décision (p 275)

Un objectif est affiché : « Nous voulons que les citoyens interviennent plus amplement et plus en amont dans le débat démocratique ».

Illustration 13

Il y a 11 propositions :

- Systématiser la mise en place de panels citoyens dans les Parlements. Ceux-ci sont composés par tirage au sort et permettent aux citoyens de donner un avis éclairé sur les grands enjeux de demain. Un suivi des recommandations du panel, en présence des citoyens tirés au sort et des Ministres compétents, est assuré durant la législature.
- Mettre en place un Sénat citoyen par l'organisation deux fois par an de panels citoyens tirés au sort au sein de cette enceinte. Cette assemblée sera constituée de 100 citoyens qui pourront transmettre un rapport qui sera présenté à la fois au Sénat et à la Chambre dont cette dernière devra se saisir.
- Permettre la co-rédaction et la co-élaboration de décrets et lois dans tous les parlements, comme c'est déjà le cas en Wallonie.



- Permettre aux citoyens d'émettre des avis écrits concernant des projets et propositions de lois dans tous les parlements, à l'instar du Parlement wallon et les prendre en compte.
- Assouplir les conditions d'exercice du droit d'interpellation citoyenne au conseil communal.
- Ouvrir les possibilités d'innover pour associer plus directement les citoyens aux débats des conseils communaux.
- Mettre en place la consultation populaire régionale à Bruxelles et en Communauté germanophone, faisant suite à son adoption en Région wallonne.
- Flexibiliser et simplifier les procédures d'enquête publique pour permettre à davantage de citoyens de communiquer leur avis. La digitalisation de ces enquêtes est une priorité.
- Rendre obligatoires les conseils consultatifs d'enfants, de jeunes et d'ânés au sein des communes afin que ces derniers puissent véritablement donner leur avis sur les politiques prises localement. Le Collège ou le conseil qui appliquera les propositions des conseils consultatifs se devra d'indiquer la provenance de l'idée et devra motiver sa décision s'il décide de ne pas suivre l'avis émis par ce même conseil consultatif.
- Encourager les budgets participatifs et coopératifs dans toutes les communes par un incitant financier, sans sanctionner les communes où les citoyens ne souhaitent pas lancer ce type d'action. Cela permet de favoriser l'implication du citoyen en l'encourageant à développer lui-même un projet de sociétés.
- Rendre obligatoire l'organisation de séances de "budget explicatif" permettant aux élus d'expliquer clairement aux citoyens la destination des investissements communaux, régionaux, communautaires et fédéraux.

Parmi les 36 chapitres, aucun n'a trait à la démocratie. Il faut se rendre au chapitre 13 consacré au numérique pour avoir une référence à l'influence des réseaux sociaux (p 124). Une phrase apparaît sur la démocratie : « La démocratie. Les outils numériques peuvent concourir au renouveau de la démocratie participative, par le recours systématique aux civics tech (BetterStreet, Fluicity, CitizenLab...). Dans le même temps, nous voulons soutenir les transitions industrielles de la presse et de l'audiovisuel et renforcer le rôle des journalistes et lanceurs d'alerte ».

Il faut renouveler la démocratie : « Le numérique et les réseaux sociaux accélèrent le temps politique et dynamisent le débat public. Deux tendances qui créent une demande forte pour plus de transparence, de participation, d'inclusion et de reddition des comptes. Il faut répondre à cette demande, en s'appuyant notamment sur les civics tech. » La proposition consiste à : « Ouvrir le champ de l'innovation dans les processus de délibération préalables aux décisions politiques ».

Plus loin (p 272), dans le chapitre consacré à la gouvernance, le CDH estime que « Le lien entre le politique et les citoyens ne se limite pas, en effet, à l'acte de voter : la participation se décline en un large éventail de possibilités de s'engager, de prendre la parole, de participer au débat, de prendre part à la prise de décision politique. L'engagement associatif est une manière privilégiée de participer, proche, directe, concrète. De la même manière, nous voulons impliquer le citoyen dans la prise de décision. Une citoyenneté de coopération, de débats publics, d'informations actives et d'implications se développe, le CDH la soutient et veut l'amplifier ».

Pour le CDH : « Le fonctionnement des assemblées parlementaires doit changer et s'ouvrir à tous les citoyens. Les expériences de démocraties participatives menées au Parlement de Wallonie (visites d'écoliers ; dépôts d'avis citoyens sur les textes en phase d'être adoptés ; possibilité de pétition avec débat obligatoire ; Co rédaction de textes de lois avec les députés ; mises en place de panels citoyens de qualité ; mise en place de consultations populaires) doivent être étendues aux autres parlements ».

Section 6.2. Défi

Défi décline son programme en 13 chapitres dont un est consacré à la démocratie participative. Il n'y a aucune proposition. Le parti fait référence à un projet ambitieux (mais surtout mystérieux) « baptisé Nova Carta » et proposant de « partir des besoins réels des citoyens, pour aboutir à une évaluation concrète des réformes précédentes, et un travail de modernisation vivifiante de la constitution ».

Section 6.3. Écolo

Écolo propose 4 projets : un projet pour la Belgique, un projet pour la Wallonie, un projet pour la région bruxelloise et un projet pour l'Europe. Le projet pour la Belgique comporte 4 chapitres dont l'un est intitulé « Nous voulons faire vivre la démocratie ». Ce chapitre renvoie vers une page nommée « Démocratie et gouvernance ». Le texte traite tout d'abord de la gouvernance pour ensuite ambitionner de « changer de logiciel démocratique ».

Écolo fait 19 propositions dans ce chapitre dont 3 concernent l'interaction avec les citoyens. (Illustration 14)

1. Créer un droit d'initiative législative citoyen et permettre un référendum décisionnel. Écolo précise : « Suivant ce mécanisme, tout citoyen ayant rassemblé un nombre suffisant de signatures peut soumettre sa proposition de texte au vote de son conseil communal ou de son assemblée

parlementaire, pour qu'elle soit débattue et, le cas échéant, adoptée et mise en œuvre. Et en cas de rejet, ces citoyens peuvent demander l'organisation d'une consultation populaire pour que

PROPOSITION 1 Créer un droit d'initiative législative citoyen et permettre le référendum décisionnel.	PROPOSITION 2 Généraliser le cumul intégral des mandats de parlementaire, de ministre, mais aussi des fonctions de chef de cabinet et directeur général des administrations et des organismes d'intérêt public et intercommunales.	PROPOSITION 3 Établir une circonscription électorale fédérale et une circonscription électorale wallonne et à Bruxelles des listes bilingues pour le Parlement régional.	PROPOSITION 4 Supprimer les provinces (tout en transférant les missions, les services offerts et le personnel), simplifier les structures entre les Régions et les communes et renforcer la collaboration entre communes.
PROPOSITION 5 Créer une assemblée interfédérale du futur orientée sur les enjeux de long terme et composée de citoyens tirés au sort et supprimer le Sénat.	PROPOSITION 6 Intégrer la préoccupation des générations futures au cœur de la décision publique par la mise en place d'une inspection « climat et développement durable » dotée de pouvoirs similaires à ceux de l'inspection des finances.	PROPOSITION 7 Mettre en place dans les assemblées parlementaires des commissions mixtes composées d'élus et de citoyens tirés au sort.	PROPOSITION 8 Mettre en place une démocratie paritaire en termes de genre : - dans les parlements - dans les gouvernements - dans la fonction publique et les organismes d'intérêt public.

la population elle-même se prononce. En échangeant régulièrement sur les questions publiques, les citoyens en font leur affaire et reprennent goût à la politique. Au final, un tel processus participatif permettrait de renforcer la légitimité des citoyens et de leurs représentants, mais également des décisions qui sont issues des débats publics »

2. Créer une assemblée interfédérale du futur orientée sur les enjeux à long terme et composée de citoyens tirés au sort et supprimer le sénat.
3. Mettre en place dans les assemblées parlementaires des commissions mixtes composées d'élus et de citoyens tirés au sort. Écolo précise que : « Ces citoyens tirés au sort seraient formés pour assumer cette fonction, et bénéficieraient d'une rémunération adaptée et d'un soutien ad hoc »

Section 6.4. le MR

Dans un programme de plus de 100 pages, le Manifeste doctrinal du MR (illustration 15) consacre trois lignes à la démocratie directe et participative :

« Les Libéraux sont d'ardents partisans de la démocratie représentative. Le parlementarisme implique l'élection des représentants du peuple, le contrôle de l'action gouvernementale, les droits de l'opposition et le financement public des partis démocratiques. Dans le même esprit, les Libéraux sont favorables à plus de démocratie directe et participative face aux enjeux sociétaux décisifs, venant en complément de la démocratie représentative ». L'accent est mis sur la primauté du politique. « Les Libéraux entendent garantir la primauté du politique et donc du contrôle démocratique. Dans une série de problématiques complexes ... l'expert doit s'exprimer, expliquer et contribuer à la compréhension de la problématique. Le politique quant à lui a la responsabilité de décider ».

Pour assouplir cette position de « monopole », le MR précise que « Le libéralisme privilégie l'expression de différents points de vue, ainsi que le débat dans le processus de prise de décision. Le débat parlementaire sort renforcé de l'ouverture aux analyses des chercheurs et à l'expertise des spécialistes. Le Parlement fait alors la synthèse entre la technicité et l'intérêt commun ».

Le programme du parti conclut ce sujet avec une proposition assez nébuleuse : « Les Libéraux recommandent une alliance renouvelée de la démocratie, de l'économie et de la science. ». En conclusion, au-delà des prises de positions de principe, il n'y a aucune proposition.



Illustration 15

Section 6.5. le PS

Le PS résume ses propositions en une simple page (illustration 16)

Le PS réduit la maltraitance du système démocratique à une « forme de méfiance d'une partie des citoyens » qui par ailleurs s'étend à « de nombreux autres institutions et corps intermédiaires de la société (les syndicats, les églises, la presse), les parlements, les gouvernements et les pouvoirs locaux ». Le constat est clair : « La démocratie fait face à de nombreux défis. Il est indispensable d'apporter des réponses novatrices. La démocratie, conçue à l'époque des Lumières, a besoin d'un nouveau souffle, d'un nouveau modèle »⁹⁰.

« Les solutions envisagées pour un nouveau modèle efficace passent par une plus grande participation des citoyens, par un renforcement du rôle des élus et par des pratiques promouvant l'égalité, la transparence et la probité »⁹¹.

Le PS estime avoir renforcé sa gouvernance publique. « Ainsi, lors du congrès, les militants socialistes ont également confirmé des propositions, à traduire en textes légaux et réglementaires, relatives à l'introduction de dispositifs de démocratie participative et à l'amélioration du fonctionnement des mécanismes de démocratie représentative... Par-delà ces acquis, les socialistes entendent poursuivre leur travail d'approfondissement de la démocratie »⁹².

La consultation du pavé des « 170 engagements pour un futur idéal » permet de remarquer qu'un nombre réduit de pages (6) sont consacrées à des propositions relatives « à l'engagement citoyen et démocratie »⁹³.

De plus, une seule proposition (n°79) couvrant une page A4 concerne les citoyens. Les autres textes sont quasiment tous consacrés à des aspects de gouvernance locale au sens large⁹⁴, européenne ou internationale⁹⁵.



Illustration 16

⁹⁰ 170 engagements pour un futur idéal

⁹¹ Op cit.

⁹² 170 engagements pour un futur idéal

⁹³ Op cit, Ch 6, propositions 78 à 84, p 76 à p 82

⁹⁴ ex : cumul des mandats, transparence dans la gestion des mandats, vote des étrangers, renforcement du contrôle parlementaire, établissement d'un registre des lobbyistes professionnels, développer l'éducation à la démocratie et aux structures de l'État dans les programmes scolaires..

⁹⁵ ex : la restauration de la confiance des citoyens passerait par « une réappropriation de la puissance publique et de ses outils, qui doivent se déployer à l'échelle européenne et mondiale... A l'échelle mondiale, le PS propose notamment de supprimer le droit de veto par les membres du Conseil de sécurité de l'ONU et de renforcer le contrôle démocratique et la transparence de l'OTAN

Pour inciter les citoyens à participer de manière régulière à la réflexion, au débat, à la décision et au contrôle démocratiques, le PS estime que d'autres modes de démocratie doivent être développés, outre la démocratie représentative. « Il s'agit de renforcer le poids des citoyens dans les décisions politiques »⁹⁶.

Le parti cite les 9 mesures suivantes:

- a. Création d'une Constituante populaire composée de citoyens tirés au sort (dans le respect d'une méthodologie universitaire garantissant une représentativité des citoyens) et chargée de réfléchir aux dispositions à inscrire dans un préambule de la Constitution, entre autres le socle de valeurs fondant la société belge ;
- b. Des chambres citoyennes dans les parlements et les conseils communaux : l'intervention directe des citoyens pourrait passer par la mise en place, dans tous les parlements et les conseils communaux, d'une chambre citoyenne, composée de citoyens volontaires, tirés au sort et représentatifs de la population ; ils débattront périodiquement (deux sessions par an) de thématiques en rapport avec les compétences de l'assemblée concernée ;
- c. Un budget participatif : dans les communes, des expériences de budget participatif seront mises en œuvre ; des budgets de travaux ne seront octroyés qu'après avoir été discutés par des panels de citoyens.
- d. L'initiative citoyenne : dans le cadre d'une démocratie contributive, les citoyens doivent pouvoir adresser aux parlements et conseils communaux et provinciaux des propositions de mesures législatives ou réglementaires en les motivant, ainsi que des amendements aux projets en cours d'examen
- e. La mise en place d'assemblées citoyennes communales sur base d'un tirage au sort ; elles seront consultées sur les investissements importants et auront un budget à disposition pour la mise en œuvre de projets de proximité dans les quartiers ;
- f. Des conseils consultatifs thématiques dans les parlements et les communes : les conseils consultatifs permettent aux citoyens d'exprimer leurs demandes et aux élus de développer une plus grande connaissance des besoins de la population ;
- g. Un droit de pétition : le droit de pétition auprès des assemblées législatives avec un examen obligatoire et circonstancié par le parlement compétent de toute proposition obtenant un nombre déterminé de signatures ;
- h. Sondages délibératifs donnant lieu à un avis formalisé : les pouvoirs publics doivent être en mesure de réaliser des sondages délibératifs destinés à prendre le pouls de la population quant aux orientations à donner à une réforme à venir ; en invitant un échantillon représentatif de la population, avec l'aide d'experts, à venir exprimer et échanger des avis sur des thématiques particulières, les sondages délibératifs présentent l'avantage de combiner la qualité des processus délibératifs avec la représentativité des sondages traditionnels.

⁹⁶ 170 engagements pour un futur idéal

- i. Enfin, « une réflexion doit être menée afin d'utiliser les nouvelles technologies comme outil de démocratie participative, tout en évitant les écueils de la fracture numérique ».

Il est à noter qu'une proposition (n°84) concerne la vie du parti et de ses adhérents. « Les processus de démocratie participative et délibérative doivent trouver leur place dans la vie du Parti ». Le PS fait ainsi référence à divers rassemblements participatifs organisés avec l'ensemble de ses militants il y a parfois plus de 5 ans ⁹⁷.

« Le Parti doit utiliser les possibilités offertes par les nouvelles technologies (comme le vote par boîtier électronique ou à distance), de manière à permettre à l'avenir aux militants de s'exprimer davantage sur les différents enjeux auxquels nous sommes confrontés »⁹⁸.

Le parti met cependant un bémol à cette modernisation : « Pour être un succès, cette adaptation doit se faire dans le respect de ce qui a toujours été la force du PS, à savoir son organisation en sections locales qui, par leur proximité, sont autant de lieux privilégiés pour la démocratie participative ». En d'autres mots, le processus de dialogue interne dépend soit des moments définis par le parti soit il s'organise au niveau local.

De même, lorsque le PS ouvre la porte « à tous les citoyens au niveau local et au niveau national », il rappelle immédiatement que « dans une démocratie moderne et dans un monde complexe, un élu se doit d'être proche de ses électeurs et sans cesse sur le terrain pour appréhender les problèmes réels des citoyens au quotidien, pour tisser le lien entre ceux-ci et les institutions, pour jouer le rôle de courroie de transmission, pour expliquer les positionnements idéologiques et les décisions ». Le PS met en garde : « se priver de ce lien essentiel entre les élus et les citoyens, c'est creuser le fossé et alimenter la méfiance. L'élu doit être disponible, accessible et au service des citoyens ». Et de conclure de manière définitive que : « l'élu est une personnalité de référence pour la population ». Bref, il est clairement exclu d'outrepasser l'élu local par un dialogue direct avec les personnes.

Section 6.6. Le PTB

Pour le PVDA-PTB, le référendum est la solution.

Pour le PTB, « une démocratie socialiste 2.0 devra être une démocratie pour les 99 %, une démocratie des 99 % en opposition à la démocratie pour l'élite, une démocratie pour le 1 % ou le pouvoir est aux mains d'institutions financières, de géants industriels et d'une poignée de politiciens et technocrates ».

⁹⁷ ex : Chantier des idées en mars 2015, des colloques ou encore le rassemblement participatif de juin 2017

⁹⁸ 170 engagements pour un futur idéal

La démocratie directe au travers de référendums sur des thèmes importants, complète la démocratie représentative, où les décisions sont prises dans les conseils de quartier, les conseils communaux et les parlements.⁹⁹

Le PTB estime que « De la lutte sociale pour une nouvelle société sans exploitation naîtront aussi de nouvelles institutions démocratiques, qui sont essentielles pour donner forme à la participation sous le socialisme 2.0 » (Livre du Congrès 2015, p 205).

Le programme du PTB (illustration 17) tient en 252 pages divisés en 40 chapitres. Deux pages sont consacrées à « Participer aux décisions de la société de demain » (p 170 et 171) et lorsque le PTB parle de la nécessité « que les élus rendent régulièrement des comptes à leurs électeurs », le parti renvoie aux autorités sans précision : « Les autorités doivent rendre facilement accessibles au public les rapports des débats et les justifications des décisions »¹⁰⁰.

Considérant que « Dans une démocratie participative, le Parlement élu doit être réellement le plus haut organe démocratique », le PTB réduit la démocratie directe à des référendums : « Les grands choix de société que l'on fait (Constitution, Code pénal, organisation des soins de santé, enseignement et autres du même genre) sont approuvés par référendum. Pour garantir une participation la plus large possible de la société à ces choix politiques, il faudra prévoir suffisamment de temps et de séances d'information »¹⁰¹.

« Nous introduisons le référendum d'initiative citoyenne contraignant. Nous prôtons une démocratie depuis la base, directe et dynamique, une démocratie axée sur la participation. Il s'agit de laisser le pouvoir au peuple, y compris après les élections »¹⁰².

« La participation est au cœur d'une telle démocratie participative. Et c'est précisément là qu'intervient le référendum d'initiative citoyenne contraignant. Si 1 % de l'électorat concerné le demande, une proposition ou une décision est soumise à la population. Ce qui implique qu'on doive modifier l'article 39bis de la Constitution belge. Contraignant signifie que lorsqu'une proposition obtient la majorité du vote, l'establishment politique ne peut l'ignorer »¹⁰³.



Illustration 17

⁹⁹ Les principales décisions d'orientation dans la société se prennent par démocratie directe: la création ou la modification de la Constitution, les grands choix économiques et écologiques, l'organisation des soins de santé et de l'enseignement, la protection de l'environnement, les questions éthiques. La démocratie est approfondie, elle devient une véritable démocratie participative et l'État garantit que la nouvelle démocratie reste entre les mains des 99 %.

¹⁰⁰ Livre du Congrès 2015, p 209

¹⁰¹ Op cit.

¹⁰² Livre du Congrès 2015, p 209

¹⁰³ Op cit.

Nous veillerons, cependant, à ce qu'aucune proposition soumise à référendum ne soit contraire à la Déclaration universelle des droits de l'homme. Nous veillons à ce que les organisations de la société civile soient consultées sur toute décision législative importante » ¹⁰⁴.

Tableau de synthèse des propositions

Propositions						
Proposer						
Débattre						
Voter						
Évaluer						

(Tableau 18)

Deux conclusions peuvent être tirées de ce tableau:

- Pour deux partis, l'idée même de démocratie participative ou directe n'existe pas. Dans le cas de Défi, il s'agit peut-être d'un oubli vu le caractère assez peu exhaustif du programme du parti. Au MR, il y a une réelle volonté d'affirmer haut et fort la prédominance des politiques dans l'espace décisionnel.
- L'ensemble des autres partis veillent à exclure le citoyen de l'étape du vote ou encore de celle du contrôle ou de l'évaluation.

Analyses de ces propositions

La participation des citoyens peut intervenir à des stades très divers, suivant, en cela, la procédure d'élaboration, d'adoption et d'application de la loi : « les citoyens peuvent proposer, discuter, voter ou

¹⁰⁴ Op cit.

encore évaluer la loi. Chacune de ces étapes est révélatrice du rôle que l'on entend faire jouer à la participation citoyenne » (A Vidal-Naquet, 2016)¹⁰⁵.

A. L'élaboration de la loi

Le PS est le parti le plus avancé sur ce sujet. Il propose que les citoyens puissent adresser aux différents niveaux de pouvoir (parlements, provinces et communes) des propositions de mesures législatives ou réglementaires. L'Écolo parle d'une manière générale de droit d'initiative législative citoyen sans précision.

« L'expérience française témoigne aussi d'une asymétrie très nette entre le traitement de l'initiative de la loi, dont les citoyens français restent exclus, et la discussion de la loi, à laquelle ils sont progressivement associés » (A Vidal-Naquet, 2016)¹⁰⁶.

Le PS reconnaît également un droit de pétition au niveau du Parlement qui conduit à un examen obligatoire et circonstancié si un certain nombre de signatures sont récoltées. Ce droit existe en France depuis la Révolution française mais « ce dernier est désuet, peu utilisé et peu efficace » (A Vidal-Naquet, 2016)¹⁰⁷.

Une fois le texte déposé au Parlement, la participation citoyenne peut se traduire par la possibilité de discuter, d'amender, d'enrichir le texte de loi. Ce niveau de participation est largement reconnu par le PS, le CDH et envisagé par Écolo. Les partis parlent ainsi de « réfléchir aux dispositions à inscrire dans la Constitution » (PS), de « chambre citoyen pour débattre » (PS), de « panel citoyen » (CDH aux parlements), de « Sénat citoyen » pour transmettre des rapports (CDH), de « consultation sur des investissements importants » (PS au niveau communal), de « conseils consultatifs pour exprimer des demandes » (PS au niveau des parlements et des communes).

Dans ses propositions, le CDH fait référence à une co-rédaction et co-élaboration des lois. Il s'agit, en réalité, d'une réforme du règlement du Parlement de Wallonie visant à associer les citoyens au travail législatif des députés. Initié en 2015, le Parlement a souhaité élargir ses dispositifs de participation citoyenne autour d'un projet baptisé « Un décret par tous, un décret pour tous » (2018). Ce projet s'appuie sur l'expérimentation de l'association Parlement & Citoyens qui permet aux parlementaires français, à travers une plateforme numérique, de co-rédiger la loi avec les citoyens. Plus concrètement, une plateforme (decret-tous.parlement-wallonie.be) est mise à disposition de tous les députés qui souhaitent associer les citoyens à l'élaboration d'une proposition de décret. « L'objectif de chaque consultation sera de rechercher collectivement des solutions à des problèmes identifiés ». En réalité, cette

¹⁰⁵ Ariane Vidal-Naquet, « Le citoyen co-législateur : quand, comment, pour quels résultats », 2016

¹⁰⁶ Op Cit.

¹⁰⁷ Op Cit.

plateforme n'a été utilisée que deux fois avec un succès pour le moins limité et aucun décret n'a été publié¹⁰⁸.

B. L'adoption de la loi

De même que la loi reste, pour l'essentiel, initiée par le Gouvernement, elle reste un acte voté par le Parlement. Écolo parle sans détail d'un référendum décisionnel et le PTB de référendum d'initiative citoyenne. Si 1 % de l'électorat concerné le demande, une proposition ou une décision est soumise à la population. Ce référendum est « contraignant ce qui signifie que lorsqu'une proposition obtient la majorité du vote, l'establishment politique ne peut l'ignorer ».

« Curieusement, les nouvelles technologies informatiques et de communication (NTIC) ne semblent pas avoir révolutionné l'utilisation du référendum comme mode d'adoption de la loi. Les critiques généralement émises à l'encontre du référendum, notamment le choix binaire et instantané qu'il implique, perdurent» (A Vidal-Naquet, 2016)¹⁰⁹.

En France, ce n'est que si la proposition de loi n'a pas été examinée par les deux assemblées dans un délai fixé par la loi organique que le Président de la République doit la soumettre au référendum. « Autrement dit, le destin ordinaire de cette proposition de loi n'est pas son adoption par le peuple mais bien son adoption par le Parlement, qui conserve, bien évidemment, la faculté de la modifier ou de la rejeter »¹¹⁰.

C. L'intervention du citoyen peut encore être envisagée au moment de l'évaluation et du contrôle de la loi, qui semblent être devenues, aujourd'hui, les fonctions principales du Parlement.

« En France, les citoyens ont désormais la possibilité de s'exprimer sur les études d'impact accompagnant les projets de loi. À l'heure actuelle, une dizaine d'études d'impact sont ouvertes aux contributions sur le site de l'Assemblée nationale » (A Vidal-Naquet, 2016)¹¹¹.

Toutes ces expériences témoignent de la diversité des modalités d'association des citoyens à la loi, les différentes phases pouvant parfaitement s'enchaîner. « Et, théoriquement, pourrait être imaginée une initiative citoyenne de la loi émergeant sur internet, reprise dans un projet ou une proposition de loi, ouverte à la délibération citoyenne, adoptés par la voie référendaire et soumise à une évaluation citoyenne. Elle illustrerait une participation citoyenne maximale ou intégrale, de sorte que le citoyen deviendrait purement et simplement législateur à la place du législateur » (A Vidal-Naquet, 2016)¹¹².

¹⁰⁸ Consultation d'avril 2018 sur « créer des territoires zéro chômeur longue durée », 85 participants, 187 contribution et consultation de mai 2018 sur « renforcer le commerce de proximité », 121 participants, 161 contributions. Source : <https://decret-tous.parlement-wallonie.be/>

¹⁰⁹ Op cit.

¹¹⁰ Op cit.

¹¹¹ Op cit.

¹¹² Ariane Vidal-Naquet, « Le citoyen co-législateur : quand, comment, pour quels résultats », 2016

L'expérience de certains pays dans la consultation des citoyens à l'initiative des gouvernants, comme l'Islande ou le Sri Lanka, a révélé qu'elle pouvait être extrêmement ambitieuse. Dans ces pays, les citoyens ont été appelés à contribuer directement à l'écriture de la Constitution par internet. Mais, ces mêmes expériences nous montrent surtout que, pour l'heure, les résultats concrets sont très décevants. En Islande, le texte rédigé à l'aide des contributions des citoyens n'a finalement jamais été validé par le Parlement. Quant au processus sri-lankais, il semble actuellement au point mort.

Autre exemple. Au niveau européen, suite au traité de Lisbonne, tout projet rassemblant un million de signataires venant d'au moins un quart des pays membres devient une « invitation » pour la Commission européenne à présenter une proposition législative sur le sujet. C'est l'Initiative citoyenne européenne. Dans les faits, depuis le lancement de ce projet en avril 2012, 72 initiatives ont été enregistrées avec le plus souvent aucune signature. Seuls 5 dossiers ont été déposés et le dernier en date a nécessité près de 4 ans entre l'enregistrement de la demande et sa validation¹¹³.

Cependant, dans certains cas, le citoyen est seul législateur, par exemple le référendum d'initiative populaire suisse peut conduire à l'adoption directe d'un texte de loi sans passer par la voie parlementaire.

Ces expériences nous permettent ainsi de constater ce que l'on savait déjà : il ne peut y avoir de consultation des citoyens qu'à une double condition. Primo, les gouvernants doivent réellement souhaiter les écouter. Secundo, ce type d'initiative ne peut se réduire à un simple discours de façade.

« De sorte que, mal valorisée, peu lisible, la participation citoyenne peut sembler peu efficace, simple gadget au service des pouvoirs publics, qui plairait plus par sa nouveauté et son originalité que par son utilité. Plus encore, la co-législation pourrait avoir un effet contre-productif, car l'absence de résultat fait peser, en réalité, un risque de discrédit encore plus grand sur le politique dans son ensemble et une dés-implication plus forte des citoyens » (A Vidal-Naquet, 2016)¹¹⁴.

Il est intéressant de constater que l'analyse que nous avons réalisée des programmes des partis politiques ne diffère quasiment pas de celle faite par le Crisp en 2011 à la suite du G1000¹¹⁵.

A cette époque, le programme de trois partis (MR, Défi (alors dénommé le FDF) et le PTB) incluait « des références générales à la nécessité d'accroître la participation citoyenne, surtout au niveau local, sans toutefois proposer de mesures concrètes d'institutionnalisation de cette participation citoyenne ».

Par contre ceux du PS, d'Écolo et du CDH contenaient « les propositions les plus favorables à la participation citoyenne (dont certaines sont comparables aux positions des participants au G1000)

¹¹³ <https://europa.eu/citizens-initiative/en>

¹¹⁴ Op cit.

¹¹⁵ Min Reuchamps, Didier Caluwaerts, Jérémy Dodeigne, Vincent Jacquet, Jonathan Moskovic et Sophie Devillers, « Le G1000 : une expérience citoyenne de démocratie délibérative », Courrier Hebdomadaire du CRISP, n°2344-2345, 2017/9

comme le recours à des budgets participatifs. Le PS, le CDH et Écolo préconisaient également le recours à un tirage au sort pour ce type d'initiative. En 2014, le président du PS, Paul Magnette, a ainsi dit « estimer que les autorités publiques devraient recourir au tirage au sort des citoyens pour transformer la démocratie représentative ». En outre, il a souligné l'importance que revêtent en ce sens des initiatives comme le G1000, car « elles nous forcent à nous interroger à nouveau et plus profondément sur nos pratiques politiques, dans la mesure où nous voulons éviter que les institutions de la démocratie représentative ne s'éloignent encore plus de l'espace où la volonté des citoyens naît et s'exprime »¹¹⁶.

En ce qui concerne le CDH, Écolo, les propositions visant l'institutionnalisation de la participation citoyenne étaient déjà formulées en 2010. Toutefois, dans le cas des programmes des deux partis verts en 2014, on observe des liens avec le G1000. Ainsi, l'un des slogans de Groen est directement inspiré d'une déclaration récurrente de D. Van Reybrouck : « La démocratie, c'est plus que de colorier une case tous les quatre, cinq ou six ans »¹¹⁷. Quant à lui, le manifeste d'Écolo est celui qui est le plus explicitement influencé par le G1000. Ce dernier y est mis en avant comme modèle : « Écolo appelle à développer les conférences de citoyen-ne-s ou les panels délibératifs, tels que des panels de citoyens-usagers pour évaluer certaines politiques publiques, des tables rondes rassemblant experts et citoyens ou encore le G1000 »

En conclusion, s'agissant des contributions citoyennes, aux projets de loi comme aux propositions de loi, celles-ci demeurent de simples propositions que le Gouvernement, tout comme le Parlement, demeure entièrement libre de rejeter, parfois même sans examen préalable. Quant à la participation à l'évaluation de la loi, celle-ci est inexistante.

¹¹⁶ Op cit.

¹¹⁷ David Van Reybrouck, « Contre les élections », Actes Sud, 2014

Chapitre 7. La communication des partis

Après avoir analysé la relation entre les partis et leurs adhérents, ce qui relève de la communication interne, puis la relation entre les partis et les électeurs, nous allons nous pencher sur les deux outils principaux de la communication externe : le site internet et les réseaux sociaux. Les partis ont peut-être confié à ceux-ci l'interaction avec les citoyens. Notre 6^{ème} hypothèse porte donc sur : la communication des partis politiques contribue à la démocratie.

La communication des partis a été analysée sous 3 angles : un premier est relatif au contenu de la communication et les deux autres portent sur deux principaux canaux de communication : le site internet des partis et leurs présences sur les réseaux sociaux.

Section 7. 1. Le programme des partis

En termes de contenu, le programme du parti est certainement l'un des éléments primordiaux de la communication. Dans notre enquête auprès des responsables de communication (annexe 7), le programme du parti est la première source de contenu de la communication des partis.

Sous des verbiages différents (Un programme social pour le PTB, Les 170 engagements pour un futur idéal du PS, Le projet pour le MR,...), les partis déclinent leurs propositions d'avenir et leurs programmes électoraux. Contrairement à de nombreux pays européens, la caractéristique des programmes électoraux belges est qu'ils couvrent quasiment l'entièreté des thèmes de la campagne. Au lieu de se centrer sur les thèmes qui leurs sont spécifiques afin séduire leur électorat, les partis belges entendent couvrir le spectre entier des thèmes susceptibles d'être abordés.

« Cette diversité et parfois exhaustivité thématique mène à d'interminables programmes que très peu de citoyens peuvent se vanter d'avoir lu dans leur ensemble et encore moins d'avoir comparé entre eux ». (R. Dandoy, 2007) ¹¹⁸

Ainsi, si l'ensemble des partis mettent à disposition leur programme, il s'agit le plus souvent d'un fichier de format acrobat contenant des centaines de pages (MR : 120 pages, PS : 160 pages, CDH 342 pages, PTB : 244 pages). Écolo et Défi synthétisent leur programme respectif en de multiples écrans. A titre de simple comparaison, le programme d'En Marche ! d'Emmanuel Macron tient dans une publication colorée et aérée de 30 pages. Le programme du candidat président (2017) tient lieu de programme du parti. Notons qu'un site spécifique a été développé pour visualiser l'avancement des propositions.

¹¹⁸ Dandoy, Régis. « L'analyse des programmes de partis », In: Frognier André-Paul, De Winter Lieven, Baudewyns Pierre, Élections: le reflux ? Comportements et attitudes lors des élections en Belgique, De Boeck, 2007

Les programmes politiques sont non seulement trop longs mais aussi datés. Ils remontent à plusieurs années pour le PS (2017) ou le MR (2016). Les plus récents sont ceux du CDH et du PTB. Cela dénote peut-être de la lourdeur organisationnelle qui pèse sur l'élaboration de ce document fondamental pour les partis.

Section 7.2. Les sites internet

Les sites internet des partis politiques ont suscité de nombreuses attentes. Pour Dahlgren, l'internet peut contribuer à une interaction civique grâce à la promotion de la communication horizontale. L'auteur pondérerait immédiatement son enthousiasme en disant que " the Internet cannot promise a quick fix for democracy" (Dahlgren, 2005)¹¹⁹

« Several studies continue to stress the novelty and democratic potentialities of the Internet as a tool for enhancing political trust, pluralism and widening political participation “ (Gisela Gonçalves & J. Paulo Serra, 2015)¹²⁰.

Pourtant, “in the study of political parties’ websites in the USA and in the UK, Gibson et al (2003) found that providing information and generating resources were predominant functions over promoting participation; and that interactivity tended to be top-down, from the parties to the citizens” (Gisela Gonçalves & J. Paulo Serra, 2015)¹²¹.

“All the actions performed by citizens using Internet tools, especially Web 2.0 (blogs, YouTube videos with the ability to comment, social networking sites such as Facebook, MySpace, Flickr, broadcast e-mails with ability to reply, etc.) are actions that allow citizens to create and share political content and get involved in social networks. But interaction is not synonymous with political participation” (Gisela Gonçalves & J. Paulo Serra, 2015)¹²².

Dès 1998, deux auteurs (Kent et Taylor) ont identifié 5 principes dialogiques que doivent suivre les organisations qui désirent établir des relations avec leurs visiteurs sur les sites internet. Nous en retiendrons trois essentiels : les organisations doivent utiliser internet pour établir un cercle de dialogue (dialogic loop) qui consiste en des échanges réciproques sur des questions, problèmes et enjeux. Le deuxième principe réside dans la mise à disposition d'informations utiles. Le troisième principe est de générer des retours de visites (returns visits) grâce à l'attractivité des contenus. « This is why it is important for organizations to update their websites often and make them attractive by including several resources (chat rooms, forums, interviews with specialists, publishing events, frequently-asked

¹¹⁹ Peter Dahlgren, “The internet, public spheres and political communication: dispersion and deliberation”, Political communication, 2005

¹²⁰ Gisela Gonçalves & J. Paulo Serra, « Online relationship management and digital participation in the political sphere: a communicative myth? », University of Beira, 2015

¹²¹ Op cit.

¹²² Op cit.

questions, space for opinion and discussion, links to social networks, among others) » (Gisela Gonçalves & J. Paulo Serra, 2015)¹²³.

Nous nous sommes inspirés des travaux de Gisela Gonçalves & J. Paulo Serra sur les partis politiques portugais ainsi que des grilles de lecture élaborées par J. Ramo (J. Ramo, 2014)¹²⁴.

Dans ce cadre, nous avons analysé les sites internet sous 4 angles : les documents disponibles, les incitants à la mobilisation des visiteurs et l'interactivité. Nous avons aussi enquêté sur la sophistication des sites. Une cotation globale permet de classer les différents sites.

Tableau 19 : documents disponibles (o = disponible, n= indisponible)

Documents						
Programme	O	O	O	O	O	O
Budget	N	O	n	O	N	N
Liste des élus	O	O	O	O	O	O
Magazine	O	O	O	N	N	N
Archive/librairie	N	N	N	N	N	N
Total sur 5	3	4	3	3	2	2

Parti						
Historique	O	O	O	O	O	O
Statut	N	O	O	O	O	N
Structure	N	N	N	N	O	N
Calendrier des év.	O	O	N	N	N	N
Sections	n	O	O	N	N	N
Total sur 5	2	4	3	2	3	1

Bibliographies						
Leaders	O	O	O	N	O	O
Élus	O	O	O	N	O	N
Total sur 2	2	2	2	0	2	1

¹²³ Op cit.

¹²⁴ J. Ramo, "Type, visibility and functioning of participatory resources on the websites of Portuguese political parties: a preliminary analysis". In J. Serra, E. Camilo and G. Gonçalves (eds.), Political Participation and Web 2.0, LabComBooks, juin 2014

Tableau 20 : incitants pour une mobilisation

Infos reçues	 centre démocrate <i>humaniste</i>					 Les gens d'abord, pas le profit
Adhésion	O	O	O	O	O	O
Sympathisant	N	N	O	N	O	O
Donateur	N	O	N	N	N	O
Réseaux soc	N	N	O	N	O	O
Pub	N	N	N	N	N	N
Échoppe	N	N	N	O	O	O
Partage multimédia	N	N	N	N	N	N
Total sur 7	1	2	3	2	4	5

Tableau 21 : interactivités

Outils	 centre démocrate <i>humaniste</i>					 Les gens d'abord, pas le profit
Espace d'opinion	N	N	N	N	N	O
Questionnaire en ligne	N	N	N	N	N	N
Newsletter	N	O	O	O	N	O
Commentaires	N	N	N	N	N	N
Contact	O	O	O	O	O	O
Chat room	N	N	N	N	N	N
Forum	N	N	N	N	N	N
Total sur 7	1	2	2	2	1	3

Tableau 22 : sophistications

Techniques	 centre démocrate <i>humaniste</i>					 Les gens d'abord, pas le profit
Partage contenu	O	O	N	N	O	N
Impression	O	O	N	N	N	N
Flux RSS	N	N	N	N	N	N
Traduction	N	N	N	N	N	O
pdf	O	N	N	O	N	O
Outil recherche	N	N	O	O	O	O
Liens réseaux sociaux	O	N	O	O	O	O
Plan du site	N	N	N	N	N	N
Total sur 8	4	2	2	3	3	4
Total général en %	38%	47%	44%	35%	44%	47%

Analyse des résultats

Gisela Gonçalves et J. Paulo Serra ont démontré que les sites des partis portugais présentaient de faible niveau d'interactivité.

Aucun des partis ne satisfait vraiment avec leur site internet.

Les incitants à la mobilisation sont pauvres et les interactions sont absentes. Les réponses aux emails que nous avons envoyés étaient très réduites (40%). En ce qui concerne la Belgique, le seul contact possible est celui d'un email centralisé auquel 3 des partis (Écolo, MR et Défi) ont effectivement répondu. Les sites sont essentiellement conçus pour délivrer de l'information top-down et il existe peu d'efforts pour présenter l'information d'une manière didactique. Certains sites comme celui du MR ou du PS ont une forte personification du Président. Notons que seule la bibliographie du nouveau président du MR est proposée et qu'au PS, les photo des Présidents sont omniprésentes. C'est beaucoup plus rare dans les partis comme Écolo, le PTB ou Défi.

Les partis politiques ont oublié que le « rôle principal de leur site internet est de faire passer une idéologie, un programme auprès du public sans passer par le filtre des médias traditionnels. Ils sont également un outil de militantisme. Tracts, affiches, brochures sont téléchargeables » (E. Nunès, 2006)¹²⁵.

Déjà en 2007, le PTB ou Écolo ne proposaient que peu de vidéos en se rattrapant par le nombre, la taille et la profondeur des dossiers de fonds présents en ligne. « Il peut donc s'agir là aussi d'une stratégie voulue que de privilégier l'information textuelle réfléchie à une information multimédia courte et plus instantanée ». (Lionel Vanvelthem, 2007)¹²⁶.

Un exemple amusant. Écolo présente son Parlement interne avec un titre accrocheur : « Les militants aux commandes ». En fait de Parlement, il s'agit du conseil de fédération qui regroupe des délégués des régionales. C'est une usurpation de la notion de Parlement.

¹²⁵ Eric Nunès, « Internet, le miroir des partis politiques », Le Monde, 15 mars 2006

¹²⁶ Lionel Vanvelthem, « Les partis politiques belges francophones sur le Web », Les analyses de l'IHOES, n°30, 2007

Section 7.3. Les réseaux sociaux

Le directeur de la communication du CDH (A. Raviart) juge que l'interactivité n'est plus centrée sur les sites internet mais elle est désormais localisée sur les réseaux sociaux (réponse à un email du 29/04/2020, annexe 1). Il est vrai que dans notre enquête auprès des responsables de communication (annexe 7), les réseaux sociaux apparaissent aussi comme étant le premier canal de communication des 3 partis ayant répondu (Défi, Écolo et MR). Ceux-ci sont donc au première loge pour remplir l'objectif principal des partis : assurer la visibilité du parti.

Nous avons dès lors poursuivi notre recherche sur la densité des activités de notre échantillon de 6 partis politiques ainsi que sur celle de leur président respectif sur deux réseaux sociaux : Facebook et Twitter. Instagram ou Youtube sont assez peu utilisés par les partis (tableau 23).

Notons cependant que si le MR a posté 22 vidéos, le PTB quant à lui en a déposé 72 ! Nous avons utilisé le site « socialinsider » qui permet de remonter à les flux d'informations datant de 6 mois soit du 10 novembre 2019 au 10 mai 2020 (voir annexe 6 pour des fiches sur chaque parti).

Pour Facebook et Twitter, les chiffres repris correspondent au nombre de suiveurs (followers). Bien entendu, il est possible que les données se recoupent : les mêmes personnes peuvent être simultanément des suiveurs des différents partis/présidents sur les deux réseaux sociaux.

Outils		POST		POST	Nbre de membres payants	Trafic organique Avg sur 12 mois
CDH - Parti	8 222	259	11 727	45	4 356	8 000
M. Prévot	9 652	116	5 968	30		
Défi - Parti	8 304	259	4 253	277	2 644	Non disp
A. De Smet	1 420	217	4 002	326		
Ecolo - Parti	33 194	239	26 062	452	5 738	14 700
JM. Nollet	4 122	Non disp	13 554	65		
MR - Parti	34 611	256	23 844	171	24 000	5 500
GL. Bouchez	26 869	224	12 805	1130		
PS - Parti	61 139	142	67 531	88	18 822	2 700
P. Magnette	17 123	70	84 510	69		
PTB - Parti	116 987	480	76 583	691	77 852	12 400
R. Hedebeuw	8 778	176	18 384	278		

(Tableau 23)

Les enseignements que nous pouvons tirer de ce tableau sont :

- A l'exception du PTB, il existe une cohérence dans la présence des suiveurs des partis sur Facebook et Twitter. La page Facebook du PTB rassemble quasiment deux fois plus de suiveurs que son compte Twitter.
- Le PTB est le parti le plus actif sur les deux réseaux sociaux avec respectivement 480 post sur Facebook et 691 sur Twitter. Soit quasiment le double des autres partis politiques.
- Même si nous ne pouvons considérer que tous les membres des partis sont des suiveurs, le rapport entre le nombre de membres et de suiveurs reste relativement cohérent pour les partis (MR, Écolo, PTB). Idem pour le PS sur base du chiffre que nous avons extrapolé (60 000 membres). A contrario, si tous les membres des partis (ou une quote-part) étaient des suiveurs, la part de l'audience revenant à d'autres publics serait assez faible.
- Logiquement, le nombre de suiveurs sur ces deux réseaux sociaux est très largement inférieur aux nombre d'électeurs des partis ce qui implique pour les partis de diversifier les canaux de diffusion.
- Il ne semble pas y avoir de rapport entre le nombre de « post » réalisé sur Twitter et le nombre de suiveurs. Le président de Défi tweet dix fois plus que M. Prévot mais à 40% moins de suiveurs. Autre exemple, P. Magnette tweet autant que JM. Nollet et il bénéficie de 6 fois plus de suiveurs.
- Sur Twitter, la présence du compte de G-L.Bouchez se démarque tant de celle de son parti que des autres Présidents de parti. La très faible contribution du CDH et de son président sur Twitter suscite l'interrogation.
- Pour comparer « l'audience » des réseaux sociaux et des sites internet des partis (trafic organique), nous avons utilisé l'outil « Arefs ». Il apparaît que le nombre de visiteurs sur les sites internet sont nettement moindre que sur les réseaux sociaux à l'exception du CDH. En pratique, ces plateformes se complètent et il est impossible de « scinder » les utilisateurs en fonction de leur présence simultanée ou non. Plusieurs auteurs jugent cependant qu'un site est plus porteur de contenu qu'une page Facebook et plus encore que des tweets par définition assez ponctuels.

Chapitre 8. Le numérique

Dans notre dernière hypothèse (8), le numérique offre de nouvelles possibilités pour la démocratie. En effet, le numérique peut avoir son importance :

Dans une gestion plus professionnelle des partis politiques

- Dans une meilleure information
- Dans une plus grande participation des électeurs

Section 8.1. Des outils de gestion

Une meilleure gestion présente de multiples avantages. Comme nous avons pu le constater avec le PTB une bonne gestion des membres assure une plus grande indépendance financière aux partis grâce à une diversification de leurs revenus (cotisations et produits des manifestations/publications). En outre, une meilleure organisation doit permettre une plus grande proximité avec les membres et conduire à pouvoir utiliser ceux-ci comme des caisses de résonance des attentes de l'ensemble des électeurs. A titre d'exemple, au mieux le manque d'organisation des partis au pire leur arrogance permettent de comprendre l'absence de sondage des membres avant une élection.

Bien entendu, le lien entre l'outil numérique et les campagnes politiques n'est pas nouveau. Il intéresse les partis politiques depuis la campagne présidentielle de Barack Obama en 2008. Mais au-delà de l'utilisation critiquée des outils numériques pour profiler des électeurs, les plateformes offrent la possibilité de développer une stratégie de marketing ¹²⁷.

Une plateforme comme celle proposée par « NationBuilder » cache un « système de gestion de contenu » (souvent appelé CMS pour « content management system ») qui repose sur trois éléments. Primo, un site internet qui va servir de base au développement d'une communauté et, secundo, organiser des collectes de fonds. Tertio, mettre en œuvre une communication plus efficace car plus ciblée. Cet outil coûte environ 200 euros par mois.

Une application comme « Klout », permet de mesurer « l'activité numérique » d'une personne et par là même sa capacité d'influence dans et sur les réseaux sociaux. De manière plus pragmatique encore, des applications telles que « Knockin » ou « Foursquare » permettent de gérer un fichier de militants ainsi qu'une cartographie électorale et donc de mettre en place des campagnes rationalisées. Bien

¹²⁷ NationBuilder (ou toute autre plateforme de ce type) permet, par l'intermédiaire d'une fonction « Match », d'automatiser la collecte de données personnelles issues de plusieurs réseaux sociaux (Facebook, LinkedIn, Twitter, etc.) grâce à une simple adresse e-mail. Par là même, au-delà de l'adhérent, c'est l'ensemble de son réseau social et de son activité numérique qui sont analysés. Mais l'outil va plus loin : il se « nourrit » plus largement encore puisqu'il recoupe ces informations avec d'autres types de données, publiques (celles de l'institut national des statistiques, par exemple) ou privées (par l'achat ou la location de bases de données collectées par des entreprises). Ainsi, il est possible d'évaluer le profil de l'utilisateur (en l'espèce du sympathisant ou du militant en devenir). La fonction Match n'est pas proposée en Belgique.

entendu, l'exploitation aveugle de ces outils n'est pas sans danger. « L'outil numérique devient orwellien par la capacité de ces plateformes à optimiser les données personnelles fournies (Michaël Bardin, 2016)¹²⁸.

« Si le web est souvent considéré comme un moyen de capter de nouveaux militants, le profil de ces derniers ne convient pas toujours aux anciens activistes puisque les « cyber-militants » possèdent des caractéristiques sociales plus favorisées que les adhérents hors ligne. De plus leur engagement serait aussi plus ponctuel » (A. Théviot, 2019)¹²⁹.

Section 8.2. Une meilleure information.

« Le numérique est d'abord un outil de diffusion d'information, qu'elle soit institutionnelle, à partir de sites des institutions étatiques, ou non institutionnelle, à partir de sites relevant d'initiatives privées (associations, pages personnelles des gouvernants, etc.) » (J-Ph. Derosier, 2016)¹³⁰.

« Il est, désormais, inconcevable qu'une femme ou un homme politique ne dispose d'un compte Twitter ou d'un profil Facebook, voire d'un blog. Ces outils donnent la possibilité (ou simplement l'illusion ?) de mieux communiquer avec la population, de se montrer plus accessibles, plus ouverts, plus proches des problèmes des citoyens » (Caterina Severino, 2016)¹³¹.

Derrière l'enrichissement apparent du débat, nombreux sont ceux qui craignent, voire dénoncent déjà, son appauvrissement ou son contrôle. « La diffusion de ces informations grâce au numérique renforce le caractère transparent de la démocratie. Mais elle est assurée par les institutions elles-mêmes, si bien qu'elle demeure contrôlée » (J-Ph. Derosier, 2016)¹³².

Comme nous l'avons vu, outre l'absence d'outils numériques de gestion, les partis n'ont pas de réelle stratégie de communication. Internet et les réseaux sociaux doivent être gérés comme des outils complémentaires et répondre aux attentes spécifiques de ces plateformes. Contrairement aux réseaux sociaux, le site doit offrir un service, un contenu, de la valeur ajoutée. Les réseaux sociaux offrent la facilité de l'immédiateté et de l'interactivité.

Section 8.3. Une participation accrue des électeurs

« À l'évidence, le recours aux nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) permet de développer et de promouvoir la participation citoyenne. L'usage d'internet, notamment,

¹²⁸ Michael Bardin, « Les partis politiques face au numérique : entre adaptation stratégique et émergence de nouveaux mouvements », Droits International, Comparé et Européen, Janvier 2018

¹²⁹ Anaïs Théviot, « Rénover les partis politiques avec internet ? », Politique, n° 1080, octobre 2019

¹³⁰ Jean-Philippe Derosier, « Le numérique comme outil de contrôle des gouvernants », La démocratie connectée : ambitions, enjeux, réalité, Confluence des droits, Aix-en Provence : Droits International, Comparé et européen, 2018

¹³¹ Michaël Bardin, Marthe Fatin-Rouge Stefanini, Priscilla Jense-Monge, Caterina Severino (dir.), La démocratie connectée : ambitions, enjeux, réalité, Confluence des droits, Aix-en Provence : Droits International, Comparé et européen, 2018

¹³² Op cit.

permet d'abolir les barrières spatiales, en supprimant la contrainte géographique, et les barrières temporelles, en favorisant l'immédiateté, de diminuer les contraintes matérielles, en réduisant les coûts d'organisation du vote, de déplacer les barrières sociales, en associant le jeune public notamment. Les citoyens peuvent ainsi participer plus facilement, plus directement, plus immédiatement à la fabrique de la loi. Plus encore, le recours aux NTIC permettrait de renouveler la conception de la démocratie....La technique rend possible un renouveau de la démocratie et, plus encore, offre une nouvelle façon de penser la démocratie.» (A Vidal-Naquet, 2018)¹³³.

En réalité : il n'y a pas d'évidence.

Les méthodes d'expression citoyenne utilisées un peu partout, particulièrement les audiences publiques, les comités consultatifs, les groupes échantillons et les sondages d'opinion, se sont très souvent révélées comme de mauvais canaux de communication entre les citoyens et leurs gouvernements. Elles ne permettent qu'un flot d'informations à sens unique, sans véritable interaction significative, ni influence déterminante.

« Elles sont davantage conçues pour approuver sinon avaliser des décisions déjà prises, pour tester l'opinion publique...En définitive, les dirigeants politiques utilisent davantage la participation publique pour sa valeur symbolique sur le plan démocratique que pour sa contribution effective aux processus décisionnel ». (J-P. Charbonneau, 2005)¹³⁴

On a aussi vu que la révolution numérique censée favoriser l'émergence de nouveaux partis politiques a conduit ceux-ci à reproduire ce qu'ils dénonçaient. Qu'il s'agisse du parti espagnol Podemos ou du Mouvement Cinq Étoiles, la force du régime représentatif les oblige à s'organiser tôt ou tard en partis politiques.

« Ces partis éphémères ne réussissent à pénétrer durablement les sphères institutionnelles que lorsque leur programme politique embrasse des problématiques générales, lorsqu'ils sont en capacité de conclure des alliances. La révolution numérique profite à l'émergence et à la diffusion des idées contestatrices, créant un village où la mobilisation est fulgurante mais la démobilisation tout aussi rapide » (Pascal Jan, 2016)¹³⁵.

Tout n'est pas à rejeter.

Ainsi, le Mouvement 5 étoiles avait développé une plateforme collaborative baptisée Rousseau permettant la consultation des propositions de loi en cours, de voter sur les lignes directrices et les propositions politiques du mouvement (aux niveaux européen, national et régional) et de soumettre

¹³³ Ariane Vidal-Naquet, « Le citoyen co-législateur : quand, comment, pour quels résultats », La démocratie connectée : ambitions, enjeux, réalité, Confluence des droits, Aix-en Provence : Droits International, Comparé et européen, 2018

¹³⁴ Jean-Pierre Charbonneau, « De la démocratie sans le peuple à la démocratie avec le peuple », Nouvelles formes de démocratie, vol 7, n°1, 2005

¹³⁵ Jean Pascal, « Propos introductif à la séance », La démocratie connectée : ambitions, enjeux, réalité, Confluence des droits, Aix-en Provence : Droits International, Comparé et européen, 2018

des propositions. Toujours dans le pur esprit des CMS, Rousseau promeut et aide à mettre en place les différentes actions et manifestations du mouvement. Rousseau prévoit aussi la fameuse option de fundraising. Enfin, la section « e-learning » de la plateforme est plus intéressante encore. Quelque 8.000 documents constituent une sorte de vade-mecum pour l'éducation politique des adhérents. La rubrique, le plus souvent sous la forme de vidéos, offre ainsi des leçons sur la manière d'organiser une manifestation, de prendre la parole en public, sur ce que recouvre la fonction de conseiller municipal et même « comment devenir une voix » du parti. Voilà une série d'avancées dont les partis belges pourraient largement s'inspirer.

Tout n'est pas acceptable.

En premier lieu, qu'il s'agisse de Podemos ou du Mouvement 5 étoiles, ces partis détiennent le «monopole de l'information». « Les adhérents ne sont que peu partie prenante aux orientations politiques du parti. En effet, ils ne peuvent se prononcer que sur ce qui leur est proposé » (Michaël Bardin, 2018)¹³⁶.

Le droit de s'exprimer, de participer puis de décider ne suffit pas. Il doit être soutenu par une bonne éducation politique, une maîtrise adéquate du savoir et une capacité d'organiser l'information. (J-P. Charbonneau, 2005)¹³⁷

Il reste que l'exploitation des potentialités du numérique par les élus et les partis politiques n'en est qu'à ses débuts. « La révolution numérique politique est en marche » (Pascal Jan, 2016)¹³⁸

¹³⁶ Michael Bardin, « Les partis politiques face au numérique : entre adaptation stratégique et émergence de nouveaux mouvements », La démocratie connectée : ambitions, enjeux, réalité, Confluence des droits, Aix-en Provence : Droits International, Comparé et européen, 2018

¹³⁷ Jean-Pierre Charbonneau, « De la démocratie sans le peuple à la démocratie avec le peuple », Nouvelles formes de démocratie, vol 7, n°1, 2005

¹³⁸ Op cit.

Chapitre 9. Les propositions et la conclusion

Le point initial de ce travail a résidé dans un constat : la mise en cause quasi-unanime de notre système démocratique. Les causes et les solutions divergent mais aucun observateur n'en nie l'existence. L'étendue des profils des contradicteurs pourrait suffire à rendre compte de l'étendue de la perte de légitimité des politiques et de la baisse de la représentativité des élus. Cela se traduit par un éloignement croissant entre les élus, les partis et les électeurs. Tous ces éléments sont largement documentés et analysés par des experts que nous avons abondamment cités.

Section 9.1. La synthèse

Nous n'adhérons pas à une certaine mode qui consiste à faire table rase de l'existant. « À bien des égards, on peut sans doute se demander si les partis politiques, émanation de la liberté d'association, ne sont pas incompatibles avec la démocratie, qui exige, rappelons-le à nouveau, ouverture à l'autre, coopération et compromis entre les individus et les groupes de la cité » (Jean-Pierre Charbonneau 2005)¹³⁹. Cette analyse est beaucoup trop catégorique et néglige le double rôle essentiel des partis. Un parti politique joue comme une caisse de résonance des intérêts divergents de la société civile. Ce rôle est joué par les partis comme d'autres associations de fait ou de droit. Il est plus ou moins bien exécuté. De plus, des différents systèmes de participation identifiés, celui de la démocratie représentative est celui qui recueille la plus grande adhésion. La seconde mission des partis politiques est donc de proposer des personnalités susceptibles d'être les mandants des électeurs.

Bien entendu, il est réaliste de contester cette « intégration » verticale entre les partis, les élus et les dirigeants de l'exécutif et d'exiger une démocratie plus horizontale. « En résumé, c'est à un échec de la démocratie traditionnellement définie que l'on aboutirait. Parallèlement le besoin d'horizontalité de nos sociétés contemporaines se fait jour. Celui lié à la transparence, à la proximité ou à la participation directe se manifeste de plus en plus » (Sophie Lamouroux, 2016)¹⁴⁰. « D'un point de vue théorique, la co-écriture ou co-élaboration citoyenne permet d'accroître la lisibilité et l'accessibilité des lois, désormais écrites par leurs destinataires. D'un point de vue matériel, la co-écriture citoyenne améliore l'efficacité des lois, qui bénéficient de l'expérience voire de l'expertise citoyenne, tout en renforçant leur effectivité, en promettant une meilleure acceptation de ces lois. La diversité des opinions, l'expression du pluralisme, le savoir-faire pratique, la valorisation des réalités de terrain, le recours au bon sens sont autant d'arguments avancés à l'appui de la co-législation » (A Vidal-Naquet, 2016)¹⁴¹.

En pratique, les résultats sont décevants. « D'une part, la co-législation n'est pas synonyme d'une meilleure qualité de la loi. Les participations citoyennes semblent passablement pauvres. Il existe aussi

¹³⁹ Jean-Pierre Charbonneau, « De la démocratie sans le peuple à la démocratie avec le peuple », Nouvelles formes de démocratie, vol 7, n°1, 2005

¹⁴⁰ Sophie Lamouroux, « Garanties démocratiques et numérique », La démocratie connectée : ambitions, enjeux, réalité, Confluence des droits, Aix-en Provence : Droits International, Comparé et européen, 2018

¹⁴¹ Ariane Vidal-Naquet, « Le citoyen co-législateur : quand, comment, pour quels résultats », La démocratie connectée : ambitions, enjeux, réalité, Confluence des droits, Aix-en Provence : Droits International, Comparé et européen, 2018

une tendance à la concentration de la participation avec une tendance à la confiscation de la participation par des groupes les plus actifs » (A Vidal-Naquet, 2016)¹⁴². Les expériences de démocratie « directe » ne semblent pas très concluantes. Des partis comme Podemos, En Marche ! ou le Mouvement 5 étoiles fonctionnent largement comme des partis dits traditionnels avec ce que certains désignent comme un « centralisme cybercratique ». Les décisions politiques restent prises par le sommet. « Les procédés de participation révèlent aussi une tendance à la polarisation négative des opinions, les participants au processus de co-législation étant plus souvent en défaveur du projet, de sorte que la co-législation citoyenne semble favoriser une dimension contre-majoritaire de la démocratie » (A Vidal-Naquet, 2016)¹⁴³. L'ensemble de ces biais invite à s'interroger sur l'identité et, surtout, sur la représentativité de ce citoyen-législateur. « Ces procédés qui visent à remédier à la crise de la démocratie représentative, et notamment à une crise de la représentation, ne conduisent-ils pas à l'association d'un citoyen qui n'est pas, lui-même, représentatif ? Loin de constituer la panacée, peut-être même loin du placebo, elle pourrait se transformer en véritable poison, alimentant la défiance, la confusion et le discrédit pesant sur les pouvoirs publics » (A Vidal-Naquet, 2016)¹⁴⁴.

Sans aller jusqu'à considérer que « le vote dans l'isoloir serait la méthode qui assure le mieux l'égalité d'accès à la citoyenneté entre tous les citoyens » (Anne-Marie Gingras, 1999)¹⁴⁵, nous pensons que si les technologies de communication permettent probablement une plus grande symétrie entre leaders et membres de l'électorat, elles ne doivent pas conduire à une véritable source de (contre) pouvoir.

Avant de réfléchir à des solutions complexes à mettre en œuvre, ne serait-il pas plus efficace et commode d'améliorer l'existant ? Notre travail a démontré le peu d'attention porté par les partis politiques tant à l'égard de leurs adhérents que du public en général. Nos propositions sont de deux ordres : légiférer pour imposer plus de démocratie au sein des partis et développer une stratégie de communication beaucoup plus transparente et ciblée. Le numérique ne sera qu'un outil pour atteindre ces buts. Contrairement au jugement suivant lequel : « Il faut toujours inventer de nouveaux mécanismes afin que le sens de l'idéal démocratique ne s'épuise pas » (P. Rosanvallon, 2008)¹⁴⁶, nous pensons qu'améliorer les mécanismes serait déjà une démarche constructive. Sans naïveté car « il ne peut y avoir de consultation des citoyens que si les gouvernants souhaitent réellement les écouter, que si ce type d'initiative ne se réduit pas simplement à un discours de façade » (C. Severino, 2018)¹⁴⁷. En outre, à ce jour, face à la pression de l'opinion publique, la stratégie des partis a surtout consisté dans des changements à la marge comme le décumal des mandats, une transparence mesurée, la réduction des cabinets ministériels, la dépolitisation partielle de l'administration. Nous avons vu que la situation s'améliore mais elle est loin d'être satisfaisante.

¹⁴² Op cit.

¹⁴³ Op cit.

¹⁴⁴ Op cit.

¹⁴⁵ Anne-Marie Gingras, « La démocratie et les nouvelles technologies de l'information et de la communication : illusions de la démocratie directe et exigences de l'action collective », *Politique et Sociétés*, volume 18, n° 2, pages 37–59, 1999

¹⁴⁶ P. Rosanvallon, « La Légitimité démocratique », Seuil, 2008

¹⁴⁷ Caterina Severino, « Propos introductifs, ambitions et limites de la démocratie connectée », *La démocratie connectée : ambitions, enjeux, réalité*, Confluence des droits, Aix-en Provence : Droits International, Comparé et européen, 2018

Section 9.2. Les propositions

9.2.1. Les partis doivent présenter d'une manière attractive leur programme politique

Pour Luc Barbé, les succès ou défaites des partis s'expliquent : « Les raisons qui expliquent le succès ou l'échec électoral sont forcément multiples. Plusieurs facteurs entrent en ligne de compte. Sur certains d'entre eux, comme la conjoncture économique, les partis n'ont aucune prise. Par contre, ils peuvent en maîtriser d'autres, comme leur stratégie de communication » (Barbé, 2019)¹⁴⁸.

C'est leur carte de visite. Il ne s'agit pas seulement d'une question de forme mais aussi et surtout de contenu. C'est juste insolent de croire que des citoyens vont lire les centaines de pages d'un programme politique.

« Avec la fin des idéologies, les contraintes de la mondialisation et la montée de l'électoralisme, les électeurs se voient offrir le choix entre des visions monocolors du développement de la société, déclinées et nuancées selon les étiquettes partisans. D'où une certaine nostalgie pour un temps où existait un débat politique entre visions du monde » (Florence Faucher-King, 2004)¹⁴⁹.

Les outils numériques pourraient être utilisés pour « scénariser » les campagnes, susciter l'attente, alimenter les interrogations et même la curiosité, mettre en scène les réponses. En bref, appliquer des méthodes relevant du pur marketing.

In fine, « il ne s'agit pas tant d'associer aux décisions que de diffuser largement et contradictoirement l'information sur les enjeux et les décisions à prendre, à charge ensuite aux divers acteurs de la société de mettre en œuvre des stratégies diverses pour influencer ces décisions » (Henri Goldman, 2013)¹⁵⁰.

« Les sentiments actuels d'impuissance démocratique découlent sans doute moins de la corruption des représentants, d'un hypothétique effondrement moral de nos sociétés ou de la perte des repères spatiaux et temporels traditionnels que de la difficulté croissante à assurer, du point de vue du citoyen, une information publique à la fois complète et compréhensible, ainsi qu'une influence effective sur le processus de décision » (J. Pitseys, 2017)¹⁵¹

9.2.2. Les partis doivent faire du marketing politique

L'offre politique au travers des différents outils de communication des partis (site web, réseaux sociaux) n'est pas construite comme une offre commerciale. En 1992, Bruce Newman considérait

¹⁴⁸ Luc Barbé, « La N-VA expliquée aux francophones », Éditions Étopia, 2019

¹⁴⁹ Florence Faucher-King, « Dans les partis politiques », Revue Projet, 1^{er} janvier 2004

¹⁵⁰ Henri Goldman, « L'illusion de la démocratie participative », Politique, n°79, 2013

¹⁵¹ John Pitseys, « Démocratie et citoyenneté », CRISP, nov 2017

pourtant déjà que l'homme politique correspondait davantage à « un prestataire de service » vendant un produit, à savoir son programme (Newman, 1992)¹⁵².

La stratégie de communication des partis est indissociable d'une stratégie de marketing politique qui accepte de travailler sur un « produit politique » (c'est-à-dire le parti ou le candidat).

La communication vis-à-vis des membres doit être une priorité tant en termes d'efficacité, de simplicité, de respect des personnes et quant à son impact financier positif. Dans notre enquête auprès des responsables de communication, la nécessité d'attirer de nouveaux membres est le second principal nouvel enjeu pour Défi, Ecolo et le MR (cfr annexe 7).

Dans le passé, le nombre des militants, le pourcentage de voix et le nombre d'élus ont servi de référence aux partis politiques. Ce n'est plus le cas aujourd'hui. « Plus largement, l'engagement militant a changé de nature et la forme traditionnelle des partis est en crise : chute des effectifs, absence de vie des organisations hors des périodes électorales ». Ce sont les chiffres de participation aux meetings et rencontres, les voix aux élections qui l'emportent sur le nombre d'adhérents. D'autres instruments de mesure de l'attractivité ou de l'impact se proposent : le nombre d'abonnés sur les réseaux sociaux, de clics, de tweets et de retweets » (F. Cépède, 2018)¹⁵³.

Chacun des canaux de communication doit être exploité dans le cadre d'une finalité propre.

9.2.3. *Les partis doivent éduquer*

De plus en plus de gens réclament de pouvoir exercer une influence significative sinon un contrôle réel. Cette attente légitime se heurte notamment à une grande absence d'éducation à la politique. « Le droit de s'exprimer, de participer puis de décider ne suffit pas. Il doit être soutenu par une bonne éducation politique, une maîtrise adéquate du savoir et une capacité d'organiser l'information ». (J-P. Charbonneau, 2005)¹⁵⁴. Concrètement, la mise à disposition de courtes vidéos est indispensable.

« Il faut que les partis réinvestissent leur rôle d'animation, d'information et d'éducation permanente (éducation à la citoyenneté, formation des élus, information des électeurs) » (Thibault Gaudin, 2018)¹⁵⁵.

« Des pratiques de consultation et de délibération impliquant un maximum de citoyens devraient précéder toute décision. .. La politique deviendrait alors l'art d'informer, d'écouter et de synthétiser

¹⁵² B.I. Newman, "The Mass Marketing of Politics. Thousand Oaks", SAGE Publications, 1999

¹⁵³ Frédéric Cépède, « Du bon usage des chiffres en politique. À propos des effectifs socialistes et d'autres données chiffrées du PS français (1905-2017) », Histoire & mesure, 2018/1 (Vol. XXXIII)

¹⁵⁴ Jean-Pierre Charbonneau, « De la démocratie sans le peuple à la démocratie avec le peuple », Nouvelles formes de démocratie, vol 7, n°1, 2005

¹⁵⁵ Thibault Gaudin, « les élections confisquées, Politique, n° 105, sept 2018

les opinions dans un processus permanent de médiation... Mais l'idée d'une «mobilisation générale permanente» de la population autour de la prise en charge des intérêts collectifs est un leurre. Elle conduirait à n'impliquer que des personnes disposant de loisirs suffisants pour s'informer, réfléchir, «participer» et «délibérer». Ne peut-on pas craindre que le modèle participatif se limite à favoriser l'émergence, puis la stratification d'une couche de porte-paroles de la « société civile » sélectionnés par leur disponibilité et leur capacité d'incarner des consensus partiels ? » (Henri Goldman, 2013)¹⁵⁶.

9.2.4. Les partis doivent oser le dialogue

Dialogue avec les électeurs. Les résultats de nombreuses enquêtes académiques convergent et soulignent la difficulté pour les partis politiques de se saisir des potentialités du web, notamment dans sa version web 2.0 (davantage centrée sur les pratiques collaboratives et l'interactivité) car ils ne se détachent pas de leur mode d'organisation traditionnelle (volonté de contrôle et formation hiérarchisée). « Pour le dire vite, l'Internet partisan se développe, mais il est ni collaboratif, ni interactif » (Anaïs Théviot, 2019)¹⁵⁷.

La communication numérique (notamment via les réseaux sociaux) tient plus des monologues «reliés» ou « superposés » que de véritables échanges. « Cette communication permet tout autant aux politiques de « réaffirmer des vérités » - sans aucun contradicteur direct - sur des événements passés » (Michaël Bardin, 2018)¹⁵⁸

Dialogue entre partis. En décembre 2019, Koen Geens avait proposé de donner 5 voix à chaque électeur, cinq voix qu'il peut ensuite librement répartir entre les différents partis en présence. Selon lui, cette disposition devrait faciliter la formation de coalitions gouvernementales. Les professeurs Pierre Dehez et Vincent Ginsburgh ont quant à eux suggéré de pondérer le vote de chaque électeur en fonction du nombre de partis qu'il a choisis. « Le score de chaque parti résulte alors de l'addition des fractions de votes qu'il a obtenues. Cette méthode est connue sous l'intitulé equal-and-even cumulative voting » (P. Dehez et V. Ginsburgh, 2019)¹⁵⁹. Dans notre enquête auprès des responsables de communication, il apparaît que l'idée de permettre aux électeurs de pouvoir choisir leur coalition préférée en cas de négociation n'est pas fondamentalement rejetée (annexe 7).

9.2.5. Les partis doivent rendre compte de leurs actions

La mise à disposition d'informations ne suffit pas à remplir ses obligations. Chaque citoyen peut -à certaines contraintes- être présent lors des débats de la Chambre. Une retransmission est parfois assurée. De même, l'action des élus est reprise sur le site de la chambre mais c'est très fastidieux à consulter. Nous avons vu que les partis demandent à leurs élus d'établir un rapport de leurs activités.

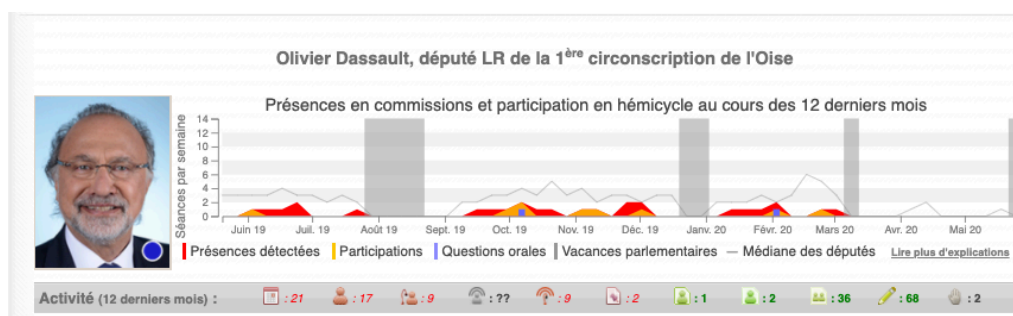
¹⁵⁶ Henri Goldman, « L'illusion de la démocratie participative », Politique,, n°79, 2013

¹⁵⁷ Anaïs Théviot, «Rénover les partis politiques avec internet ?», Politique, n° 1080, oct. 2019

¹⁵⁸ Michael Bardin, « Les partis politiques face au numérique : entre adaptation stratégique et émergence de nouveaux mouvements », Droits International, Comparé et Européen, Janvier 2018

¹⁵⁹ Pierre Dehez et Vincent Ginsburgh, « A propos de la proposition du ministre K. Geens de donner 5 voix à chaque électeur », Regards économiques, Focus 23, Février 2019

Pourquoi ne pas le rendre public ? Les partis (ou les institutions) pourraient aussi promouvoir des sites d'informations comme il en existe en France. Les sites « nosdeputes.fr » et « nossenateurs.fr » permettent, grâce à des graphiques et autres données systématisées et lisibles, de détailler et retracer l'action (ou l'inaction) des parlementaires (ci-dessous l'exemple du député Dassault). On peut ainsi facilement savoir quels sont les centres d'intérêt de tel ou tel parlementaire, son degré de présence au Parlement, le nombre de questions posées, de propositions déposées, d'interventions exposées, etc. De même, il est possible de suivre un projet ou une proposition de loi ou une séance, afin de savoir comment il a été discuté, pendant combien de temps, quels termes ont été le plus ou le moins répétés. Tout cela conduit à des données principalement statistiques que l'électeur peut utiliser pour exercer un contrôle assidu.



Graphique 24

« On peut également plaider pour un meilleur accès à des informations simples, comme la présence/absence des mandataires aux réunions, leurs votes... Ces données sont déjà disponibles, mais pas dans un format extrêmement lisible ou facilement accessible au grand public. L'on peut regretter que les pouvoirs publics n'aient pas à cœur de développer eux-mêmes ces outils, comme un prolongement du service public. La transparence pourrait avoir pour vertu d'inciter les citoyens à la curiosité et à s'informer sur les enjeux politiques, mais également sur le fonctionnement des institutions » (Caroline van Winsberghe, 2018)¹⁶⁰

9.2.6. Les partis pourraient cibler un groupe d'électeurs ou d'adhérents.

Nous avons constaté que les partis ne récoltaient que très peu d'informations sur leurs adhérents. Pourtant, ces derniers sont à l'initiative de la démarche et rien ne dit qu'un supplément d'information serait refusé. L'adhérent pourrait ainsi indiquer ses intérêts pour certaines matières ou secteurs d'activités et recevoir de manière automatisée le compte-rendu des actions faites au nom du parti donc en son nom. Vis-à-vis de public cible (les ouvriers, les retraités, les indépendants,...), les partis pourraient décliner plus spécifiquement des propositions et mesures qui paraîtraient alors plus concrètes. La proximité avec ceux-ci seraient d'autant plus assurée. Sur son site Écolo offre cette possibilité avec les « commissions d'Écolo » mais pourquoi ne pas être plus efficace dès l'inscription de l'adhérent ? Pourquoi ne pas donner immédiatement les informations sur les commissions existantes avec leur agenda ?

¹⁶⁰ Caroline Van Wynsberghe, « Impasses de la démocratie bis », Politique, n° 105, 2018

« Les grandes déclarations de politique générale des gouvernements.. sont insuffisamment déclinées en mesures concrètes et précises et selon des étapes à franchir. Ces manquements ou ces imprécisions sont souvent volontaires et rendent difficile le travail indispensable d'évaluation de l'action publique et sont des obstacles à la mobilisation citoyenne » (D. Gosuin, 2020)¹⁶¹.

« Les partis sont structurellement tiraillés entre la fidélité à leur combat originel et la recherche du plus large électorat possible » (Vincent de Coorebyter, 2018).

9.2.7. Les partis au pouvoir pourraient mettre en évidence la quote-part de leur programme reprise dans les déclarations de gouvernement.

Ainsi, par exemple, il apparaît clairement qu'une série des 170 propositions socialistes figure dans la déclaration de politique Wallonie 2019-2024 qui s'étend sur plus de 120 pages. Le chapitre 21 sur la démocratie et la citoyenneté reprend en deux pages des objectifs clairement affichés par le PS : « mettre les citoyens au cœur de l'ensemble des processus de décision, tant au niveau régional que local. Les « recettes » avancées sont diverses : faciliter la consultation populaire, moderniser le droit de pétition, mettre sur pied des commissions parlementaires mixtes composées d'élus et de citoyens tirés au sort sur base d'une méthodologie universitaire garantissant la représentativité du panel, étudier la création d'une assemblée citoyenne du futur (c-à-d réfléchissant sur des enjeux de long terme, dépassant largement le cadre d'une législature) composée d'élus et de citoyens tirés au sort. ¹⁶²

9.2.8. Les partis doivent être contrôlés

En Belgique, la constitution ne mentionne pas les partis politiques comme aux Pays-Bas ou en Irlande. Hormis la législation sur le financement et les aides de l'État et celle relative à la représentation équilibrée des sexes (quotas obligatoires), les partis politiques belges ne sont soumis qu'aux règles générales du droit civil sur les associations ¹⁶³.

¹⁶¹ Didier Gosuin, « Le temps de l'indignation est dépassé », Luc Pire, 2020

¹⁶² Au niveau local, les solutions comprennent également la mise en place des budgets participatifs, l'organisation de commissions délibératives, la création de conseils consultatifs thématiques (enfants, jeunes, aînés, personnes porteuses d'un handicap, etc.), le développement de la fonction d'experts du vécu afin de renforcer le lien entre les citoyens et la fonction publique et d'éliminer le non-recours aux droits et ses causes. Toujours au niveau local, de soutenir la R&D en innovation démocratique, afin d'inclure le plus largement possible la population dans les processus de décision, y compris les publics plus éloignés de la participation, de mener des actions de sensibilisation et de pédagogie innovantes pour préparer et faciliter, notamment avec les acteurs de terrain, la participation des jeunes à la vie politique, par exemple en développant des outils digitaux interactifs

¹⁶³ Primo, la loi pose certaines conditions que toute personne doit remplir pour pouvoir se présenter comme candidate aux élections : être de nationalité belge, être âgée d'au moins 18 ans le jour du scrutin, jouir de ses droits civils et politiques, résider sur le territoire où est instituée l'assemblée pour laquelle elle se porte candidate. Secundo, la loi stipule certaines caractéristiques auxquelles les listes électorales doivent correspondre. D'une part, elle fixe le nombre minimal et le nombre maximal de candidats effectifs et de candidats suppléants que doivent comporter les listes (par exemple, le nombre de candidats effectifs ne peut excéder le nombre de sièges à attribuer dans la circonscription). D'autre part, elle impose une présence minimale de candidats de chaque sexe.

La Belgique fait partie des nombreux pays dans lesquels il n'existe pas de règle légale quant à la méthode de sélection des candidats. Ce sont les partis politiques qui fixent leurs propres principes internes. « À l'heure actuelle, il n'est presque plus question de démocratie directe au sein de ces partis » (A. Vandeleene, 2018)^{164 165}.

En 2015, le Conseil de l'Europe a rendu public un rapport sur le mode de désignation des candidats au sein des partis politiques.¹⁶⁶

L'introduction du document rappelle que le fonctionnement interne des partis politiques repose sur deux grands principes.

Le premier c'est la liberté. « Un parti politique jouit de l'autonomie associative dans son fonctionnement interne et extérieur, il doit être libre de se doter de ses propres règles et de sa propre organisation en ce qui concerne la sélection de ses chefs et candidats ».

Le second principe, c'est un impératif de démocratie. « Les partis politiques étant un rouage essentiel de la participation politique, leur organisation interne doit respecter certaines exigences démocratiques ».

Le rapport considère que « compte tenu du fait que la sélection des candidats et la place qui leur est allouée sur les listes électorales sont des processus fréquemment dominés par des cercles fermés et de vieux réseaux de politiciens chevronnés, il est nécessaire d'énoncer des critères clairs et transparents de sélection des candidats de manière à permettre à de nouveaux membres d'avoir accès à des postes de décision ». Parmi les exemples cités figure la loi électorale allemande.

En d'autres mots, une réglementation des activités internes d'un parti peut être considérée comme nécessaire pour assurer le bon fonctionnement d'une société démocratique.

Il faut « réglementer les partis politiques en leur imposant des règles internes d'accessibilité, de débat et de collégialité » (Anne-Emmanuelle Bourgaux, 2014)¹⁶⁷.

Le contrôle doit s'exercer sur les élus. Il faut « pallier à l'absence de mandat impératif ou de procédures de révocation. Les responsables politiques ne sont pas liés à leur électorat : élus à intervalles réguliers, ils ont le pouvoir de prendre des décisions sans craindre d'être démis anticipativement de leurs fonctions » (J. Pitseys, 2019)¹⁶⁸.

¹⁶⁴ Audrey Vandeleene, « La sélection des candidats aux élections par les partis politiques », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n°2398, 2018/33

¹⁶⁵ A Vandeleene, op cit. : Chaque parti belge édicte ses règles quant à la procédure de confection des listes et quant à la composition des sélectorats. Ces règles sont parfois succinctes, comme c'est le cas au PS, au MR; dans ce cas, ce sont des mécanismes institutionnalisés dans le parti qui prennent le relais, mais néanmoins non écrits dans les statuts ou autres documents officiels. À l'inverse, certains partis comme Écolo ont des règles très détaillées. Les partis socialistes et chrétiens-démocrates partagent certaines similitudes avec le modèle traditionnel des partis de masse. Tous ces partis accordent à leurs membres un certain degré d'influence sur la sélection des candidats, même s'il est moins direct que dans les partis écologistes. Le MR a conservé le modèle du parti de cadres au sein duquel les élites guident le processus.

¹⁶⁶ Conseil de l'Europe, « Rapport sur le mode de désignation des candidats au sein des partis politiques », Étude n°721/2013, CDL-AD (2015)020

¹⁶⁷ Anne-Emmanuelle Bourgaux, « La Belgique est-elle démocratique ? », *Politique*, n° 83, 7 janvier 2014

¹⁶⁸ John Pitseys, « Des vieilles casseroles qui font les meilleurs soupes : le retour de la démocratie directe », les @analyses du Crisp en ligne, 1^{er} janvier 2019

De même, « le financement public des partis doit être lié au respect d'obligations en termes de démocratisation interne : collégialité, publicité, pluralisme des débats, transparence des procédures, contrôle public interne et externe du fonctionnement » (Thibault Gaudin, 2018)¹⁶⁹.

Section 9.3. La conclusion générale

Nous avons appris de nombreuses choses dans l'élaboration de ce travail dont le caractère incontournable des partis politiques en Belgique. Les principaux rouages de l'État sont leurs terrains de jeu. Qu'il s'agisse du pouvoir législatif, exécutif ou même judiciaire. L'influence est directe ou s'exerce au travers des nominations partisans. De nombreux éléments démontrent des biais en faveur des partis politiques installés. Le mode de calcul du financement public conduit les partis les plus puissants à recevoir le plus d'argent. Le mode de dépôt des listes de candidats est aussi plus favorable aux partis ayant déjà des élus. L'existence d'un groupe politique donne accès à des moyens financiers et humains complémentaires. La distribution du temps de parole et du droit d'interpeller le gouvernement est également à l'avantage des groupes reconnus. Les partis ayant une représentation parlementaire bénéficient d'une garantie de couverture médiatique supérieure à celle des autres¹⁷⁰. Cette puissance est exercée par un petit groupe de personnes au sein des partis. Elle ne serait pas « dérangeante » en tant que telle si elle se traduisait par un grand professionnalisme notamment à l'égard de l'ensemble des citoyens. Or, nous avons vu que vis-à-vis d'une population naturellement favorable aux partis, les adhérents, la gestion semble déjà inadéquate. Il est certain que la durée limitée de notre adhésion aux différents partis ne permet pas de juger de l'ampleur exacte de la relation entre les partis et leurs adhérents. Un approfondissement sur la durée serait donc nécessaire. De même, il est fort probable que les partis politiques restent centrés sur une organisation classique au sein de laquelle les interactions avec les adhérents s'effectuent dans les différents groupes, sous-groupes et autres unités d'un parti. La montée dans les sphères « nationales » est souvent conditionnée à un militantisme de terrain. Il n'empêche que cette forme d'organisation ne correspond ni aux attentes des adhérents historiques (80% d'entre eux sont inactifs) ni à celle des nouveaux venus. Cette puissance engendre des responsabilités notamment celle de rendre compte des actions menées au cours du mandat donné par les électeurs. Ce n'est pas le cas. Cette absence de transparence se révèle également dans le document fondateur des partis : leur programme. In fine, le grand danger qui menace les partis politiques, c'est de s'isoler des électeurs et de susciter chez ces derniers de une profonde lassitude car

¹⁶⁹ Thibault Gaudin, « les élections confisquées, Politique, n° 105, sept 2018

¹⁷⁰ Ainsi, lors du premier scrutin national qui suit la fin de la Seconde Guerre mondiale, en 1946, nous retrouvons dans le quatuor de tête des partis qui existent encore aujourd'hui sous une dénomination quasi identique : le parti social-chrétien (PSC -CVP) arrive en tête ; il est suivi par le parti socialiste (PSB/BSP), le parti communiste (PCB-KPB) et le parti libéral (PL-LP). Plusieurs autres partis sont les descendants d'anciennes formations connaissant des difficultés. Ainsi, le premier parti politique de Belgique, la N-VA descend directement de la VU (Volksunie) qui avait connu un déclin progressif entre 1977 et 1999. Autre exemple, le PCB-KBP disparaît du classement des dix premières forces politiques belges en 1985 et il faut ensuite attendre 2014 pour qu'à nouveau un parti de gauche radicale compte au nombre des dix formations politiques les plus importantes de Belgique. Il s'agit du PTB-PVDA (ou, plus précisément, du regroupement PTB*PVDA-GO!). Deux autres partis importants de la scène politique belge voient leur acte de naissance remonté au début des années quatre-vingt : le Vlaamse Belang et les partis écolos (1985) (Vincent de Coorebyter, « Les partis et la démocratie », *Dossiers du CRISP*, 2005/2 (N° 64)

l'offre politique en Belgique se résume toujours assez classiquement. « Examinons notre parlement fédéral, seuls 3 sièges sur 150 sont occupés par des partis (PTB et PP) ayant fait leur entrée au Parlement après 1995 » (Jean-Benoît Pilet et Petra Meier, 2018)¹⁷¹. Le système serait aussi saturé : « lorsque le nombre de partis devient suffisant pour couvrir tous les versants des clivages et tous les enjeux saillants, il n'est plus possible pour un nouveau parti de s'installer. De nouvelles forces ne peuvent émerger et se consolider que si un segment de l'électorat n'a aucun parti à disposition pour promouvoir son identité, ses intérêts ou ses préférences programmatiques » (Jean-Benoît Pilet et Petra Meier, 2018)¹⁷².

Comme mentionné, notre étude est marquée par un postulat relatif au caractère incontournable des partis ainsi qu'à l'exercice supputé de servir correctement de caisse de résonance des divers intérêts de la société civile. Nous pensons qu'une démarche inverse nous aurait conduit dans une réflexion plus philosophique que pratique. Elle dépasse le cadre de ce travail.

La nécessité d'adapter la communication des partis est d'autant plus cruciale que les électeurs changent : « Le citoyen juge le système politique à l'aune des résultats, bien plus qu'à l'aune d'une idéologie. C'en est presque fini des piliers, des partis de masse, des gens qui votent de la même manière toute leur vie. La société est plus composite. Les citoyens sont plus ouverts, acquis à l'idée que différents partis sont pertinents, chacun selon le dossier en jeu. On attend d'abord de l'efficacité » (V de Coorebyter 2018)¹⁷³. En conclusion, il est important de noter que les partis politiques belges ont (encore) les moyens financiers pour faire face à ces évolutions indispensables. Plusieurs partis politiques disposent de liquidités ou de placement financiers allant bien au-delà des frais d'une campagne électorale¹⁷⁴.

Il est intéressant de voir que le parti francophone qui connaît actuellement les meilleurs résultats électoraux est le PTB-PVDA. C'est l'un des partis les plus riches. Un parti qui dispose de la structure interne la plus légère et la moins coûteuse. Le PTB est la fourmi (rouge) de la fable de la Fontaine.

Le seul parti qui utilise (partiellement) un programme informatique moderne. Un parti qui communique avec des propositions « simples » et de choc. Le seul parti qui nous a contacté téléphoniquement durant le Coronavirus. En outre, il peut compter sur le caractère militant de ses adhérents éduqués dans les préceptes du Marxisme. C'est un avertissement pour les autres partis politiques.

¹⁷¹ Jean-Benoît Pilet et Petra Meier, « Un système saturé », Politique, n° 105, septembre 2018

¹⁷² Op Cit.

¹⁷³ Vincent de Coorebyter, « Un système politique structurellement désenchanté », Centre de droit public, 2018

¹⁷⁴ Ainsi le CDH dispose de placement de trésorerie pour de 5,7 millions (dettes totales de 1,4 millions d'euros) alors que le montant maximum à dépenser (en 2019) pour toutes les élections était de 3,5 millions. Plus confortable encore, le PS dispose de 13 millions de placements financiers et de disponible (dettes totales de 3,2 millions d'euros) pour un maximum à dépenser de 4,4 millions d'euros. Les positions les plus délicates sont celle de Défi avec plus de dettes (0,5 million d'euro) que de disponible (0,3 million d'euro) et d'Écolo (disponible de 2,2 millions d'euros et dettes totales de 1,3 millions d'euros).

Bibliographie

1. Susan Achury, Karina Kosiara-Pedersen, Emilie van Haute, « The consequences of membership incentives: Do greater political benefits attract different kinds of members? » *PartyPolitics*, vol 26 (I), Sage, 2020
2. Luc Barbé, « La N-VA expliquée aux francophones », Éditions Étopia, 2019
3. Michael Bardin, « Les partis politiques face au numérique : entre adaptation stratégique et émergence de nouveaux mouvements », *Droits International, Comparé et Européen*, 2018.
4. Michaël Bardin, Marthe Fatin-Rouge Stefanini, Priscilla Jensel-Monge, Caterina Severino (dir.), *La démocratie connectée : ambitions, enjeux, réalité, Confluence des droits, Aix-en Provence : Droits International, Comparé et européen*, 2018
5. Anne-Emmanuelle Bourgaux, « Le paradoxe partidaire », *Politique*, n° 105, sept 2018
6. P. B. Clark, J. Q. Wilson, « Incentive Systems: A Theory of Organizations », *Administrative Science Quarterly* 6(2), 1961
7. Lynn Bruyère, A-S Crosetti, Jean Faniel et C. Sägerser, « Piliers, dépolarisation et clivage philosophique en Belgique », *Crisp*, 2019
8. Jean-Pierre Charbonneau, « De la démocratie sans le peuple à la démocratie avec le peuple », *Nouvelles formes de démocratie*, vol 7, n°1, 2005
9. Frédéric Cépède, « Du bon usage des chiffres en politique. À propos des effectifs socialistes et d'autres données chiffrées du PS français (1905-2017) », *Histoire & mesure*, 2018
10. Régis Dandoy, « L'analyse des programmes de partis ». In: Frogner André-Paul, De Winter Lieven, Pierre Baudewyns, « Elections: le reflux ? Comportements et attitudes lors des élections en Belgique », De Boeck, Bruxelles 2007
11. R. Dassonneville et P. Baudewyns, « Transferts de voix, flux électoraux et électeurs mobiles », *CRISP*, n° 2225, 2014
12. Vincent de Coorebyter, « Les partis et la démocratie », *Dossiers du CRISP*, 2005/2 (N° 64)
13. Vincent de Coorebyter, « Un système politique structurellement désenchanté », *Centre de droit public*, 2018
14. Pascal Delwit, « Partis et systèmes de partis en Belgique en perspective », in *Les partis politiques en Belgique*, Édition de l'Université de Bruxelles, 2011
15. Pascal Delwit, « Le parti socialiste », Janvier 2011
16. Pierre Dehez et Vincent Ginsburgh, « A propos de la proposition du ministre K. Geens de donner 5 voix à chaque électeur », *Regards économiques, Focus 23*, Février 2019
17. Jean-Philippe Derosier, « Le numérique comme outil de contrôle des gouvernants », source : dice.univ-amu.fr
18. Chloé Duval, « Le numérique est-il en train de disrupter la démocratie », *Maddynews- Le Magazine sur l'actualité des Startups Françaises*, 22/03/2018
19. Florence Faucher-King, « Dans les partis politiques », *Revue Projet*, 2004
20. Jean Faniel, « Le parti socialiste est-il populaire ? », *Politique*, 2009
21. Julien Fretel, « Un parti sans politique. Onomastique d'une innovation partisane : En Marche! », *E.N.S éditions, Les langages du politique*, n°120, pages 57–71, 2019/02
22. « Quel Rôle Jouent Les Nouvelles Technologies en Politique ? », *Forbes France*, 30/10/2017.

23. Thibault Gaudin, « Partis politiques et élections démocratiques : du mariage forcé au divorce impossible ? », CDP, ULB
24. Anne-Marie Gingras , « La démocratie et les nouvelles technologies de l'information et de la communication : illusions de la démocratie directe et exigences de l'action collective », Politique et Sociétés, volume 18, n° 2, 1999
25. Antoni Gutierrez-Rubi, « Technopolitics and the new territories for political action », OpenDemocracy, 20/06/2016
26. Gisela Gonçalves & J. Paulo Serra, « Online relationship management and digital participation in the political sphere: a communicative myth? », University of Beira, 2015
27. Didier Gosuin, « Le temps de l'indignation est dépassé », Luc Pire, 2020
28. Dirk Helbing, Bruno S. Frey, Gerd Gigerenzer, Ernst Hafen, Michael Hagner, Yvonne Hofstetter, Jeroen van den Hoven, Roberto V. Zicari, Andrej Zwitter| « Towards Digital Enlightenment: Essays on the Dark and Light Sides of the Digital Revolution : Will Democracy Survive Big Data and Artificial Intelligence? », Springer International Publishing, Dirk Helbing (ed.), pages 73–98, 01/01/2019
29. Cédric Istasse, « Les évolutions électorales des partis politiques 1944-2019 », Courrier hebdomadaire du CRISP, n° 2418, 2019/13
30. Maija Jäske, Titiana Ertiö, « The democratic potential of civic applications », Information Polity, volume 24, issue 1, 2019
31. Raphaël Llorca, « En marque ! Emmanuel Macron une marque politique ? », mémoire de recherche, Paris, ESCP Europe Business School, 2018
32. Luis Felipe Luna-Reyes, « Opportunities and challenges for digital governance in a world of digital participation », Information Polity, 20/10/2017, volume 22, issue 2-3
33. Maria Mercenti-Guérin, « Facebook, un nouvel outil de campagne : analyse des réseaux sociaux et marketing politique », La revue des sciences de gestion, 2010/2, n° 242
34. Edgar Morin, « Il faut une nouvelle politique de civilisation », Le Soir, L'Entretien, 20/04/2020
35. Lisa-Maria Neudert, « Future elections may be swayed by intelligent, weaponized chatbots », MIT Technology Review, 22/08/2018
36. Eric Nunès, « Internet, le miroir des partis politiques », Le Monde, 15 mars 2006
37. Albert Ogien, Sandra Laugier. « Le principe démocratie », La Découverte, 2014
38. John Pitseys, « Des vieilles casseroles qui font les meilleurs soupes : le retour de la démocratie directe », les @nalyses du Crisp en ligne, 1^{er} janvier 2019
39. John Pitseys, « Démocratie et citoyenneté », CRISP, nov 2017
40. Min Reuchamps, Didier Caluwaerts, Jérémy Dodeigne, Vincent Jacquet, Jonathan Moskovic et Sophie Devillers, « Le G1000 : une expérience citoyenne de démocratie délibérative », Courrier Hebdomadaire du CRISP, n°2344-2345, 2017/9
41. Benoît Rihoux, « Partis politiques et mouvements sociaux: d'où venons-nous, où allons-nous ? », La Revue Nouvelle, n° 3, mars 2004
42. J. Ramo, « Type, visibility and functioning of participatory resources on the websites of Portuguese political parties: a preliminary analysis ». In J. Serra, E. Camilo and G. Gonçalves (eds.), Political Participation and Web 2.0, LabComBooks, juin 2014

43. Jef Smulders, « Le financement et la comptabilité des partis politiques (2008-2013), Crisp, 2014
44. Jef Smulders et Bart Maddens, « Les dons aux partis politiques et aux candidats (1999-2016) », Crisp, 2017
45. Anaïs Théviot, «Rénover les partis politiques avec internet ?», Politique, n° 1080, oct. 2019
46. Valentina Tirloni, “Promesses et limites de la démocratie électronique : le cas des « 5 étoiles » en Italie », Cahiers de narratologie, 2017.
47. Lionel Vanvelthem, « Les partis politiques belges francophones sur le Web », Les analyses de l'IHOES, n°30, 2007
48. Jean-Pierre Worms, « Crise de légitimité des élites gouvernementales et politiques françaises, et conditions d'une refondation de la république », Revue du MAUSS, vol. n° 26, no. 2, 2005.
49. Audrey Vandeleene , « La sélection des candidats aux élections par les partis politiques. L'exemple du scrutin du 25 mai 2014 », Courrier hebdomadaire du CRISP, 2018
50. Emilie van Haute et Anita Gauja, « Party members and activities », Routledge, 2015
51. Caroline Van Wynsberghe, « La participatie, pour le meilleur ou pour le pire », Politique, Revue Belge d'analyse et de Débat, 2013
52. Caroline Van Wynsberghe, « Impasses de la démocratie bis », Politique, Revue Belge d'analyse et de Débat, n° 105, 2018
53. David Van Reybrouck, « Contre les élections, Actes Sud, 2014

Sitographie

- <http://cevipol.ulb.ac.be>
- <http://decret-tous.parlement-wallonie.be>
- <http://defi.eu>
- <http://dekamer.be>
- <http://ecolo.be>
- <http://editions-luc-pire.be>
- https://europa.eu/citizens-initiative/_en
- <http://ibz.be>
- <http://lecdh.be>
- <http://lecho.be>
- <http://legorafi.fr>
- <http://lesoir.be>
- <http://nosdeputes.fr>
- <http://nossenateurs.fr>
- <http://mr.be>
- <http://ptb.be>
- <http://ps.be>
- <http://universalis.fr>
- <http://solidaris.Be>

Annexes

Annexe 1 : inscriptions aux partis



centre démocrate *humaniste*

Animation <animation@lecdh.be>

À :dellicourg@gmail.com

jeu. 17 oct. 2019 à 14:05

A l'attention de Guy Dellicour

Nous vous remercions pour votre inscription comme membre cdH

La procédure est en cours de traitement

Le service membres du cdH

Service membres <membres@lecdh.be>

À :dellicourg@gmail.com

lun. 28 oct. 2019 à 11:17

Monsieur,

Votre demande d'adhésion au Centre Démocrate Humaniste (cdH) nous est bien parvenue et nous vous en remercions très sincèrement. C'est avec plaisir que nous vous accueillerons parmi nos membres. **Nous ne manquerons pas de vous faire parvenir votre carte de membre dès réception de votre cotisation (7.5 €)** sur le compte BE68 3100 7290 0034 du cdH. Si celui-ci n'a pas encore été effectué, nous vous remercions de bien vouloir mentionner votre numéro de membre ainsi que vos nom et prénom en communication.

Votre numéro de membre sera le suivant : 40-304646-79

Nous avons repris votre adresse e-mail dans notre liste d'envoi d'informations et afin que vous soyez informé(e) des activités locales et régionales, nous transmettons copie de votre adhésion au responsable de votre section locale :

Olivier VANCUTSEM

rue Bertrand Elie 63

5170 BOIS-DE-VILLERS

0475/92.11.00

olivier@vancutsem.com

Vous remerciant encore pour votre soutien et votre confiance, nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos meilleures salutations.

Le Service Membres

02/238.01.59

membres@lecdh.be



Activeer je account
dellicourg/Boîte récept.

PTB <ptb@ptb.be>

À :dellicourg@gmail.com

mar. 10 mars à 11:59

Votre compte est presque prêt, cliquez [ici](#) pour l'activer.



Bienvenue chez Ecolo !
dellicourg/Boîte récept.

Ecolo <info@ecolo.be>

À :Dellicour Guy

sam. 29 févr. à 18:49

Bonjour Guy,

Vous avez terminé votre inscription comme membre ECOLO.

Un tout grand merci !

Chez ECOLO, nous concevons l'action politique pour et avec les gens. Votre soutien est donc très précieux. Il permettra de renforcer notre action pour une terre plus verte, un monde plus juste et plus démocratique.

Vous allez désormais être régulièrement tenu-e au courant des activités et de l'actualité d'ECOLO par e-mail et vous recevrez également, par courrier postal, notre magazine trimestriel « Créons Demain ».

Être membre, en quoi ça consiste ?

Être membre vous ouvre les portes d'une implication militante variée, que ce soit dans votre commune avec votre groupe local, dans des mandats (internes ou externes), dans des commissions thématiques, sur le terrain ou juste en nous soutenant et en faisant partie de la communauté.

Cela vous donne également le droit de vote dans les assemblées locales, régionales et fédérales. Il est important de noter que vous acquerrez ce droit de vote trente jours après l'enregistrement de votre cotisation.

Où est-ce que je peux trouver des infos supplémentaires ?

Si vous souhaitez en découvrir un peu plus sur Ecolo et la structure du parti, vous pouvez parcourir les brochures Découverte d'Ecolo et Manifeste politique ainsi que le magazine « Créons Demain ». Brochures et magazine sont disponibles au format papier sur simple demande à l'adresse: service.fichier@ecolo.be.

N'hésitez pas également à suivre notre actualité sur les réseaux sociaux : [Facebook](#), [Twitter](#), [Instagram](#) et [Youtube](#).

N'hésitez pas non plus à prendre contact avec votre groupe local ou régional ([vous trouverez leurs coordonnées ici](#)), pour toute question, suggestion, ... ou si vous avez envie de prendre part à l'action Ecolo proche de chez vous.

Et pour une communication plus rapide entre nous, un groupe Facebook pour les nouveaux adhérents existe également, [venez le rejoindre sans tarder !](#)

Au plaisir de faire plus ample connaissance lors d'une prochaine activité Ecolo.

Georges BALON PERIN

Coordonnateur du Bureau du Conseil de Fédération

Rajae MAOUANE et Jean-Marc NOLLET

Co-Présidents



Confirmation d'adhésion de Guy Dellicour
dellicourg/Boîte récept.

Parti Socialiste <noreply@ps.be>

À :Guy Dellicour

jeu. 2 avr. à 15:54



VOTRE INSCRIPTION

Cher Guy,

Merci pour votre engagement au PS ! Nous vous souhaitons la bienvenue et nous nous réjouissons de mener bientôt avec vous tous les combats pour une société plus juste.

Le responsable de votre section prendra prochainement contact avec vous pour finaliser votre affiliation et procéder au paiement de votre cotisation.

Nous vous invitons encore à prendre connaissance des informations suivantes :

Vous pouvez découvrir le fonctionnement du PS en lisant [ici](#) ses statuts. En devenant membre affilié du PS, vous adhérez à la Charte du militant, téléchargeable [ici](#). Par votre affiliation, vous autorisez le PS à vous communiquer régulièrement des informations par courrier, par e-mail ou par SMS.

L'équipe PS

Confirmation d'adhésion de Guy Dellicour
dellicourg/Boîte récept.

Parti Socialiste <noreply@ps.be>

À :Guy Dellicour

lun. 18 mai à 09:51



VOTRE INSCRIPTION

Cher Guy,

Merci pour votre engagement au PS ! Nous vous souhaitons la bienvenue et nous nous réjouissons de mener bientôt avec vous tous les combats pour une société plus juste.

Le responsable de votre section prendra prochainement contact avec vous pour finaliser votre affiliation et procéder au paiement de votre cotisation.

Nous vous invitons encore à prendre connaissance des informations suivantes :

Vous pouvez découvrir le fonctionnement du PS en lisant [ici](#) ses statuts. En devenant membre affilié du PS, vous adhérez à la Charte du militant, téléchargeable [ici](#). Par votre affiliation, vous autorisez le PS à vous communiquer régulièrement des informations par courrier, par e-mail ou par SMS.

L'équipe PS



Confirmation de votre demande d'adhésion

DéFI <defi@defi.eu>

À : gdellicour@yahoo.fr

dim. 12 avr. à 16:56

Demande d'adhésion provenant de : Monsieur Guy dellicour

Date de naissance: 25/03/1959

Adresse: rue du village 26 5170 Arbre

Adresse courriel: gdellicour@yahoo.fr

Téléphone (si indiqué): 0475487209

Je désire m'inscrire en tant que: Membres ordinaires : 18 €

Je désire recevoir les newsletters? oui

Et plus particulièrement celles de : Bruxelles, la Wallonie

Moyen de paiement de la cotisation: Je paye ma cotisation en ligne via PayPal (voir au bas de cette page)

Annexe : 2 Enquête d'Écolo : On prend de vos nouvelles !



Le coronavirus fait vivre au monde et aux individus une crise sociétale et environnementale sans précédent. En ces temps difficiles et incertains, nous souhaitons prendre de vos nouvelles via ce questionnaire.

Il n'existe pas de bonne ou de mauvaise réponse. Cela ne prendra pas plus de 10 minutes pour y répondre.

Nous vous remercions d'avance pour votre participation !

Vous êtes *

- Membre
- Sympathisant

Depuis combien de temps êtes-vous membre/sympathisant ? *

- 1 an
- Entre 1 et 5 ans
- Entre 5 et 10 ans
- + 10 ans

Sur une échelle de 1 à 10, comment vous sentez-vous pendant ce confinement ? *

Sur une échelle de 1 à 10, comment vous sentez-vous informé sur la crise par Ecolo ? *

Quelle phrase correspond le plus à votre état d'esprit durant ce confinement ? *

- Le coronavirus est une fatalité qui ne dit rien de notre système
- Le coronavirus est un tremplin vers une grande révolution
- Le coronavirus est une diversion pour détourner notre attention des vrais problèmes
- Le coronavirus est l'un des symptômes du système dans lequel nous vivons
- Le coronavirus est une crise sanitaire
- Le coronavirus est une période difficile dont les personnes en première ligne sont sans ressources pour y faire face

Le parti Écolo via son programme est capable d'apporter des réponses à la crise covid-19 que nous vivons ? * (Pas d'accord, Plutôt pas d'accord, Plutôt d'accord, Tout à fait d'accord)

Le parti Écolo via son programme est en mesure d'apporter des solutions pour l'après crise ? *

Selon vous, les politiques menées par les ministres fédéraux sont à la hauteur de la crise que nous vivons ? *

Selon vous, nos ministres (Écolo) en font-ils assez, dans leur domaine de compétences, par rapport à la crise ? *

Si tout était possible, que feriez-vous ou mettriez-vous en place dès la sortie de la crise ? *

Selon vous, quel est le domaine ou quels sont les domaines prioritaires pour le(s)quel(s) Ecolo devra apporter une réponse prioritaire à la sortie du covid-19 ? *

- Économie
- Santé
- Social
- Environnement
- Mobilité
- Travail
- Agro-alimentaire
- Démocratie
- Toutes les catégories
- Autres

Selon vous, quelle est la réponse à apporter après la crise que nous vivons actuellement ? *

- Changer notre système (économique et social)
- Préparer le pays à vivre d'autres crises sanitaires
- Aucune réponse n'est nécessaire

Selon vous, quel avenir faut-il donner aux soins de santé ? *

- Le secteur médical doit être revalorisé
- La santé doit être accessible à tout le monde
- Le service public, et en particulier le domaine des soins de santé, doit être une priorité
- Autres

Selon vous, le numérique... *

- Est une nouvelle manière de travailler (télétravail, vidéoconférence, etc.)
- Permet un lien continu avec les proches
- A une place importante dans la transition écologique
- Doit être étendu à tous les niveaux scolaires
- Permet de s'évader via les jeux, les lectures, les réseaux sociaux, etc.
- Comporte des volets préoccupants concernant la santé et l'énergie
- Met fin à la vie privée
- Autres

Selon vous, le rôle de l'Etat est de... *

Vous avez des compétences/connaissances/savoir-faire que vous aimeriez partager avec Ecolo ? *

Vous acceptez d'être recontacté·e par Ecolo pour participer activement à des projets futurs (commissions internes, rencontres, ateliers, etc.) ? *

- Oui
- Non

Adresse email pour vous contacter *

Avez-vous un ou des mandats pour Ecolo *

- Oui
- Non

Votre plus haut niveau d'études *

- Certificat d'études de base (CEB)
- Certificat d'études secondaires inférieures (CESI)
- Certificat d'études secondaires supérieures (CESS)
- Bachelier
- Master
- Doctorat
- Autre

Vous avez *

- 18 ans
- 18 - 25 ans
- 26 - 35 ans
- 36-50 ans
- 51 - 65 ans
- + 65 ans

Vous vous définissez comme *

- Femme
- Homme
- Non binaire

Autre

Avez-vous quelque chose à ajouter ?

Annexe 3 : Propositions de mandats d'administrateur – Écolo

Mandats Ecolo <mandats@ecolo.be>
À :dellicourg@gmail.com
jeu. 5 mars à 12:46

Nouvel appel à candidatures

A l'attention des membres ECOLO

Caisse publique d'allocations familiales - FAMIWAL

Afin de procéder au renouvellement de la composition du Comité de gestion de la Caisse publique d'allocations familiales, FAMIWAL, Ecolo est amené à désigner un·e membre effectif·ve et un·e membre suppléant·e.

Délais: lundi 16 mars à 10h.

L'instance

Depuis janvier 2019, les allocations familiales se sont régionalisées. FAMIWAL est devenue la nouvelle caisse publique d'allocations familiales en Wallonie. Le droit aux allocations familiales est un droit fondamental auquel tout enfant doit avoir accès sur base de sa situation. FAMIWAL est aussi la seule compétente pour la gestion des prestations familiales garanties.

Conformément au Décret wallon du 08/02/2018, la caisse publique exerce les missions suivantes :

- assurer le paiement ponctuel et correct des allocations familiales auxquelles elles ont droit.
- détecter les enfants pour lesquels des allocations familiales n'ont pas été demandées afin de leur assurer le paiement de ce à quoi ils ont droit.
- faciliter au maximum les démarches des familles. Elle leur offre aussi un service personnalisé, une information fiable et accessible et des outils modernes pour la consultation de leur dossier.

FAMIWAL, c'est 37% de la totalité des allocations familiales en Wallonie, soit 326.633 enfants.

Site web : www.famiwal.be

Siège central FAMIWAL
Boulevard Mayence 1
6000 Charleroi

Profil des candidat·e·s

- bonne connaissance des enjeux du secteur et du positionnement d'ECOLO en la matière

- intérêt porté aux matières spécifiques relevant des missions de l'instance ;
- connaissance des acteurs du secteur et si possible bon réseau relationnel et fonctionnel avec eux ;
- disponibilités pour l'exercice du mandat ;
- volonté de travailler en concertation avec ECOLO et de participer à la réflexion sur le positionnement du parti dans ces matières, notamment via l'implication au sein des commissions concernées par ces matières ;
- compétence en matière de gestion.

Informations relatives au mandat

- Les réunions se déroulent au siège de FAMIWAL à Charleroi, pour un maximum de 10 réunions par an. Le calendrier est fixé début d'année et aucune réunion n'est prévue en juillet et août.
- Un membre suppléant siège lorsque le membre effectif dont il assume la suppléance est empêché et sur la demande de celui-ci.
- Le mandat ne donne pas droit à des jetons de présences.
- Les frais de déplacements sont remboursés.
- Outre la participation aux réunions, le mandat requiert une disponibilité pour leur préparation et la lecture des notes et documents.

Incompatibilités avec d'autres fonctions (attention, ce point était manquant dans l'appel précédent)

- mandat au sein d'une caisse privée d'allocation familiale agréée et le fait de représenter cette caisse privée dans un autre mandat ;
- mandat au sein du Conseil général et du Comité de la branche "Familles" de l'Agence.

Procédure de sélection

Les candidatures se font via le formulaire en ligne au plus tard pour le 16 mars à 10.00.

Une présélection sera effectuée sur base des informations reçues.

Un comité de sélection composé d'un·e membre du BCF, d'un·e représentant·e de la Coprésidence et du/de la parlementaire de référence auditionnera les candidat·e·s retenu·e·s à une date à convenir.

Bien à toi.

François STRUZI

Attaché au Bureau de Conseil de Fédération d'ECOLO

www.ecolo.be

Mandats Ecolo <mandats@ecolo.be>
À :dellicourg@gmail.com
lun. 23 mars à 18:09

Message au Membres d'Ecolo,

Appel à candidatures pour un·e membre au Conseil d'Administration du Fonds du Logement wallon
Le Fonds du Logement, Scrl au capital privé dont La Ligue des Familles est la sociétaire de référence, est amené à renouveler une partie de son Conseil d'Administration et dans ce cadre, Ecolo est appelé à désigner un·e administrateur/trice (de préférence une candidature féminine).

Ses missions :

- Octroyer des crédits sociaux aux familles nombreuses pour achat ou construction d'une habitation. Le FLW peut aussi financer des travaux de rénovation pour des logements destinés à la location et des travaux destinés à l'accueil d'un parent âgé.
- Créer des logements locatifs : Le FLW concilie les approches immobilières et sociales en achetant pour rénovation des bâtiments loués à des familles en difficulté.
- Fournir une expertise aux associations en encadrant des organismes à finalité sociale (OFS) agréés par la Région : les agences immobilières sociales, les régies des quartiers et les associations de promotion du logement, au bénéfice d'une population fragilisée.

Profil des candidat·e·s

- capacité de défendre les positions d'Ecolo ;
- intérêt porté aux matières de gestion ;
- intérêt pour les matières liées au secteur du logement et la politique des familles (nombreuses);
- bonne connaissance des enjeux du secteur et du positionnement d'Ecolo en la matière ;
- disponibilités pour l'exercice du mandat ;
- volonté de travailler en concertation avec Ecolo et de participer à la réflexion sur le positionnement du parti dans ces matières.
- Avoir moins de 70 ans au moment de la désignation (avril 2020)

Informations relatives au mandat

- Le mandat donne lieu à des jetons de présence soumis à rétrocession partielle.
- Les réunions se déroulent un lundi par mois de 13h à 17h à Charleroi
- Les mandataires désignés pourront bénéficier du soutien de formation dans des domaines spécifiques au travers du dispositif de formation étopia-Cargo.

Procédure de sélection

Les candidatures se font via le formulaire en ligne au plus tard pour le dimanche 29 mars à minuit.

Une présélection sera effectuée sur base des informations reçues. Un comité de sélection composé d'un·e membre du BCF, d'un·e représentant·e de la Coprésidence et du/de la parlementaire de référence auditionnera par vidéoconférence les candidat·e·s retenu·e·s

URGENT : appel à candidatures | Mandat au sein du CA de Liège Airport
dellicourg/Boîte récept.

Mandats Ecolo <mandats@ecolo.be>

À :dellicourg@gmail.com

sam. 2 mai à 16:42

Message aux Membres d'Ecolo,
Appel à candidatures pour un·e membre au Conseil d'administration de Liège Airport

Chère amie, cher ami,

Nous avons reçu ce 30 avril la demande du GW pour un mandat au sein du CA de Liège Airport.
La deadline pour communiquer notre choix est malheureusement fixée très courte et fixée au 7 mai.

Nous sommes donc malheureusement contraints d'aller plus vite que d'habitude dans notre processus de sélection et nous en excusons.

"Fidèle à notre souhait de réformer le conseil d'administration de Liège Airport, les différents actionnaires se sont accordés sur une importante réforme des statuts visant notamment une réduction importante du nombre d'administrateurs, passant de max 27 à 12 membres. NEB en tant qu'actionnaire majoritaire désignera 6 administrateurs, ADP et la Région en désigneront 3 chacun. Chaque partenaire de la majorité wallonne doit donc désigner son représentant au sein du Conseil."

Ecolo disposera donc de deux postes au CA : un via le GW (qui fait l'objet de cet appel) et un via NEB (géré par la Coordination provinciale de Liège, responsable de ce mandat).

Le BCF et la Coordination provinciale de Liège travaillent donc en étroite collaboration afin de choisir les personnes les plus adéquates en veillant strictement à un équilibre de genre.

Le mandat géré par le BCF, faisant l'objet de cet appel, est statutairement ouvert aux membres d'Ecolo, sans restriction géographique.

Le/La candidat·e devra néanmoins faire preuve d'une connaissance approfondie du "terrain liégeois" et de ses enjeux spécifiques, outre des capacités de gestion importantes et une vue stratégique des problématiques liées aux missions poursuivies par l'institution.

Procédure de sélection:

Les candidatures se font via le formulaire en ligne au plus tard pour le mercredi 6 mai à minuit.

Une présélection sera effectuée sur base des informations reçues. Un Comité de sélection composé d'un·e membre du BCF, d'un·e représentant·e des Co-présidents et du/de la parlementaire de référence auditionnera par téléphone les candidat·e·s retenu·e·s à une date à convenir, en étroite collaboration avec la Coordination provinciale de Liège.

Pour les membres de la Province de Liège, il n'est pas nécessaire de candidater aussi via le BCF :

vosre candidature envoyée à la Coordination provinciale sera automatiquement pris en compte pour le mandat GW.

Vous trouverez ci-dessous tous les renseignements utiles:

Descriptif du mandat	
Mission et contexte	La mission de LIEGE AIRPORT consiste à développer l'aéroport de Liège. Un premier pôle d'action regroupe les activités dites de « service public » qui ont été confiées par la Région Wallonne à Liège Airport. Le second pôle regroupe les activités de promotion de l'aéroport et les activités commerciales proprement dites.
Identification des communes concernées	L'ensemble des communes de la province de Liège.
Nombre de postes attribués à ECOLO au CA	Ecolo est invité à proposer un couple d'administrateurs : un·e via la Coordination interrégionale de Liège, l'autre via le Bureau du Conseil de Fédération (désigné par le gouvernement wallon).
Durée du mandat	La durée des mandats est de cinq ans (sous réserve de modification des statuts par le Gouvernement wallon).
Fréquence des CA	Un CA par trimestre + CA exceptionnels sur une base ad hoc.
Lieu	Les CA ont lieu au siège de Liège Airport : rue de l'Aéroport – 4460 Grâce-Hollogne.
Jetons de présence	Oui (moyennant rétrocession de 30% du jeton brut au parti). Maximum de 12 jetons par an, même si le nombre de CA est supérieur.
Plus d'infos ?	Administrateur sortant, Dominique Perrin : dominique.perrin@gov.wallonie.be peut vous informer sur le fonctionnement de ces CA.

Profil souhaité :

Le mandat requiert :

- Une bonne connaissance des problématiques liées aux missions poursuivies par l'institution ;
- De bonnes notions en matière de gestion institutionnelle, administrative et financière ;
- La capacité d'analyse et de négociation politique ;
- La disponibilité pour assumer le mandat, y compris la concertation avec le parti ;

- La volonté de participer à la réflexion sur le positionnement du parti dans ces matières.

Attentes complémentaires souhaitées :

L'administrateur/trice:

- Travaille en concertation étroite avec ECOLO et participe à la réflexion sur le positionnement du parti, de ses instances régionales, provinciale et wallonne dans ces matières.
- Informe régulièrement le référent au sein de la Coordination interrégionale. Sur demande, présente un rapport annuel au bureau politique provincial en concertation avec la direction, la coordination interrégionales et il y participe activement.
- Informe et dialogue pour préparer et pour évaluer les dossiers du CA, avec les référents du parti.
- Se forme au travers du dispositif de formation Etopia-Cargo.
- Fait réseau avec ses pairs d'autres structures.

Bien cordialement,

Georges Balon Perin,
Coordonnateur du Bureau du Conseil de Fédération

Avenue de Marlagne, 52
5000 NAMUR
081/242.352

Ta candidature au CA de Liège Airport
dellicourg/Boîte récept.

Mandats Ecolo <mandats@ecolo.be>

À :dellicourg@gmail.com

lun. 11 mai à 13:55

Bonjour Guy,

Nous te remercions de l'intérêt que tu as manifesté pour le mandat au Conseil d'administration de Liège Airport.

Ta candidature a été examinée attentivement par le Comité de sélection, et bien que celle-ci présentait des qualités utiles pour faire avancer le projet écologiste, nous avons estimé que d'autres candidatures étaient plus adéquates pour ce mandat. La candidate et le candidat sélectionnés sont Sibylle Mertens de Wilmars pour le quota 'GW' et Raphaël Dugailliez pour le quota 'NRB'.

Nous t'invitons à répondre à un prochain appel à candidature pour un autre mandat. Cette information te parviendra exclusivement via l'adresse électronique mandats@ecolo.be.

Je te souhaite une belle journée!

Bien cordialement,

Georges Balon Perin

Coordonnateur du Bureau du Conseil de Fédération (BCF)

Ta candidature au CA du Fond du Logement wallon

Yahoo/Envoyés

Guy Dellicour <gdellicour@yahoo.fr>

À :mandats@ecolo.be

ven. 3 avr. à 19:52

Bonsoir

Merci pour cette information. Néanmoins, j'attendais plus de transparence de la part d'Ecolo pour informer les candidats quant aux critères appliqués afin de démontrer l'objectivité de la sélection. Malheureusement, ce n'est pas le cas. Bien à vous. Guy Dellicour

Le 3 avr. 2020 à 18:46 +0200, Mandats Ecolo <mandats@ecolo.be>, a écrit :

Bonjour Guy,

Nous te remercions de l'intérêt que tu as manifesté pour le mandat au Conseil d'administration du Fonds du Logement wallon.

Ta candidature a été examinée attentivement par le Comité de sélection qui a bien noté ton expérience professionnelle en lien avec le secteur. Néanmoins nous avons estimé qu'à ce jour, pour ce mandat, une autre candidature était plus adéquate.

Nous t'invitons toutefois à répondre à un prochain appel à candidature pour un autre mandat. Cette information te parviendra exclusivement via l'adresse électronique mandats@ecolo.be.

Je te souhaite un bon week-end!

Bien cordialement,

Georges Balon Perin

Coordonnateur du Bureau du Conseil de Fédération (BCF)

Annexe 4 : Réponses des partis à l'enquête de communication

alain raviart <alain.raviart@hotmail.com>

À : dellicourg@gmail.com

mer. 29 avr. à 12:23

Je prends très bonne note de vos remarques et les fais suivre au service concerné pour les membres. Par ailleurs, l'interaction a essentiellement lieu aujourd'hui sur les médias sociaux et non plus sur le site des partis. C'est certainement plus une opportunité qu'un désavantage :-)

De : dellicourg@gmail.com <dellicourg@gmail.com>

Envoyé : Wednesday, April 29, 2020 11:14:26 AM

À : alain raviart <alain.raviart@hotmail.com>

Objet : Re: Enquête

Bonjour Mr. Raviart,

Merci pour cette courte réponse qui se démarque des autres partis. Néanmoins, je me permets de vous livrer quelques réflexions sur la communication du CDH sans contradicteur volontaire. Dès "l'origine", l'inscription au parti relève du parcours du combattant. Après 10 jours d'angoisse j'ai été accepté (!) comme membre du parti en octobre 2019 avec une promesse d'envoi d'une carte de membre contre paiement de la cotisation (la plus modeste des partis politiques). Puis, plus rien. Bien entendu, j'ai pu me consoler en parcourant à tête reposée les 346 pages du programme du parti soit le recueil le plus impressionnant de la place. C'est du lourd. Sur votre site, les espaces d'interaction sont particulièrement absents. Bref, fera-t-il plus beau demain? Bien à vous. Guy Dellicour

Le mercredi 29 avril 2020 à 09:18:57 UTC+2, alain raviart <alain.raviart@hotmail.com> a écrit :

Bonjour,

Nous avons bien reçu votre questionnaire. Plusieurs questions sont d'ordre purement interne. Nous sommes donc désolés de ne pouvoir répondre à votre demande.

Bien à vous,

Alain Raviart

Porte-parole politique du cdH

Re: Un point commun avec le PTB ?
dellicourg/Boîte récept.

Frédéric Masquelin <frederic.masquelin@ps.be>

À :dellicourg@gmail.com

Cc :Paul Magnette,Jacques Braggaar

dim. 10 mai à 18:44

Bonjour

Bravo pour l'originalité de la relance ! :-)

Comme vous l'imaginez, les réponses à certaines de vos questions sont confidentielles et ne peuvent être communiquées.

Je peux répondre à quelques-unes avec une garantie de confidentialité.

Merci de me contacter par téléphone afin d'en convenir. 0475.35.35.35.

Bav.

Frédéric Masquelin

Le 10 mai 2020 à 18:03, "dellicourg@gmail.com" <dellicourg@gmail.com> a écrit :

Bonjour,

Quel est le point commun entre le PTB et le PS ?

Réponse: dans les deux cas, ce sont des partis qui ne sont pas solidaires d'un étudiant rédigeant son mémoire.

Mr. Magnette, au titre de professeur en Sc. Po, vous serez certainement compréhensif.

Ne restez pas scotché au PTB et répondez à ma demande ci-dessous!

Merci

Guy Dellicour

Bonjour Mr. Masquelin

Je me permets de m'adresser à vous dans le cadre de mon travail de fin d'études en Science Politique (UCL).

Mon sujet porte sur les nouveaux enjeux de la communication des partis politiques belges en Belgique.

Répondre à ces 10 questions ne vous prendra que 6 minutes et vous me rendrez un service essentiel dans cette période difficile pour notre pays et les étudiants.

Bien à vous,

Guy Dellicour

Le lien vers l'enquête est le suivant:

[Les nouveaux enjeux de la communication des partis politiques Mémoire en Science Politique](#)

Re: Fw: Mémoire d'étudiant
dellicourg/Boîte récept.

Raoul Hedebouw <raoul.hedebouw@ptb.be>

À :dellicourg@gmail.com

lun. 11 mai à 16:48

Bonjour monsieur Dellicour,

Je reviens vers vous un peu tardivement et vous prie de bien vouloir m'en excuser.

Ce ne sera malheureusement pas possible pour Raoul de faire cette enquête. Son agenda est très chargé, les sollicitations sont extrêmement nombreuses et il ne peut malheureusement pas toutes les honorer.

Je vous souhaite bon courage pour votre étude. Cordialement,

--

Valérie Heuchamps

Secrétariat de Raoul Hedebouw, député fédéral et porte parole du PTB

0472/316196

Annexe 5 : E-mails attestant de la pro-activité avec les adhérents

Rappel ! 40 ANS d'Ecolo - Votre contribution
dellicourg/Boîte récept.

ECOLO sf <ecolo.sf@ecolo.be>

À :dellicourg@gmail.com

mer. 11 mars à 01:48

Bonjour à toutes et tous,

Vous avez déjà été nombreux.ses à répondre à notre questionnaire pour les 40 ans d'Ecolo (cfr mail ci-dessous). Merci à vous qui avez envoyé votre contribution et veuillez ne pas tenir compte de ce rappel.

Pour celles et ceux qui n'ont pas encore eu la chance d'y répondre, la date limite est ce dimanche à minuit.

<https://framaforms.org/ecolo-a-40-ans-regards-vers-le-passe-et-le-futur-1582796284>

Un tout grand merci,

Rajae et Jean-Marc

Chers membres,

Comme vous le savez déjà, le 25 avril prochain, nous fêterons nos 40 ans à Huy dans une ambiance de feu avec comme mot d'ordre « la fête ».

A cette occasion, nous aimerions faire appel à vous et à votre mémoire. Le parti Ecolo existe certes dans les arènes politiques et institutionnelles belges mais est avant tout porté par VOUS, nos membres, des femmes et des hommes de tous horizons et à tous les niveaux.

Ecolo est le fruit de ses militant.e.s et de ces actrices et acteurs de la vie politique au quotidien. Nous voulons donc plonger dans ce cœur à l'aune des 40 ans pour nous rappeler qui nous sommes et continuer à questionner notre trajectoire !

Votre contribution à cet exercice, par l'intermédiaire du questionnaire (lien ci-dessous), est cruciale. Elle nourrira bien au-delà de la célébration des 40 ans d'Ecolo la réflexion qui est celle du parti sur son récit, son horizon et ses ambitions futures. Aucune crainte sur ce qui paraît une longue liste de questions, votre contribution peut être courte comme longue et ne vous sentez pas obligé de répondre à tout, en fonction de vos envies et de votre temps ! Vos réponses resteront anonymes, s'il s'avère que nous trouvons utile de les publier vers l'externe, nous vous contacterons pour demander votre accord.

La date limite pour répondre à ce questionnaire est le dimanche 15 mars à minuit.

<https://framaforms.org/ecolo-a-40-ans-regards-vers-le-passe-et-le-futur-1582796284>

Déjà un tout grand merci pour votre aide et votre apport dans la création de notre récit commun.

Au plaisir de vous rencontrer le 25 avril (programme à venir)!

Rajae & Jean-Marc

Co-président.e.s

Enquête : Nous prenons de vos nouvelles !
dellicourg/Boîte récept.

Ecolo Action Mobilisation Adhésion <ama@ecolo.be>

À :dellicourg@gmail.com , ven. 10 avr. à 16:00

Cher·es Membres,
Cher·es Sympathisant·es,

Tout d'abord, nous souhaitons vous dire que nous pensons beaucoup à vous. Venir à votre rencontre sur le terrain pour des actions et des échanges politiques nous manque. Nous savons que votre dynamisme et votre envie de vous mobiliser pour un monde plus solidaire et plus vert restent intacts.

Étant donné la distance physique (mais pas la solidarité sociale dont vous faites preuve !), nous prenons de vos nouvelles via ce formulaire et aimerions connaître votre retour sur la situation que nous vivons : <https://framaforms.org/on-prend-de-vos-nouvelles-1586425782>.

Le formulaire est accessible jusqu'au dimanche 26 avril à minuit.

Merci à vous pour votre militance, votre présence et votre soutien !

Catherine pour le département AMA (Action-Mobilisation-Adhésion)

Catherine Marion
catherine.marion@ecolo.be
Responsable du Département AMA
Action-Mobilisation-Adhésion

+32 470 23 76 78

Annexe 6 : les réseaux sociaux

Brand Social Report

CDH

10 Nov 2019 - 10 May 2020

Social Report

10 Nov 2019 - 10 May 2020

Brand profiles summary

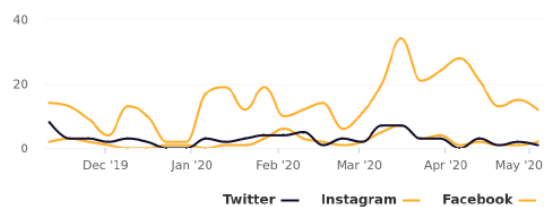
Detailed information about each profile performance

Page	Fans	Engagement	Posts
 Maxime Prévot Facebook	9652	19781	116
 CDH - Centre Démocrate Humanis... Facebook	8223	33461	259
 Le cdH Twitter	11727	842	45
 Le centre démocrate Humaniste Instagram	966	1847	55
 Maxime PREVOT Twitter	5968	2279	30

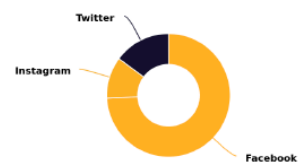
Brand Posts

Posts across social channels

Posts evolution by social channel



Posts split by social channel



	Posts	Change
Facebook	375	39.4%
Instagram	55	292.9%
Twitter	75	-71.5%

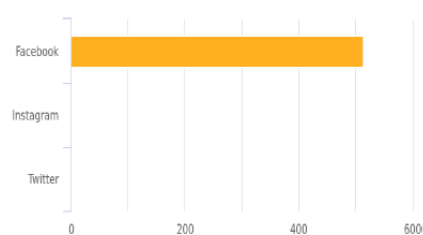
Brand Audience

Fans across channels

Fans by social channel



Fan growth by social channel

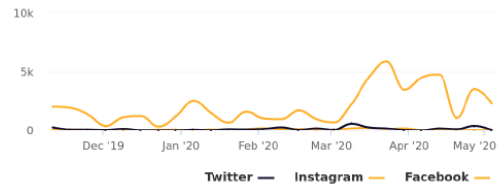


	Fans	Change
Facebook	17875	514
Instagram	966	0%
Twitter	17695	0%

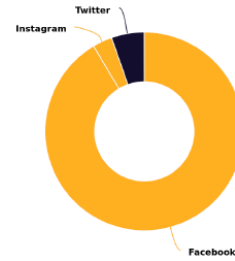
Brand Engagement

Engagement across social channels

Engagement evolution by social channel



Engagement split by social channel



	Engagement	Change
Facebook	53242	30.2%
Instagram	1847	214.7%
Twitter	3121	-38.6%

Brand Social Report

Défi

10 Nov 2019 - 10 May 2020

Social Report

10 Nov 2019 - 10 May 2020

Brand profiles summary

Detailed information about each profile performance

Page	Fans	Engagement	Posts
 François De Smet Facebook	1420	6759	217
 Défi Facebook	8304	36889	259
 Défi Twitter	5328	5411	640
 François De Smet Twitter	4002	9271	326

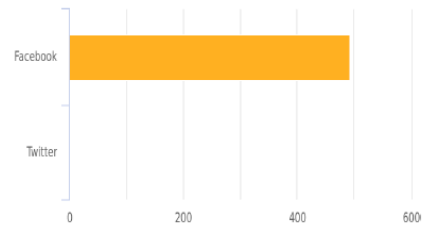
Brand Audience

Fans across channels

Fans by social channel



Fan growth by social channel

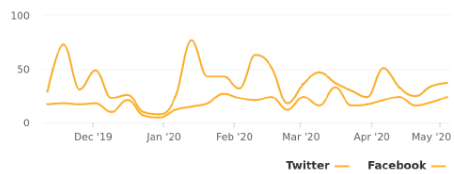


	Fans	Change
Facebook	9724	493
Twitter	9330	0%

Brand Posts

Posts across social channels

Posts evolution by social channel



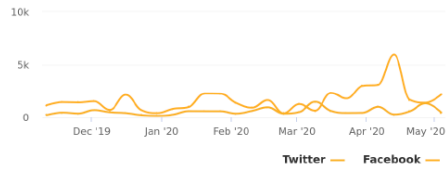
Posts split by social channel



	Posts	Change
Facebook	476	35.6%
Twitter	966	26.6%

Brand Engagement
Engagement across social channels

Engagement evolution by social channel



Engagement split by social channel



	Engagement	Change
Facebook	43648	33.2%
Twitter	14682	110.4%

Brand Social Report

Ecolo

10 Nov 2019 - 10 May 2020

Social Report

10 Nov 2019 - 10 May 2020

Brand profiles summary

Detailed information about each profile performance

Page	Fans	Engagement	Posts
 Jean-Marc Nollet Facebook	4122	0	0
 Ecolo Facebook	33194	73271	239
 Ecolo Twitter	26062	8267	452
 Jean-Marc NOLLET Twitter	13554	2643	65

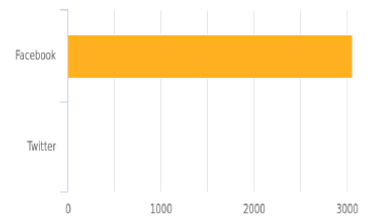
Brand Audience

Fans across channels

Fans by social channel



Fan growth by social channel

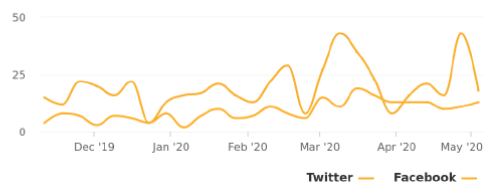


	Fans	Change
Facebook	37316	3061
Twitter	39616	0%

Brand Posts

Posts across social channels

Posts evolution by social channel



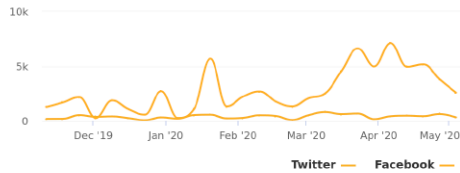
Posts split by social channel



	Posts	Change
Facebook	239	28.5%
Twitter	517	50.7%

Brand Engagement
Engagement across social channels

Engagement evolution by social channel



Engagement split by social channel



	Engagement	Change
Facebook	73271	0.4%
Twitter	10910	24.1%

Brand Social Report

MR

10 Nov 2019 - 10 May 2020

Social Report

10 Nov 2019 - 10 May 2020

Brand profiles summary

Detailed information about each profile performance

Page	Fans	Engagement	Posts
 Georges-Louis Bouchez Facebook	26869	257824	224
 MR - Mouvement Réformateur Facebook	34664	77263	256
 Georges-L BOUCHEZ Twitter	12805	29505	1130
 Georges-Louis Bouchez Instagram	8388	53991	193
 MR Twitter	26569	5456	171

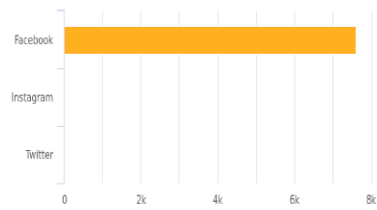
Brand Audience

Fans across channels

Fans by social channel



Fan growth by social channel

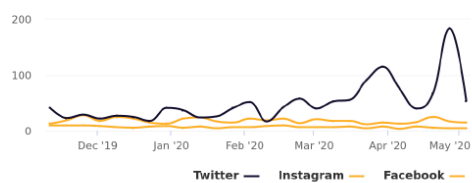


	Fans	Change
Facebook	61533	7601
Instagram	8388	0%
Twitter	39374	0%

Brand Posts

Posts across social channels

Posts evolution by social channel



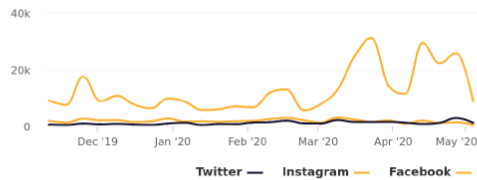
Posts split by social channel



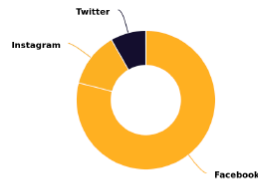
	Posts	Change
Facebook	480	28.7%
Instagram	193	5.5%
Twitter	1301	829.3%

Brand Engagement
Engagement across social channels

Engagement evolution by social channel



Engagement split by social channel



	Engagement	Change
Facebook	335087	124.7%
Instagram	53991	119%
Twitter	34961	1177.3%

Brand Social Report

PS

10 Nov 2019 - 10 May 2020

Social Report

10 Nov 2019 - 10 May 2020

Brand profiles summary

Detailed information about each profile performance

Page	Fans	Engagement	Posts
 Parti Socialiste (PS) Facebook	61141	84747	142
 Paul Magnette Facebook	67531	172505	88
 Paul Magnette Twitter	84510	13828	69
 Paul Magnette Instagram	8599	10007	29
 Parti Socialiste Twitter	19559	5392	70

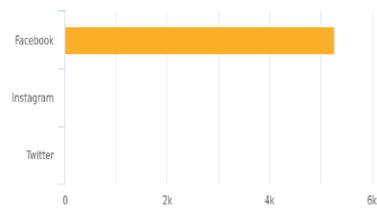
Brand Audience

Fans across channels

Fans by social channel



Fan growth by social channel

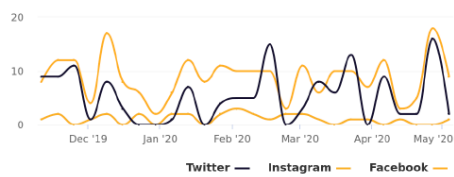


	Fans	Change
Facebook	128672	5262
Instagram	8599	0%
Twitter	104069	0%

Brand Posts

Posts across social channels

Posts evolution by social channel



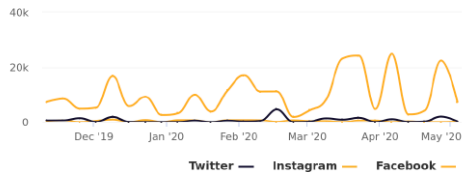
Posts split by social channel



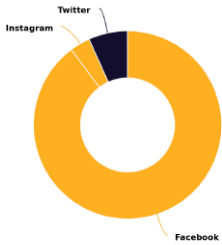
	Posts	Change
Facebook	230	2.2%
Instagram	29	3.6%
Twitter	139	37.6%

Brand Engagement
Engagement across social channels

Engagement evolution by social channel



Engagement split by social channel



	Engagement	Change
Facebook	257252	62.4%
Instagram	10007	30.4%
Twitter	19220	163.3%

Brand Social Report

PTB

10 Nov 2019 - 10 May 2020

Social Report

10 Nov 2019 - 10 May 2020

Brand profiles summary

Detailed information about each profile performance

Page	Fans	Engagement	Posts
 Raoul Hedebouw Facebook	76666	634230	692
 PTB Facebook	117035	1299051	480
 PTB Belgique Twitter	8778	11362	176
 Hedebouw Raoul Twitter	18384	21527	278

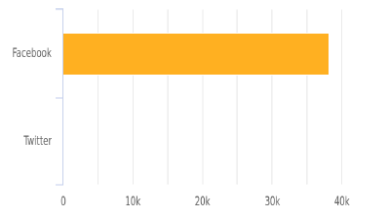
Brand Audience

Fans across channels

Fans by social channel



Fan growth by social channel

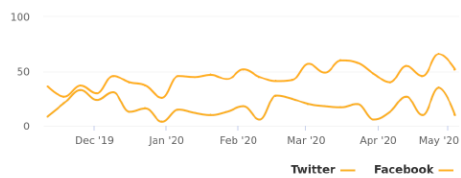


	Fans	Change
Facebook	193701	38162
Twitter	27162	0%

Brand Posts

Posts across social channels

Posts evolution by social channel



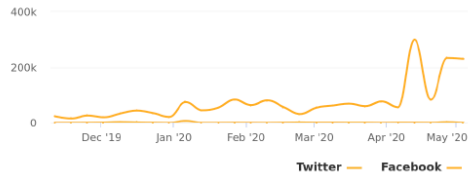
Posts split by social channel



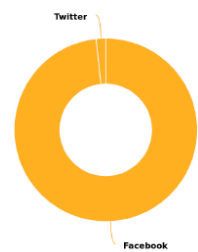
	Posts	Change
Facebook	1172	54.6%
Twitter	454	57.6%

Brand Engagement
Engagement across social channels

Engagement evolution by social channel



Engagement split by social channel



	Engagement	Change
Facebook	1933281	118.5%
Twitter	32889	163.5%

Annexe 7 : Enquête auprès des responsables de communication

#1

TERMINÉ

Collecteur : Web Link 1 (Lien Web)
Commencé le : mardi 28 avril 2020 17:51:01
Dernière modification le : mardi 28 avril 2020 18:12:13
Temps passé : 00:21:12
Adresse IP : 195.244.181.186

Page 2: VOTRE OPINION EST IMPORTANTE !

Q1 Classer les priorités de votre communication (au premier rang, la plus importante)

Se différencier des autres partis politiques	4
Soutenir vos élus (études, rapports, formations,...)	2
Assurer la visibilité de votre parti	1
Gérer les membres/adhérents	3

Q2 Classer vos principaux canaux de communication externe en terme d'efficacité (au premier rang, le plus important)

Le site internet de votre parti	3
Les réseaux sociaux	1
Les médias traditionnels (presse, TV, radio,...)	4
Les publications/lettres d'information off et on line du parti	2

Q3 Quelles sont les principales sources de contenu de votre communication?

Le programme du parti,
Les contributions de votre centre de recherche/réflexion
,
Les organes de direction de votre parti

Q4 Quels sont les "nouveaux" enjeux de communication de votre parti?

Rétablir la confiance des électeurs,
Attirer de nouveaux membres/adhérents,
Renforcer la gouvernance du parti ,
Renouveler le programme du parti,
Associer les citoyens au travail du parti

Q5 Etes-vous favorable aux idées suivantes ?

Permettre aux électeurs d'exprimer leur préférence pour une coalition

Q6 Selon vous, dans le futur, les partis politiques "classiques" seront-ils concurrencés par d'autres organisations ?

Oui

Q7 Si oui, selon vous, par qui ?

Des votes directs (électroniques) des électeurs sur des thèmes ou des projets précis

Q8 Si non, pourquoi ?

Le participant a sauté cette question

Q9 Utilisez-vous des programmes :

Pour sponsoriser des messages (ex: Facebook Business Manager)

Q10 Pourriez-vous préciser vos audiences suivantes pour votre parti ? (en nombre d'abonnés/de visiteurs/de followers)

Site internet

voir avec ma collègue Marie Vandenberg

Facebook

id

Instagram

id

Twitter

id

You tube

id

Q11 Quelle est votre niveau de satisfaction quant à l'interactivité de vos publics sur votre site, les réseaux sociaux, etc..? (0=très faible)

70

Q12 Pourriez-vous donner le nombre d'adhérents (payant) à votre parti ?

5-10 000

Q13 Merci de compléter vos coordonnées.

Nom

Carine Kolchory

Parti

DéFI

Adresse email

ckolchory@defi.eu

Numéro de téléphone

0479 67 01 56

#2

TERMINÉ

Collecteur : Web Link 1 (Lien Web)
 Commencé le : mardi 5 mai 2020 09:14:46
 Dernière modification le : mardi 5 mai 2020 09:42:39
 Temps passé : 00:27:53
 Adresse IP : 62.235.133.189

Page 2: VOTRE OPINION EST IMPORTANTE !

Q1 Classer les priorités de votre communication (au premier rang, la plus importante)

Se différencier des autres partis politiques	3
Soutenir vos élus (études, rapports, formations,...)	2
Assurer la visibilité de votre parti	1
Gérer les membres/adhérents	4

Q2 Classer vos principaux canaux de communication externe en terme d'efficacité (au premier rang, le plus important)

Le site internet de votre parti	4
Les réseaux sociaux	2
Les médias traditionnels (presse, TV, radio,...)	1
Les publications/lettres d'information off et on line du parti	3

Q3 Quelles sont les principales sources de contenu de votre communication?

Le programme du parti,
Les contributions de votre centre de recherche/réflexion
 ,
Les organes de direction de votre parti,
 Autre (veuillez préciser):
 Les actions de nos élus (ministres, députés...)

Q4 Quels sont les "nouveaux" enjeux de communication de votre parti?

Rétablir la confiance des électeurs,
Attirer de nouveaux membres/adhérents,
Améliorer la légitimité des politiques

Q5 Etes-vous favorable aux idées suivantes ?**Accroître le nombre de référendum**

Q6 Selon vous, dans le futur, les partis politiques "classiques" seront-ils concurrencés par d'autres organisations ?	Non
Q7 Si oui, selon vous, par qui ?	Le participant a sauté cette question
Q8 Si non, pourquoi ?	Les partis politiques ont la plus grande compétence, visibilité
Q9 Utilisez-vous des programmes :	Pour sponsoriser des messages (ex: Facebook Business Manager)
Q10 Pourriez-vous préciser vos audiences suivantes pour votre parti ? (en nombre d'abonnés/de visiteurs/de followers)	
Site internet	300 par jour habituellement (mais 1000 depuis le début de la crise corona)
Facebook	35000
Instagram	3500
Twitter	26500
You tube	665
Q11 Quelle est votre niveau de satisfaction quant à l'interactivité de vos publics sur votre site, les réseaux sociaux, etc..? (0=très faible)	75
Q12 Pourriez-vous donner le nombre d'adhérents (payant) à votre parti ?	25-30 000
Q13 Merci de compléter vos coordonnées.	
Nom	Christophe Cordier
Parti	MR
Adresse email	christophe.cordier@mr.be
Numéro de téléphone	0473237793

#3

TERMINÉ

Collecteur : Web Link 1 (Lien Web)
Commencé le : jeudi 7 mai 2020 10:18:37
Dernière modification le : jeudi 7 mai 2020 10:28:40
Temps passé : 00:10:02
Adresse IP : 213.214.36.15

Page 2: VOTRE OPINION EST IMPORTANTE !

Q1 Classer les priorités de votre communication (au premier rang, la plus importante)

Se différencier des autres partis politiques	3
Soutenir vos élus (études, rapports, formations,...)	2
Assurer la visibilité de votre parti	1
Gérer les membres/adhérents	4

Q2 Classer vos principaux canaux de communication externe en terme d'efficacité (au premier rang, le plus important)

Le site internet de votre parti	4
Les réseaux sociaux	1
Les médias traditionnels (presse, TV, radio,...)	2
Les publications/lettres d'information off et on line du parti	3

Q3 Quelles sont les principales sources de contenu de votre communication?

Le programme du parti,
Les contributions de votre centre de recherche/réflexion
,
La contribution d'associations proches (ONG, fédérations, syndicats)
,
Les réflexions régulières de vos membres/adhérents

Q4 Quels sont les "nouveaux" enjeux de communication de votre parti?

Attirer de nouveaux membres/adhérents,
Associer les citoyens au travail du parti

Q5 Etes-vous favorable aux idées suivantes ?

Accroître le nombre de référendum

#3

TERMINÉ

Collecteur : Web Link 1 (Lien Web)
Commencé le : jeudi 7 mai 2020 10:18:37
Dernière modification le : jeudi 7 mai 2020 10:28:40
Temps passé : 00:10:02
Adresse IP : 213.214.36.15

Page 2: VOTRE OPINION EST IMPORTANTE !

Q1 Classer les priorités de votre communication (au premier rang, la plus importante)

Se différencier des autres partis politiques	3
Soutenir vos élus (études, rapports, formations,...)	2
Assurer la visibilité de votre parti	1
Gérer les membres/adhérents	4

Q2 Classer vos principaux canaux de communication externe en terme d'efficacité (au premier rang, le plus important)

Le site internet de votre parti	4
Les réseaux sociaux	1
Les médias traditionnels (presse, TV, radio,...)	2
Les publications/lettres d'information off et on line du parti	3

Q3 Quelles sont les principales sources de contenu de votre communication?

Le programme du parti,
 Les contributions de votre centre de recherche/réflexion
 ,
 La contribution d'associations proches (ONG, fédérations, syndicats)
 ,
 Les réflexions régulières de vos membres/adhérents

Q4 Quels sont les "nouveaux" enjeux de communication de votre parti?

Attirer de nouveaux membres/adhérents,
 Associer les citoyens au travail du parti

Q5 Etes-vous favorable aux idées suivantes ?

Accroître le nombre de référendum